

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT UNIVERSITAIRE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

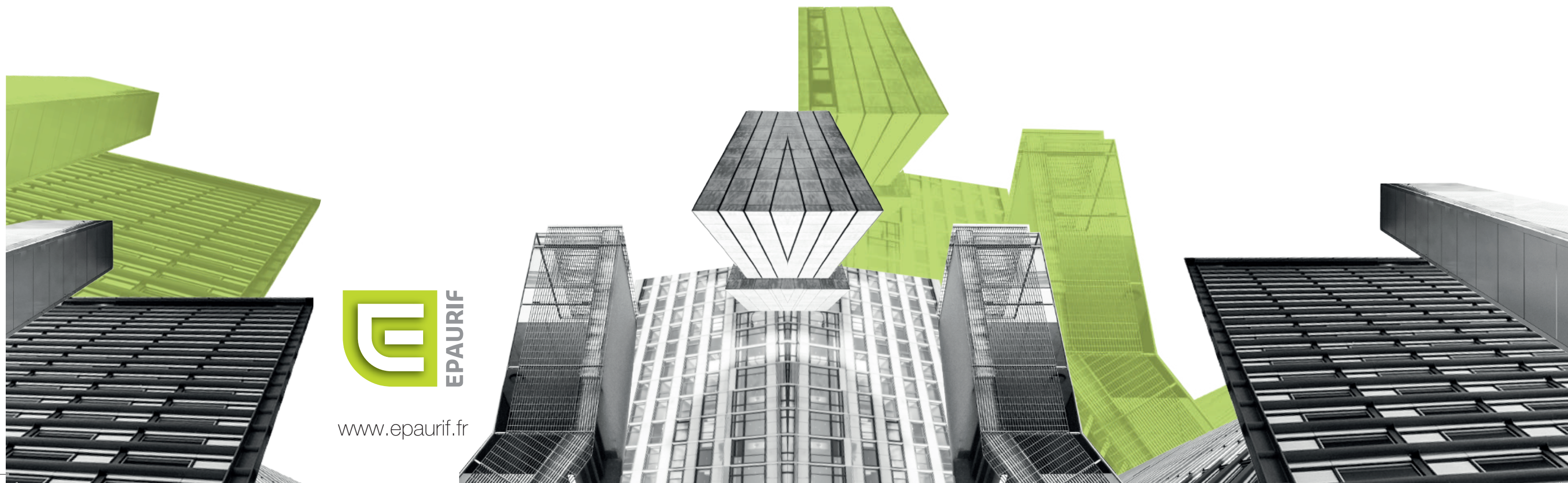


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT UNIVERSITAIRE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



[www.epaurif.fr](http://www.epaurif.fr)



## EDITORIAL

5

## I DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIEÉS À L'EPAURIF

6

### CARTE LOCALISATION

9

## 01 LIVRAISONS

- Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - secteur Est 10
- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : site Pierre Mendès-France 12
- Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : maison de la recherche 14
- Centre technique du livre de l'enseignement supérieur 16
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : site de l'Inalco 18
- Muséum national d'histoire naturelle : multi opérations 20

## 02 ÉTUDES

### RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

- Université Pierre et Marie Curie : Jussieu – démolition de la barre de Cassan F 22
- Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - halte-garderie de 40 berceaux 24
- Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - deuxième tranche de la mise en sécurité de Cassan ABC 26
- Université Pierre et Marie Curie : projet d'extension de l'Institut Henri Poincaré par la réhabilitation du bâtiment Jean Perrin 28
- Université Paris-Descartes : Faculté de Pharmacie de Paris 30
- Université Paris Nanterre : désamiantage de la Tour A 32
- Université Paris Sud : RenovaIO 34
- Université Paris Sud : P2IO (Projet de refondation de l'ensemble des équipes et laboratoires de la physique des 2 infinies et des origines) 36
- Université Paris 13 : bâtiment de l'Illustration 38
- Université Paris 13 : Maison des sciences numériques 40
- La communauté d'université et établissements de recherche Paris Sciences et Lettres : École des Mines 42
- La communauté d'université et établissements de recherche Paris Sciences et Lettres : l'observatoire de Paris 44
- Sciences Po Paris : hôtels de l'Artillerie et de la Meilleraye 46
- CROUS Paris : Centre Sarrailh 48

### CONSTRUCTION

- Université Paris Sud : Pôle universitaire interdisciplinaire de santé (PUIS) 50
- Université Pierre et Marie Curie : Jussieu – animalerie 52
- Université Pierre et Marie Curie : restaurant administratif 54
- Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - soutes 56
- Université Paris 13 : Projet LAGA LIPN L2TI 58
- INSHEA : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés 60

# SOMMAIRE

### ÉTUDES DE DÉFINITION DE LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : référentiel immobilier de l'enseignement supérieur 62
- Université d'Evry Val d'Essonne : étude sur l'aménagement des espaces extérieurs 64
- Université Pierre et Marie Curie : Jussieu – valorisation Cassan F 66
- Université Paris 13 : Ad'AP (Élaboration de l'agenda d'accessibilité programmée) et SDE (Schéma Directeur Energie) du campus de Villetaneuse. 68

## 03 RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION

- Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - démolition des préfabriqués 70
- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : école de droit de Lourcine 72
- Université Paris-Descartes : faculté de médecine Necker 74
- Université Paris-Dauphine 76
- Université Paris-Est Marne-la-Vallée : bâtiment Copernic 78
- Fondation Maison des sciences de l'Homme, École des hautes études en sciences sociales et École Pratique des Hautes Études : Maison des sciences de l'Homme (Raspail) 80
- École supérieure de physique et chimie industrielles de la ville de Paris 82
- Rectorat de Paris : internat de Lourcine 84
- Chancellerie des universités de Paris : îlot Champollion 86

## 04 CONSTRUCTION

- Relogement de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 88
- Université Paris Nanterre : bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) 90
- Construction du campus d'AgroParisTech et de l'INRA sur le plateau de Saclay 92
- Campus Condorcet : Aubervilliers 94
- Campus Condorcet : Porte de la Chapelle 96
- Cité internationale universitaire de Paris 98
- École Polytechnique - Campus : bâtiment d'enseignement mutualisés (BEM) 100

## II UNE ORGANISATION EN MODE PROJET

- Des équipes techniques dédiées pour chaque projet 104

## III GOUVERNANCE ET ORGANISATION

- 1 - Le Conseil d'administration 110
- 2 - L'organisation de l'établissement 112
- 3 - La Direction 114

## IV INDICATEURS D'ACTIVITÉ QUELQUES CHIFFRES

- 1 - Rapport financier 122
- 2 - Bilan social 124

# ÉDITORIAL

Le millésime 2016 s'inscrit dans la continuité de l'action menée par l'Epauf depuis sa création. Il atteste aussi d'une maturité avec un plan de charge diversifié, de premières réalisations et des démarrages de chantiers marquants.

Ainsi le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur, un des tous premiers projets pris en charge par l'Epauf, a été livré en décembre, marquant la concrétisation du plan Campus avec un bâtiment très spécifique, à la fois fonctionnel et esthétique. D'autres opérations ont vu le lancement de leurs travaux. Il faut citer tout d'abord l'implantation de la Sorbonne Nouvelle près de la place de la Nation. Elle accueillera en 2019 l'essentiel des composantes de l'université, enfin regroupées. Ce sera un nouveau campus sur la rive droite parisienne. Son concepteur, Christian de Portzamparc, a fait en sorte que son projet affirme la présence de l'université dans la ville, son ouverture sur la société et sa mission de valorisation du savoir.

La transformation de la caserne Lourcine, dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, futur siège de l'Ecole de droit de Panthéon-Sorbonne ou encore la rénovation du centre Necker pour Paris-Descartes, sont entrées elles aussi dans cette phase de travaux où le projet prend corps.

Ces exemples illustrent avec vivacité le renouveau de l'immobilier universitaire. Il se concrétisera également à travers les prochains chantiers qui se profilent avec le choix des équipes de maîtrise

d'œuvre en 2016 pour la rénovation du centre Dauphine, la nouvelle implantation à Nanterre de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine ou la réhabilitation de la faculté de pharmacie de Paris-Descartes (1<sup>ère</sup> tranche). Ils montrent la diversité et l'ampleur des projets ainsi que la grande variété d'usage qu'il faut accueillir. Ils imposent à l'établissement de proposer les meilleures réponses techniques et une gestion de projet rigoureuse. Mais la clé de la réussite est sûrement la construction d'un partenariat approfondi autour de chaque projet et adapté à chaque institution. La confiance et la réunion de toutes les énergies sont nécessaires au portage de ces opérations. Elles sont aussi la raison d'être d'un établissement public dédié à l'immobilier universitaire.

C'est pour nos équipes un défi de chaque instant. Afin d'aller au-delà des solutions trouvées au gré des différents projets, nous avons fait de cette problématique le cœur de notre contrat d'objectifs 2017-2019. Adopté par le conseil d'administration fin novembre, il s'articule autour de la construction de partenariats de confiance, de l'innovation en matière de services offerts et de la recherche de la performance technique.

Les expériences de l'année 2016 auront permis de nourrir ce contrat. A nous de lui donner vie dans la poursuite de nos opérations pour être en mesure de répondre dans les meilleurs délais aux sollicitations du monde universitaire.

M. Gilles PÉCOUT,  
*Recteur de l'Académie de Paris,  
Chancelier des Universités*

M. Thierry Duclaux,  
*Directeur général de l'EPAUF*



# I DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIÉS À L'EPAURIF



- 01

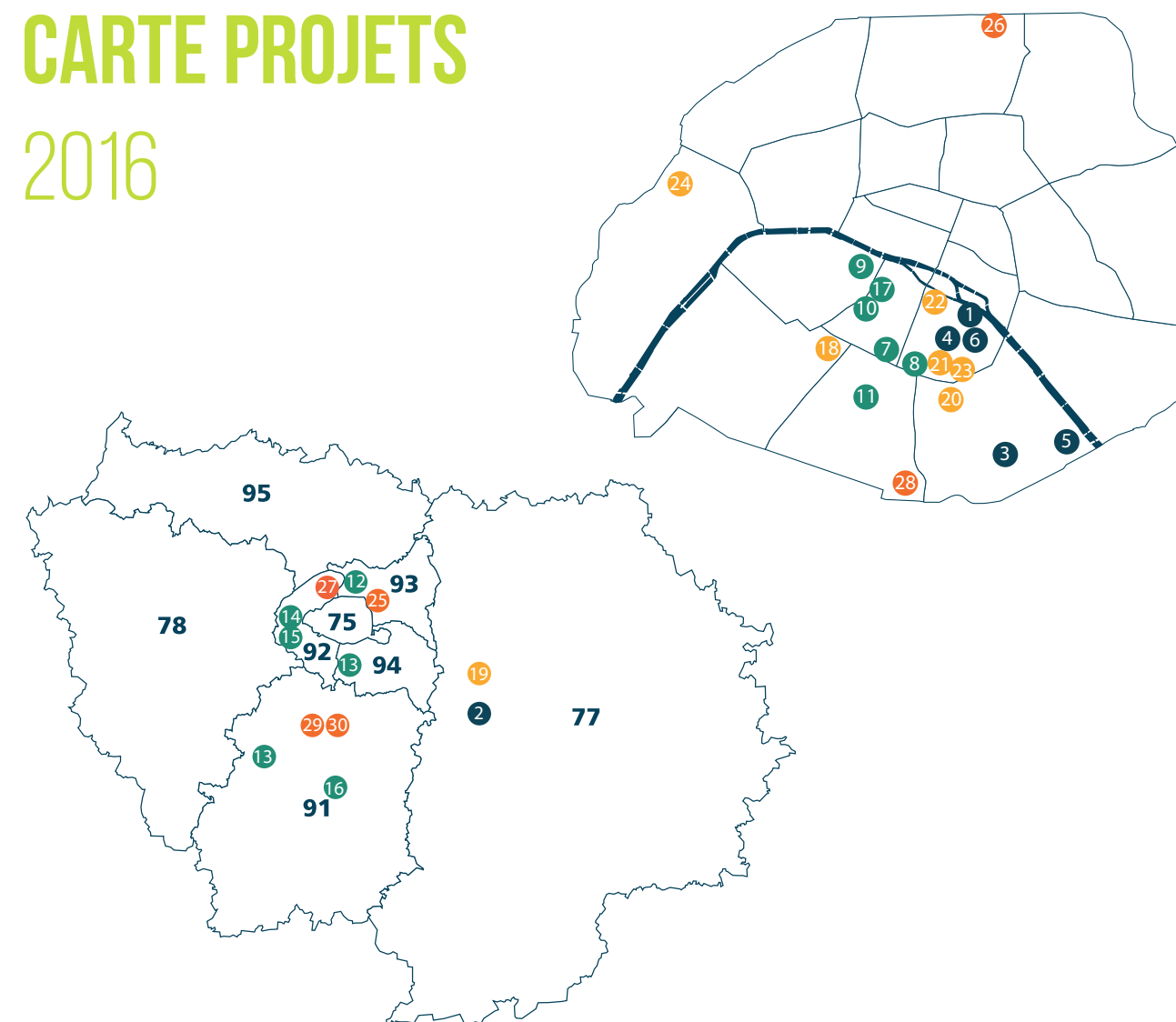
LIVRAISONS
- 02

ÉTUDES
- 03

RÉHABILITATION / RESTRUCTURATION
- 04

CONSTRUCTION

# CARTE PROJETS 2016



- 1

Université Pierre et Marie Curie
- 2

Centre technique du livre de l'enseignement supérieur
- 3

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : site Pierre Mendès-France
- 4

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : maison de la recherche
- 5

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : site de l'Inalco
- 6

Muséum national d'histoire naturelle
- 7

Université Paris-Descartes : Faculté de Pharmacie de Paris
- 8

CROUS Paris : Centre Sarrailh
- 9

Sciences Po Paris : hôtels de l'Artillerie et de la Meilleraie
- 10

COMUE Paris Sciences et Lettres : École des Mines
- 11

COMUE Paris Sciences et Lettres : l'Observatoire de Paris
- 12

Université Paris 13
- 13

Université Paris Sud
- 14

Université Paris Nanterre
- 15

Institut national supérieur de formation et de recherche pour les jeunes handicapés
- 16

Université d'Evry Val
- 17

Fondation Maison des Sciences de l'Homme : Maison des sciences de l'homme (Raspail)
- 18

Université Paris-Descartes : faculté de médecine Necker
- 19

Université Paris-Est Marne-la-Vallée : bâtiment Copernic
- 20

Rectorat de Paris : internat de Lourcine
- 21

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : école de droit de Lourcine
- 22

Chancellerie des universités de Paris : îlot Champollion
- 23

École supérieure de physique et chimie industrielles de la ville de Paris
- 24

Université Paris-Dauphine
- 25

Campus Condorcet : Aubervilliers
- 26

Campus Condorcet : Porte de la Chapelle
- 27

Relogement de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
- 28

Cité internationale universitaire de Paris
- 29

AgroParistech / INRA
- 30

École Polytechnique - Campus : bâtiment d'enseignement mutualisés



## DATES CLÉS

**2008**

Validation de la programmation du secteur Est.

**2009**

Notification du marché de maîtrise d'œuvre.

**2011**

Achèvement du désamiantage.  
Validation du projet.

**2012**

Achèvement de la protection au feu et début des travaux.

**2013**

Poursuite des travaux.

**2014**

Livraison du secteur 1 au 4e trimestre.

**2015**

Réception des travaux.

**2016**

Fin de la période de parfait achèvement et de l'opération.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Les travaux de Jussieu - secteur Est portaient sur 12 barres, 7 rotondes et 4 patios du gril d'Édouard-Albert. La surface programmée du projet est de 69 000 m<sup>2</sup> SHON soit 45 000 m<sup>2</sup> utiles. Ils incluaient le retraitement au feu des pléniums du rez-de-chaussée du secteur 1 et l'aménagement du parvis.  
Budget : 270 M€  
Ascenseurs : 27  
Châssis vitrés : 3 000  
Câbles électriques : 740 km  
Points de gestion technique : 30 000

**2016 EN BREF,  
L'ANNÉE DE FIN DE LA  
GARANTIE DE PARFAIT  
ACHÈVEMENT**



## UNIVERSITÉ PIERRE-ET-MARIE CURIE (UPMC) : JUSSIEU -SECTEUR EST

### UNE RESTRUCTURATION LOURDE POUR UN CAMPUS DE NOTORIÉTÉ MONDIALE

*Huit années auront été nécessaires pour réhabiliter le secteur Est du campus de Jussieu. Une opération d'envergure inégalée à ce jour, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de l'Epaupif qui a surveillé la période de parfait achèvement toute l'année 2016. Le campus dispose aujourd'hui d'équipements sophistiqués, telle une chambre sourde.*

## PRÉSENTATION

Outre la maîtrise d'ouvrage sur le campus, l'EPAURIF a également assuré de nombreuses prestations connexes : transfert des personnes et du matériel, signalétique, restauration des œuvres d'art...

Un travail en partenariat avec l'université Pierre-et-Marie-Curie (UPMC) a permis d'ajuster le déroulement de l'opération aux attentes et de gérer les éléments environnementaux du chantier. L'agence Architecture-Studio était associée au bureau d'études SETEC pour la maîtrise d'œuvre, et Le groupe Vinci était en charge du chantier.

Après une réception des travaux en juillet 2015, l'EPAURIF a suivi la levée des réserves durant la période de parfait achèvement, qui s'est étendue sur toute l'année 2016.



**LE PARTENARIAT ENTRE  
L'ÉPAURIF ET L'UPMC : UNE CLÉ DU  
SUCCÈS DE LA RÉHABILITATION**

## PROGRAMME

La complexité du programme s'est étendue bien au-delà d'une « simple » opération de désamiantage et de restructuration : patrimoine historique, en site occupé, en plein cœur de Paris...

Dorénavant, l'UPMC bénéficie de laboratoires rénovés pour ses activités de chimie et de biologie. Le campus est également équipé d'une bibliothèque, d'amphithéâtres ainsi que de locaux scientifiques et techniques spécifiques : chambre sourde, salles blanches, espace dédié aux nanosciences.



*Les 29 et 30 septembre ainsi que le 1er octobre 2016, l'UPMC a célébré la rénovation du campus de Jussieu où le public a eu l'occasion de redécouvrir les lieux. La cérémonie inaugurale s'est fait en présence du président de la République François Hollande.  
Crédit photo : UPMC.*



## DATES CLÉS

### 2011

Signature d'une convention tripartite (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, EPAURIF, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Réalisation d'un chantier-test de mode opératoire d'intervention d'exploitation courante.

### 2012

Réalisation d'un mode opératoire d'intervention sur matériaux amiantés. Étude de faisabilité de dépoussiérage des plénums. Validation des études. Avenant à la convention pour les études et les travaux de dépoussiérage des plénums.

### 2013

1re phase de travaux. Livraison des cinq derniers niveaux de la Tour C (septembre).

### 2014

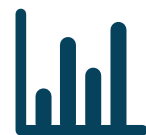
2e phase de travaux. Livraison des niveaux 11 à 15.

### 2015

3e phase de travaux.

### 2016

4e phase de travaux. Remplacement de portes coupe-feu.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface avant travaux :  
35 000 m² SHON (surface hors œuvre nette), dont  
Surface en sous-sol :  
14 000 m²  
Tours A, B et C :  
respectivement 8, 15 et 22 étages

**2016 EN BREF : LA 4E ET DERNIÈRE PHASE DE TRAVAUX EST ACHEVÉE.**



## UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE : SITE PIERRE-MENDÈS-FRANCE

### UN DÉSAMANTAGE NÉCESSAIRE POUR UNE UNIVERSITÉ HISTORIQUE

*Moderne à sa création en 1973, le site Pierre-Mendès-France de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a été désamianté. L'EPAURIF a été chargé du retrait de l'amiante résiduelle prisonnière dans certaines parties du bâtiment et qui en gênait l'exploitation.*

## PRÉSENTATION

En 2011, la signature d'une convention tripartite entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'EPAURIF avait désigné ce dernier en tant que maître d'ouvrage du projet de désamiantage des trois tours du site Pierre-Mendès-France.

## PROGRAMME

Après une étude sur la pollution ambiante, puis la définition d'un mode opératoire pour la réalisation des travaux, ceux-ci se sont déroulés sur quatre étés consécutifs (juillet-août 2013 à 2016). La dernière phase comprenait également le remplacement de portes coupe-feu.



**LE MINISTÈRE ET L'UNIVERSITÉ ONT CHOISI CONJOINTEMENT L'ÉPAURIF COMME MANDATAIRE.**



## DATES CLÉS

**2011**

Études de programmation.  
Choix du maître d'œuvre  
cabinet Aedificare.

**2012**

Études de maîtrise  
d'œuvre pour la  
rénovation du site.  
Sélection d'une entreprise  
pour les opérations de  
curage-désamiantage.

**2013**

Démarrage des travaux.

**2014**

Livraison du bâtiment.

**2015**

Ravalement du bâtiment  
mitoyen.

**2016**

Fin des travaux.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : 2000m<sup>2</sup>



**2016 EN BREF,  
LE BÂTIMENT A ÉTÉ LIVRÉ.**

## UNIVERSITÉ PARIS 3 SORBONNE NOUVELLE : MAISON DE LA RECHERCHE

### UN PROJET DE RÉHABILITATION ADAPTÉ AUX BESOINS DES CHERCHEURS

*Les équipes de recherche de l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle vont pouvoir travailler au sein d'une maison de la Recherche entièrement réhabilitée.*

## PRÉSENTATION

L'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont confié le mandat de maîtrise d'ouvrage de réhabilitation de la maison de la Recherche à l'EPAURIF ; la maîtrise d'œuvre avait été dévolue au cabinet Aedificare.



**LE CABINET D'ARCHITECTES  
ET L'ÉPAURIF TRAVAILLENT DE  
CONCERT SUR CE PROJET DE  
RÉHABILITATION.**

## PROGRAMME

Ce site de 2 000 m<sup>2</sup>, au patrimoine architectural de caractère, devait être réhabilité tout en respectant l'environnement urbain. Il comportait plusieurs types de bâtiments, dont une maison ancienne récemment rénovée et des structures à usage d'entrepôts et d'usines.

L'EPAURIF s'est engagé à gérer les déchets du chantier, réduire les pollutions sonore et atmosphérique et de diminuer la consommation énergétique lors des travaux.

L'ensemble des travaux de réhabilitation des bâtiments a été livré en janvier 2016. En 2015, dans un souci d'harmonisation, l'université avait également demandé la rénovation des façades du bâtiment mitoyen ; celle-ci a été livrée en juin 2016.



## DATES CLÉS

**2010**

Validation de la programmation.

**2011**

Notification du marché de maîtrise d'œuvre.

**2012**

Achèvement du désamiantage.  
Validation du projet.  
Attribution des marchés.

**2013**

Etudes. Lancement de l'appel d'offres et sélection des entreprises de travaux

**2014 à sept. 2016**

Déroulement du chantier

**Oct. 2016**

Livraison.

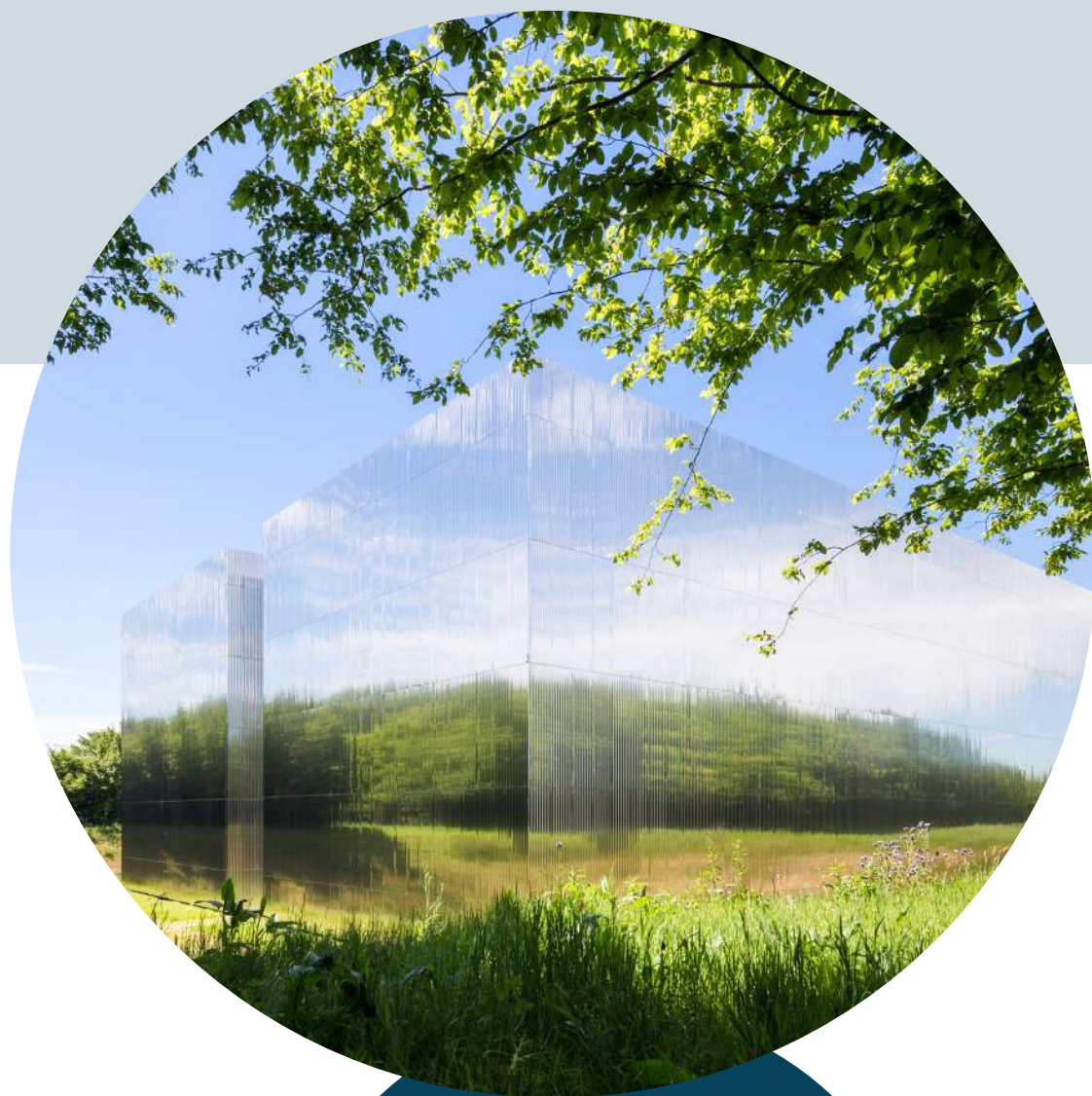
**2017**

Garantie de parfait achèvement.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Budget : 23,30 M€  
Superficie créée :  
10 400 m² SHON (surface hors œuvre nette)  
Linéaire de rayonnages :  
50 km



**2016 EN BREF, L'EXTENSION DU CTLES A ÉTÉ LIVRÉE ET MISE A DISPOSITION DES UTILISATEURS.**

## CENTRE TECHNIQUE DU LIVRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CTLES)

UNE EXTENSION POUR OFFRIR PLUS D'ESPACE AUX COLLECTIONS UNIVERSITAIRES

*Le Centre technique du livre et de l'enseignement supérieur (CTLES), créé en 1994 pour offrir un espace de stockage aux bibliothèques universitaires parisiennes, s'est enrichi de 10 000 m² supplémentaires afin de répondre durablement à leurs besoins.*

## PRÉSENTATION

Dans le cadre du plan Campus, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le CTLES ont confié à l'EPAURIF, en 2011, la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'extension du CTLES.

L'EPAURIF a consacré l'année 2012 à la sélection des différents intervenants (architectes, économiste, ingénierie, maître d'œuvre...).

Après une année d'études, le groupement Si-cra – Dumez, pour le lot de travaux tous corps d'état, et Samodef, pour les lots d'équipement, ont effectué les travaux de 2014 à 2016. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Antonini Darmon.

L'extension du CTLES a été achevée à l'automne 2016 et mise à disposition des trois académies parisiennes. L'EPAURIF suivra la garantie de parfait achèvement durant l'année 2017.

## PROGRAMME

Grâce aux 10 000 m² construits, le CTLES présente aujourd'hui 50 km linéaires de rayonnages supplémentaires.

Ce centre est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), car il constitue un dépôt de papier et de carton. Afin de répondre aux dernières normes en matière d'énergie durable, le CTLES dispose par ailleurs d'un système de chauffage par géothermie.



**MAÎTRE D'OUVRAGE DE CE PROJET, L'ÉPAURIF A EFFECTUÉ LA PREMIÈRE LIVRAISON D'UNE OPÉRATION DU PLAN CAMPUS.**



## DATES CLÉS

**2011**

Libération du site par l'Inalco.

**2013**

Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre l'EPAURIF et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**2014**

Études de désamiantage. Obtention du permis de démolir.

**2015**

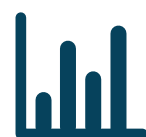
Démarrage des travaux de désamiantage.

**2016**

Rétrocession du terrain nu.



**2016 EN BREF : LES TRAVAUX DE DÉSAMIAN-TAGE SONT ACHEVÉS. LE TERRAIN NU EST RÉTROCÉDÉ.**



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface bâtie : environ 6 000 m<sup>2</sup> SHON (surface hors œuvre nette).  
Budget : 3,2 M€.

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (MENESR) : SITE DE L'INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES (INALCO)

### DÉPOLLUER UN SITE FORTEMENT DÉGRADÉ

*Avant 2011, l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) était hébergé dans des préfabriqués de type Pailleron. Une fois abandonnés, ces locaux amiantés ont été squattés et endommagés par des incendies. Ils seront détruits après désamiantage.*

## PRÉSENTATION

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a confié la maîtrise d'ouvrage de cette opération de désamiantage à l'EPAURIF.

## PROGRAMME

Après réalisation, des analyses ont été réalisées pour connaître la nature des matériaux composant les bâtiments et ainsi pouvoir utiliser le mode de traitement adéquat. Le désamiantage a été effectué.



**L'ÉPAURIF ASSURE LE DÉSAMIAN-TAGE D'UN LIEU OFFICIEL**



## DATES CLÉS

### 2015

Études d'avant-projet des bâtiments 7 et 58.  
Obtention des permis de construire pour les bâtiments 7 et 58.

### Oct. 2016

Validation du dossier d'avant-projet sommaire du bâtiment 56.

### 2016

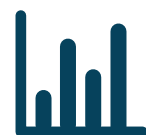
Validation des études projets des bâtiments 7 et 58.  
Lancement des travaux pour ces immeubles.

### Nov. 2016

Réception des travaux du bâtiment 7.  
Validation du dossier d'avant-projet détaillé du bâtiment 56.

### Déc. 2016

Réception des travaux du bâtiment 58.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Budget :  
1,03 M€



**2016 EN BREF, LES TRAVAUX ET LA LIVRAISON DES BÂTIMENTS 7 ET 58 ET LES ÉTUDES DU BÂTIMENT 56**

## MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN)

### DES PREMIÈRES RÉALISATIONS NÉCESSAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

*Implantés au sein du Jardin des Plantes et sur l'îlot Buffon-Poliveau à Paris, les bâtiments abritant les activités de recherche du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) souffraient des dégradations dues au temps. Une réhabilitation profonde s'imposait, confiée à l'EPAURIF qui intervient prioritairement sur trois bâtiments du site Buffon-Poliveau. Deux d'entre eux ont été livrés en 2016.*

## PRÉSENTATION

Conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), l'EPAURIF a réalisé, depuis 2010, un ensemble d'études préalables pour inscrire les constructions successives dans un aménagement harmonieux de l'îlot Buffon-Poliveau. Celles-ci tenaient compte à la fois des spécificités de cet îlot et de deux paramètres essentiels : la conservation en ces lieux des collections scientifiques du Muséum et la création d'un cadre propice au travail des chercheurs.

Ces études ont permis au MNHN d'identifier plusieurs axes de travail : la réhabilitation, la restructuration et le désamiantage de certains édifices de son parc immobilier. L'EPAURIF a été sollicitée pour intervenir sur trois bâtiments principaux, les immeubles 7, 56 et 58, dans le cadre d'une convention portant sur un montant de travaux estimé à 1,03 M€.

## PROGRAMME

Le bâtiment 7, ancien logement de fonction, devait être rénové et transformé afin de devenir un espace à destination de l'association des étudiants du Muséum. L'opération s'est élevée à 130 000 €.

Quant au bâtiment 58, après avoir été désamianté, une restructuration des locaux a permis d'y installer des salles de travail pour les étudiants et des espaces de bureaux à l'étage. L'opération s'est élevée à 510 000 €.

L'immeuble 56 doit être entièrement réagencé ; à terme, il abritera une animalerie de maintien et une salle d'analyse des mouvements. L'opération est estimée à 440 000 €.



**L'ÉPAURIF ASSURE LES TRAVAUX DANS LA CONTINUITÉ DE L'ÉTUDE DE PROGRAMMATION IMMOBILIÈRE SUR LE SITE DE L'ÎLOT BUFFON-POLIVEAU**



## DATES CLÉS

**2013**

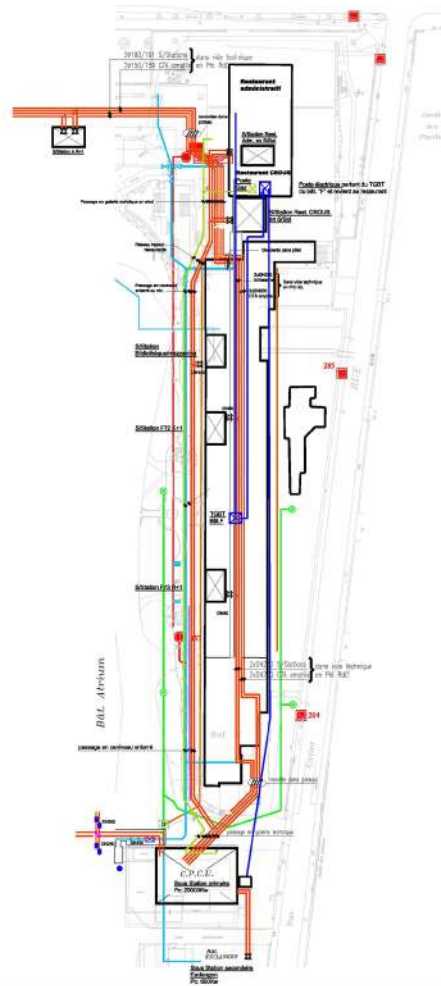
Désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (bureau d'études Burgeap) pour étudier les conditions générales de la démolition du bâtiment..

**2014**

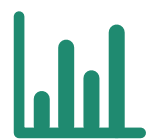
Production de l'étude de programmation.

**2016**

Désignation de la maîtrise d'œuvre.



**2016 EN BREF,  
POURSUITE DES  
ÉTUDES RELATIVES À LA  
DÉMOLITION DU  
BÂTIMENT**



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : 25 000 m<sup>2</sup> SHON  
(surface hors œuvre nette)

9 niveaux : R + 8, dont un  
rez-de-chaussée en double  
hauteur

Dimensions approximatives :  
L 166 m, l 19 m pour la partie  
courante et H 34 m

## UNIVERSITÉ PIERRE-ET-MARIE-CURIE : JUSSIÉU - DÉMOLITION DE LA BARRE DE CASSAN F

UNE DÉMOLITION NÉCESSAIRE AU SEIN DU CAMPUS SCIENTIFIQUE

À Jussieu, Cassan F, c'est une barre de 166 m de longueur, dotée d'une ossature hybride intégrant métal et béton armé. Elle pourra être détruite après curage et désamiantage.

## PRÉSENTATION

L'EPAURIF, maître d'ouvrage, a désigné SETEC Bâtiment pour la maîtrise d'œuvre.

## PROGRAMME

Le bâtiment de Cassan F, construit dans les années 1960, ne permettait plus des conditions d'accueil et de vie favorables aux études. La démolition de la barre de Cassan F, immeuble sur pilotis du nom de son concepteur Urbain Cassan, débutera par le dévoiement et la consignation des réseaux. Le bâtiment nécessitera ensuite d'être curé et désamianté avant sa démolition.

“

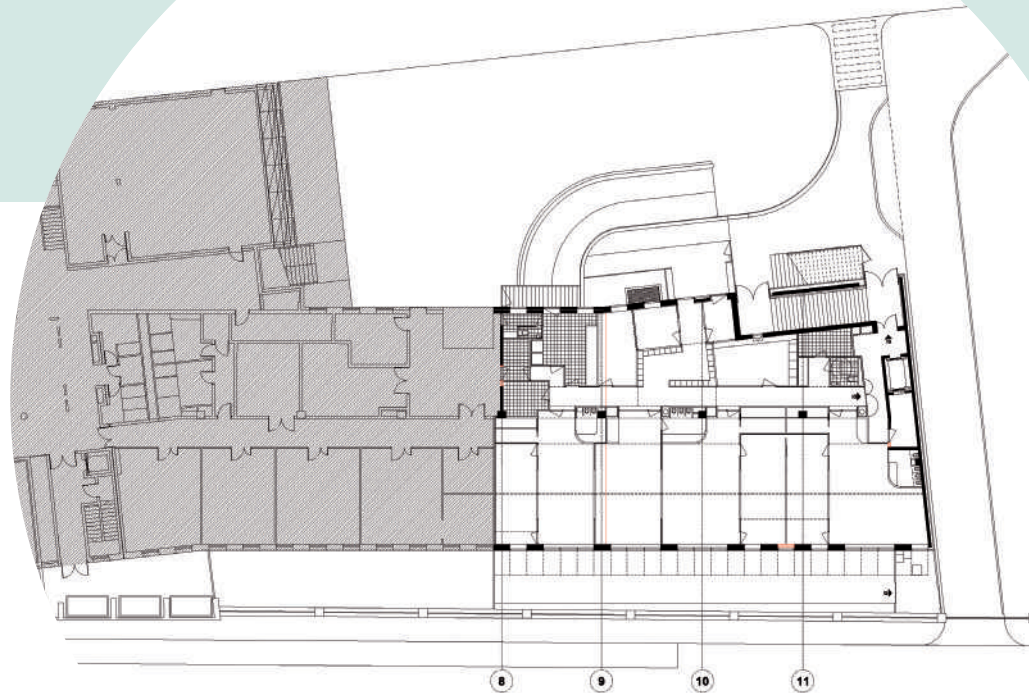
L'ÉPAURIF ET SETEC BATIMENT TRAVAILLENT CONJOINTEMENT POUR UNE DÉMOLITION D'ENVERGURE.



## DATES CLÉS

2016

Lancement de la procédure de choix de l'architecte.  
Transmission du dossier d'expertise au MENESR.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : environ 490m<sup>2</sup> avec un espace extérieur  
Budget : environ 1,35 M€  
Création de 40 berceaux

2016 EN BREF,  
LANCEMENT DE LA  
CONSULTATION POUR  
SÉLECTIONNER LE  
MAÎTRE D'ŒUVRE

# UNIVERSITÉ PIERRE-ET-MARIE-CURIE : JUSSIÉU - HALTE-GARDERIE DE 40 BERCEAUX

## LANCEMENT DE LA DÉMARCHÉ DE RELOCATISATION POUR LA CRÈCHE

*Dans quelques années, le campus de Jussieu améliorera les services disponibles pour le personnel, les doctorants, les chercheurs et les étudiants : dans l'immédiat, des locaux de bureaux vont être transformés en une halte-garderie de 40 berceaux*

## PRÉSENTATION

La halte-garderie de l'université, en service depuis 1999, est ouverte à l'ensemble des personnes présentes sur le site de Jussieu (personnels, doctorants salariés, chercheurs et étudiants). Elle accueille une trentaine d'enfants, présents en moyenne de trois à quatre jours par semaine.

Ses 20 berceaux sont actuellement abrités dans un bâtiment préfabriqué de 200 m<sup>2</sup> situé entre la rue Cuvier et Cassan F ; aujourd'hui vétuste et peu fonctionnel sa capacité d'accueil est insuffisante.

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) et l'UPMC ont donc diligenté des études afin de relocaliser cette halte-garderie. L'EPAURIFa été désignée maître d'ouvrage de cette opération. En octobre 2016, avec l'UPMC, il a déposé au MENESR, pour validation, un dossier d'expertise présentant les aspects fonctionnels, programmatiques et les pistes de travail envisagées

## PROGRAMME

Cette halte-garderie s'organisera autour de trois espaces d'accueil selon les tranches d'âges des enfants, chacun comprenant dortoirs et locaux de propreté. La section des bébés sera en outre dotée d'une biberonnerie. Une salle de motricité commune, propre à l'éveil et à la socialisation, permettra par ailleurs un regroupement de l'ensemble des sections ; un espace extérieur sera également aménagé.

Le programme comprend aussi la réalisation des locaux du personnel, des locaux techniques, des locaux de maintenance et d'entretien ainsi que l'espace de production des repas, dorénavant nécessaire à l'obtention de l'agrément de la protection maternelle et infantile (PMI).



**L'ÉPAURIF AVANCE EN PARTENARIAT AVEC L'UPMC.**



## DATES CLÉS

**2016**

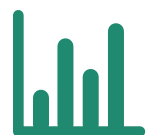
Lancement de la consultation de sélection de maître d'œuvre.

**2019**

Lancement des travaux.

**2021**

Réception des travaux.



## LE PROJET EN CHIFFRES

3 secteurs : A-B-C

Surface : environ 40 000 m<sup>2</sup>  
SHON (surface hors œuvre nette)

9 niveaux (R + 8), dont un rez-de-chaussée partiel sur deux hauteurs

Budget : 4,1 M€ toutes dépenses comprises



**2016 EN BREF,  
LANCEMENT DE LA  
CONSULTATION POUR  
SÉLECTIONNER LE  
MAÎTRE D'ŒUVRE**

# UNIVERSITÉ PIERRE-ET-MARIE-CURIE : JUSSIÉU - DEUXIÈME TRANCHE DE LA MISE EN SÉCURITÉ DE CASSAN ABC

## PHASE 2 DE L'OPÉRATION DE MISE EN SÉCURITÉ DE CASSAN ABC

*La mise en sécurité du bâtiment Cassan ABC a été programmée en deux phases. La première a pris fin en 2014.*

## PRÉSENTATION

Des insuffisances en matière de sécurité incendie ont été constatées dans les barres de Cassan dans les années 2000. Un schéma directeur de mise en sécurité a été présenté par l'EPAURIF, maître d'ouvrage de cette opération. Il a été approuvé par la préfecture de police en 2008.

Une première campagne de travaux s'est achevée à l'été 2014. Dans ce cadre, les barres de Cassan ABC ont notamment été équipées de portes coupe-feu dans les espaces de circulation et des gaines de désenfumage ont été installées.

La deuxième tranche de mise en sécurité permettra d'achever les travaux. Il s'agira notamment de recouper le plénum technique du niveau Saint-Bernard, d'isoler les amphithéâtres superposés et de supprimer les escaliers.

## PROGRAMME

Le maître d'œuvre sélectionné devra préciser le programme. Dans un premier temps, après un bilan préalable de l'état du bâtiment, il mettra à jour la liste des travaux à effectuer en fonction des travaux déjà réalisés lors de la tranche 1.

La complexité de l'opération viendra de la conduite de ces travaux en site occupé. Ils devront perturber le moins possible le déroulement des activités universitaires.



**L'ÉPAURIF ASSURERA LA FIN DE  
LA MISE EN SÉCURITÉ DE  
CASSAN ABC.**



## DATES CLÉS

### 2011

Esquisse d'une préfiguration. Octroi, par la Ville de Paris à l'UPMC, d'une subvention visant à financer des études pré-opérationnelles.

### 2012

Mise en place du cadre conventionnel (UPMC/État/EPAURIF). Lancement d'une étude de faisabilité, de pré-programmation prospective et de diagnostics techniques.

### 2013 - 2014

Poursuite des études préalables et études complémentaires. Finalisation du pré-programme fin 2014.

### 2015

Confirmation des financements.

### 2016

Signature de la convention de mandat (UPMC/État/EPAURIF). Lancement du concours restreint de maîtrise d'œuvre.

### 2017

Livraison du secteur 1 au Signature du contrat de maîtrise d'œuvre. Etudes de conception



**2016 EN BREF,  
SIGNATURE DE LA CONVENTION  
DE MANDAT. SÉLECTION DE 4  
ÉQUIPES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
ADMISES À REMETTRE UN  
PROJET**

### 2018

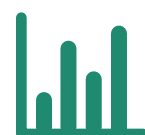
Etudes de conception Validation PC. Lancement de la consultation des entreprises devant exécuter les travaux.

### 2019

Travaux.

### 2020

Réception du chantier.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface totale actuelle : 4 200 m<sup>2</sup>

Réhabilitation : environ 2 600 m<sup>2</sup>

Budget : plus de 14 M€, financés par l'État, la Région, la Ville de Paris et le CNRS dans le cadre du Contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020

# PROJET D'EXTENSION DE L'INSTITUT HENRI-POINCARÉ PAR LA RÉHABILITATION DU BÂTIMENT JEAN-PERRIN

DE NOUVEAUX ESPACES POUR UN LIEU D'EXCELLENCE MATHÉMATIQUE ET SCIENTIFIQUE

*Près de cent ans après sa construction, l'institut Henri-Poincaré (IHP), dédié aux mathématiques et à la physique, fait une cure de jeunesse et s'agrandit pour mieux accueillir chercheurs, événements et étudiants.*

Rattaché à l'université Pierre-et-Marie-Curie (UPMC) et implanté sur son campus de la montagne Sainte-Geneviève, l'institut Henri-Poincaré (IHP) se trouvait à l'étroit dans ses 4 200 m<sup>2</sup>.

La libération du bâtiment Jean-Perrin situé face à l'institut permet une extension visant à offrir de nouveaux espaces pour l'accueil de chercheurs et l'animation de réseaux. Ce bâtiment, une fois rénové, abritera un espace muséal créé pour diffuser la culture scientifique.

## PRÉSENTATION

Dans le cadre d'une convention tripartite entre l'UPMC, l'État et l'EPAURIF, la Direction de la construction n°1 de cette dernière s'est vue confier un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une extension de l'IHP dans le bâtiment Jean-Perrin, son champ d'application allant de la sélection du maître d'œuvre à la remise de l'ouvrage aux utilisateurs. Il est à noter que toute l'expertise de l'EPAURIF est ici sollicitée, puisqu'elle aborde un projet comportant des aspects techniques complexes, tels que la présence d'un observatoire, des locaux atypiques, une pollution radioactive et un puit de plusieurs dizaines de mètres.

## PROGRAMME

Il s'agit donc de restructurer un immeuble chargé d'histoire – Jean Perrin, physicien français et prix Nobel, en avait lui-même supervisé la construction ! – en vue d'accroître la capacité d'accueil de l'IHP pour lui permettre de favoriser une meilleure diffusion des savoirs et le développement de l'excellence scientifique tout en valorisant ce patrimoine immobilier. Y seront créés des bureaux, des salles de cours, des lieux de convivialité ainsi qu'un espace muséal.

“

**LANCEMENT D'UN CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET COMPLEXE ET ATYPIQUE.**



## DATES CLÉS

### 2010

Inscription du projet parmi les quatre priorités de la Communauté d'universités et d'établissements (Comue) Sorbonne-Paris-Cité dans le cadre de l'opération plan Campus.

### 2011

Élaboration du premier schéma directeur immobilier.

### 2012

Notification de la convention d'études EPAURIF.

### 2013

Arbitrage ministériel sur le budget et le mode de dévolution. Achèvement de la première partie de la mission d'études de l'EPAURIF. Élaboration d'un nouveau schéma directeur.

### 2014

Définition des différentes phases du projet d'ensemble et approfondissement de la programmation des premières phases de travaux. Validation par l'État du lancement opérationnel d'une phase 1 fin 2014, dédiée à l'aménagement d'un espace de vie étudiante et de restauration en partenariat avec le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Paris, la création d'un pôle de formation continue et la relocalisation du cœur réseau.

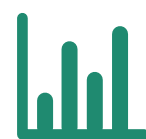
### 2015

Mise en œuvre de la tranche 1 (programmation et recrutement de la maîtrise d'œuvre). Poursuite des réflexions sur le projet d'ensemble. Lancement du recrutement d'une nouvelle équipe de programmation pour la tranche 2.

### 2016

Poursuite des études de programmation de la tranche 2. 29 février : notification du marché de maîtrise d'œuvre. Mars à décembre : études de conception, réalisation de diagnostics complémentaires. 22 décembre : dépôt de la demande de permis de construire.

**2016 EN BREF, LA TRANCHE 1 : NOTIFICATION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE, ÉTUDES DE CONCEPTION. POURSUITE DES RÉFLEXIONS SUR LE PROJET D'ENSEMBLE.**



## LE PROJET EN CHIFFRES

Budget total : 50 M€ plan Campus, dont  
Phase 1 : 4,9 M€ TDC (toutes dépenses comprises.)  
Site : 1,7 ha  
34 000m² SDP (surface de plancher)



# PARIS-DESCARTES : FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

## PREMIÈRE ÉTAPE VERS LA MODERNISATION D'UNE FACULTÉ HISTORIQUE

*La plupart des bâtiments de la faculté de pharmacie de l'université Paris-Descartes datant du XIX<sup>e</sup> siècle, leur configuration n'est plus en phase avec les activités du personnel, des étudiants et des enseignants-chercheurs du XXI<sup>e</sup> siècle... L'EPAURIF a été missionnée pour réhabiliter et réaménager cette faculté, afin de leur offrir un cadre de travail moderne.*

## PRÉSENTATION

L'université Paris-Descartes et l'État copilotent cette opération. Quant à l'EPAURIF, elle doit s'appuyer ici sur l'ensemble de ses compétences techniques et de réhabilitation de campus scientifiques en site occupé. Si la Direction du développement et de l'immobilier a mené les études préalables et de programmation de l'opération, c'est la Direction de la construction n°2 qui a conduit les études de conception de la tranche 1.

La faculté de pharmacie de Paris est riche d'un patrimoine historique ; en effet, sur le site concerné par les travaux — pôle d'enseignement, pôle de recherche et espace réservé à la vie étudiante, aux associations et à la bibliothèque — se trouvent le musée François-Tillequin, le Jardin botanique et la salle des Actes, éléments architecturaux dont le projet doit bien évidemment tenir compte. Or, dans ce lieu chargé d'histoire, aux bâtiments et aux activités hétérogènes, la programmation se révèle particulièrement technique, avec de multiples étapes de réalisation et un souci de sécurité renforcée.

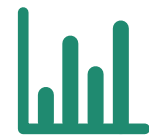
## PROGRAMME

Cette opération de réhabilitation de la faculté de pharmacie, réalisée en maîtrise d'ouvrage publique, répond à de multiples enjeux et attentes. En effet, une fois les infrastructures vieillissantes remplacées par des matériaux de dernière génération, les locaux réorganisés seront plus fonctionnels et plus accessibles à tout public, la sécurité accrue et la performance énergétique optimisée. Il est prévu de créer un espace de vie étudiante comprenant de la restauration. Il accroîtra la convivialité au cœur du site. La formation continue doit être regroupée et développée.

Nul doute que les bonnes conditions de travail des étudiants et des chercheurs au sein d'un campus moderne et attractif sont une des clés pour que la faculté conserve une activité de recherche théorique et appliquée de notoriété internationale.



**L'ÉPAURIF DÉCLINE SON  
EXPERTISE DE LA STRATÉGIE  
IMMOBILIÈRE DU SITE À LA CONDUITE  
D'OPÉRATIONS AU SEIN D'UN CAMPUS  
OCCUPÉ.**



### LE PROJET EN CHIFFRES

45 km de rayonnages



2016 EN BREF,  
LES ÉTUDES DE  
DIAGNOSTIC  
COMPLÉMENTAIRE  
SONT ENGAGÉES.

## ÉTUDES DE FAISABILITÉ DE L'OPÉRATION DE DÉSAMIANTAGE DE LA TOUR A SUR LE CAMPUS DE NANTERRE

DÉSAMIANTAGE ET MISE EN SÉCURITÉ D'UN HAUT LIEU DE LA MÉMOIRE CONTEMPORAINE

*Les compétences de l'EPAURIF en matière de désamiantage et de transfert ont été sollicitées pour accompagner l'université Paris-Nanterre dans la réalisation des études de faisabilité de l'opération de désamiantage de la Tour A sur le campus de Nanterre, tour à vocation de stockage des collections de la BDIC et du Service commun de la documentation (SCD).*

### PRÉSENTATION

L'université a déjà réalisé des études de diagnostic et de pré-programmation concernant le désamiantage de la tour A, où sont stockées les collections et les ouvrages de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et du service commun de documentation de la bibliothèque universitaire (SCD BU). Cependant, afin de se prémunir des risques inhérents à une telle opération, l'université a souhaité s'appuyer sur les compétences reconnues et l'expertise de l'EPAURIF en matière de désamiantage.

Ainsi, la Direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF et la direction de la construction no 2 assurent conjointement la conduite des études de faisabilité de l'opération de désamiantage jusqu'à la réalisation du dossier d'expertise.

### PROGRAMME

Un dossier d'expertise identifiant les risques techniques, financiers et organisationnels doit être réalisé afin de proposer des scénarios opérationnels. Il s'agit donc ici de finaliser la définition du programme des travaux de désamiantage de la tour A de la bibliothèque et de préciser les conditions de réalisation de l'opération sur ce site.

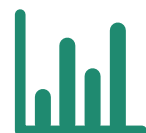
Dans ce cadre, l'EPAURIF établit un scénario de déménagement des magasins de la BDIC et de la BU. Il définit les conditions d'organisation des flux, de l'ouverture au public pendant les travaux et l'impact sur le travail interne des bibliothèques, ainsi que le fonctionnement des satellites de la tour durant le chantier. Le financement de l'opération est inscrit au CPER 2015-2020.



## DATES CLÉS

### 2016

Signature convention de mandat entre l'Université Paris-Sud, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'EPAURIF. Lancement des études de faisabilité.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : 8 789 m² SHON  
(surface hors œuvre nette)



**2016 EN BREF,  
LES ÉTUDES DE  
PROGRAMMATION  
SONT LANCÉES**

## RÉHABILITATION DU BÂTIMENT 425 DU CAMPUS D'ORSAY DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD DANS LE CADRE DU PROJET RENOVALO

LA RECONVERSION, EN BÂTIMENT D'ENSEIGNEMENT, D'UN IMMEUBLE TERTIAIRE LIBÉRÉ SUR LE CAMPUS D'ORSAY

*Au cœur du campus d'Orsay, le bâtiment 425 regroupera différentes entités du campus aujourd'hui dispersées.*

Une partie des activités de l'Université Paris-Sud est appelée à rejoindre le plateau de Saclay ou des sites en cours d'achèvement. Les espaces ainsi libérés dans la vallée d'Orsay doivent être restructurés et optimisés. Dans cette optique – et en lien avec le schéma directeur élaboré en 2012 et le schéma pluriannuel de stratégie immobilière –, plusieurs projets sont en cours de réalisation, financés par le contrat de plan État-Région 2015-2020. Parmi eux, le projet Renovalo pour l'enseignement.

## PRÉSENTATION

L'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des études préalables et de programmation de la réhabilitation du bâtiment 425.

## PROGRAMME

Le déménagement de l'Institut des mathématiques courant 2017 entraînera la libération des locaux du bâtiment 425 qu'il occupait jusqu'alors.

Le projet de réhabilitation du bâtiment 425 vise à regrouper les enseignements des UFR STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) et DEG (droit, économie et gestion), le master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), la Direction de l'Innovation Pédagogique (DIP), le laboratoire d'Études sur les Sciences et les Techniques (EST) et les associations culturelles des personnels de l'université.

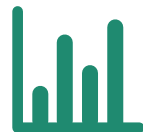
Les travaux de réhabilitation comprendront la réfection complète des installations techniques avec mise aux normes réglementaires et la restructuration des espaces afin de créer des synergies et d'offrir des locaux d'enseignement fonctionnels aux futurs utilisateurs.



## DATES CLÉS

### 2016

Signature de la convention de mandat entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation l'Université Paris-Sud et l'EPAURIF. Réalisation des études de pré-programmation pour Virtual Data (VD) et des études de faisabilité pour le laboratoire Imagerie et Modélisation en Neurobiologie et Cancérologie (IMNC).



## LE PROJET EN CHIFFRES

### Virtual Data

Surface : 2 200 m<sup>2</sup> SHON (surface hors oeuvre nette), dont au niveau supérieur

Surface : environ 250 m<sup>2</sup> pour 1,5 MW de matériel informatique dense (environ 85 racks)

### Laboratoire IMNC

Surface à réhabiliter : environ 1 000 m<sup>2</sup> SDP (surface de plancher)

Surface à construire : environ 800 m<sup>2</sup> SDP



## PARIS-SUD : P2IO

*Afin de renforcer et de dynamiser ses activités de recherche tout en rationalisant son patrimoine, l'Université Paris-Sud regroupe ses laboratoires de recherche dans des pôles thématiques d'excellence, sur le plateau de Saclay et dans la vallée historique d'Orsay.*

L'Université Paris-Sud est aujourd'hui particulièrement reconnue pour le niveau de sa recherche fondamentale. Ces recherches sont conduites dans des laboratoires partagés pour la plupart avec les grands organismes de recherche.

Le déménagement d'une partie des activités de l'Université Paris-Sud sur le plateau de Saclay entraîne une nécessaire restructuration et optimisation des espaces libérés sur le Campus d'Orsay (30 % des surfaces bâties concernées). Dans ce cadre, sur les bases du schéma pluriannuel de stratégie immobilière et d'un schéma directeur élaboré en 2012, plusieurs projets financés par le CPER 2015-2020 sont en cours, et notamment le projet P2IO (Physique des 2 Infinis et des Origines) pour la recherche.

salles existant dans les différents laboratoires, trop petites et peu efficaces énergétiquement.

Une étude d'opportunité menée en 2010 avait retenu le bâtiment 206 du campus de l'université d'Orsay pour héberger cette salle. Ce bâtiment de type industriel sur deux niveaux se situe au sud du campus. À terme, il est prévu que cette salle puisse accueillir au niveau supérieur le matériel informatique dense, le niveau inférieur étant dédié aux servitudes.

### Laboratoire d'imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie (IMNC)

A quelques mètres du centre de protonthérapie, de l'institut Curie et d'une future animalerie, la réhabilitation-extension du bâtiment 104 permettra le déménagement du laboratoire IMNC au cœur du nouveau pôle de recherche de l'université et de ses plateformes mutualisées.

## PRÉSENTATION

L'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des études préalables et de programmation des opérations Virtual Data et IMNC.

Le projet P2IO ambitionne ainsi l'émergence d'une composante Physique-Santé, dont les axes scientifiques seront principalement centrés sur le domaine de la cancérologie, principalement portée par le laboratoire IMNC.

L'installation du laboratoire IMNC se fera dans les parties libérées de l'aile sud du bâtiment 104 et dans une extension à créer pour obtenir la surface totale d'environ 1 800 m<sup>2</sup> SDP nécessaire au projet.

## PROGRAMME

### Virtual Data

La construction d'une salle informatique, permettra d'héberger les ressources informatiques du LABEX P2IO – en particulier sa plateforme technologique « Simulation, stockage et traitement de données massives » – et de ses différents partenaires. Une infrastructure moderne, résiliente et énergétiquement efficace remplacera donc les

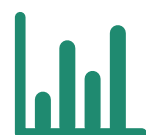
Les travaux de réhabilitation comprendront une intervention sur l'enveloppe du bâtiment 104, la restructuration des espaces existants, la réfection complète des installations techniques et une mise aux normes réglementaires, ainsi que la construction neuve de l'extension.



## DATES CLÉS

2016

Signature d'une convention de mandat entre l'université Paris 13, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et l'EPAURIF. Lancement des études de faisabilité. Réalisation de l'étude de flux.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : environ 6 000 m<sup>2</sup> SDO (surface dans œuvre disponible).



2016 EN BREF, LES DIAGNOSTICS TECHNIQUES ET LES ÉTUDES DE PROGRAMMATION SONT LANCÉS, L'ÉTUDE DE FLUX EST RÉALISÉE.

## RÉHABILITATION DE L'AILE SUD DU BATIMENT DE L'ILLUSTRATION SUR LE CAMPUS DE BOBIGNY

L'ABOUTISSEMENT DE LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT ? UNE FONCTIONNALITÉ OPTIMISÉE ET DE NOUVEAUX ESPACES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CAMPUS DE BOBIGNY

*L'université Paris 13 réhabilite, depuis 1996, l'ancienne imprimerie du magazine L'Illustration qui abrite aujourd'hui l'IUT et l'UFR de santé, médecine et biologie humaine (SMBH). Une dernière partie du bâtiment reste à aménager pour parachever la métamorphose de ce site à l'architecture industrielle des années 1930.*

## PRÉSENTATION

Le bâtiment accueillait jusqu'en 1971 l'une des plus modernes imprimeries d'Europe. Racheté en 1990 par la ville de Bobigny, le bâtiment est cédé à l'Université Paris 13 qui confie en 1996 sa réhabilitation à l'agence Paul Chemetov. Pour des raisons d'ordre budgétaire, le site a été réhabilité en plusieurs phases et sous différentes maîtrises d'ouvrage. Les 2/3 du bâtiment sont à ce jour réhabilités, le reste des espaces restant vacants et inaccessibles. Les locaux sont utilisés à usage d'activités d'enseignement de l'UFR de Santé, Médecine et Biologie Humaine, de l'IUT, et de vie étudiante (sport, cafétéria, bibliothèque...).

L'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage déléguée des études préalables et de programmation des espaces restant à réhabiliter.

## PROGRAMME

La réhabilitation de la dernière tranche du bâtiment de l'Illustration, permettra à l'ouvrage de retrouver son identité et une cohérence fonctionnelle et vise à développer le département de génie biologique de l'IUT, doter l'UFR SMBH de nouveaux locaux d'enseignement – dont une plateforme de simulation médicale – et proposer de nouveaux espaces de vie étudiante.

En parallèle, une réflexion est engagée pour le réaménagement des espaces extérieurs du campus.

“

L'ÉPAURIF EST EN CHARGE DU PILOTAGE DES ÉTUDES DE PROGRAMMATION DE L'ACHÈVEMENT DE LA RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT EMBLÉMATIQUE.



### DATES CLÉS

#### 2016

Signature d'une convention de mandat (Université Paris 13 ; MESRI ; EPAURIF).  
Lancement des études de faisabilité.  
Intégration du projet dans la communauté francilienne de l'analyse du cycle de vie (ACV).



**2016 EN BREF,  
LES ÉTUDES DE  
PROGRAMMATION SONT  
LANCÉES**

### PROJET DE RESTRUCTURATION DE L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE VILLETANEUSE POUR LA CRÉATION DE LA MAISON DES SCIENCES NUMÉRIQUES DE NOUVEAUX ESPACES POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 13

*L'extension de la bibliothèque universitaire de Villetaneuse, livrée en 2017, libère 4 500 m<sup>2</sup> de l'actuelle bibliothèque. La Maison des Sciences numériques, bâtiment signal du futur village numérique Anor@num de l'université, s'y installera.*

### PRÉSENTATION

La maîtrise d'ouvrage des études préalables et de programmation a été déléguée à l'EPAURIF.



**L'ÉPAURIF EST EN CHARGE DU PILOTAGE DES ÉTUDES DE PROGRAMMATION DE CE PROJET INNOVANT AU CŒUR DU CAMPUS.**

### PROGRAMME

Avec la Maison des Sciences Numériques, l'université a l'ambition de créer une structure d'impulsion et de promotion de la recherche, de la formation et de la vie étudiante, véritable entité structurante de son futur village numérique Anor@num. Cette infrastructure offrira des espaces innovants, des lieux d'échanges, de travail et de services adaptés pour accueillir en un seul lieu étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs.

Dans le cadre de cette intervention, le bâtiment datant des années 70 sera bien sûr remis aux normes de sécurité et d'accessibilité, et ses performances énergétiques se verront significativement améliorées. Cette réflexion s'inscrit dans une démarche pilote en matière de développement durable, notamment en intégrant des approches innovantes en ce qui concerne l'Analyse du Cycle de Vie dès la phase de programmation.



## DATES CLÉS

### Décembre 2015

Adoption du schéma directeur de la Comue PSL.

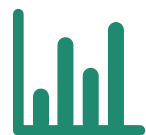
### 2016

Juillet : désignation de l'équipe de programmation.

Décembre : présentation des premiers scénarios.



2016 EN BREF,  
LANCEMENT DES ÉTUDES  
ET PRÉSENTATION DE  
PREMIERS SCÉNARIOS



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface actuelle : environ 10 000 m² SU (surface utile)

Surface future envisagée : environ 13 000 m² SU (surface utile)

Estimations des travaux : environ 25 M€.

# ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES (ENSM) DE PARIS

L'ACCOMPAGNEMENT DES MINES PAR L'ÉPAURIF, DANS SA VISION À 2030 DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMUE PSL

*Dans le cadre du schéma directeur immobilier adopté par la communauté d'universités et établissements (Comue) de Paris Sciences et Lettres, l'École des mines de Paris souhaite adapter son site historique pour améliorer sa visibilité et y accueillir de nouvelles fonctions.*

## PRÉSENTATION

Les études préalables et de programmation du projet sont conduites par l'EPAURIF, qui a recruté pour ce faire une équipe de programmation dirigée par Isabelle Crosnier et s'est adjoint les compétences de l'Atelier parisien d'urbanisme pour la réalisation de l'analyse urbaine du site.

## PROGRAMME

Un programme scientifique et pédagogique toujours plus ambitieux, un fonctionnement en réseau accru, un développement des équipes de recherche... Ainsi ancrées dans la dynamique PSL, Les Mines doivent aujourd'hui entreprendre la mue du site historique Mines Paristech.

Pour ce faire, les attentes de l'établissement ont été étudiées afin de définir les principes programmatiques. Il s'agira de réorganiser les différents espaces en leur attribuant des fonctions spécifiques claires. Dans cette optique, un espace d'accueil structurant permettra de dissocier les flux. Les aménagements comprendront également la création de nouveaux lieux : un centre de conférences, une maison des Centres pour les chercheurs, un musée de la Minéralogie qui sera ouvert au public... L'espace dévolu aux locaux d'enseignement et de recherche devra être étendu. Les Mines entreront de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle en insérant une Learning agora auprès de la bibliothèque et en aménageant des lieux de détente, de repos, favorables à la sérénité...

Le défi de ce projet est lié aux contraintes fortes qu'imposeront la continuité des activités de l'école et le fait que Le bâtiment des Mines est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.



L'ÉPAURIF PROPOSE DES APPROCHES CONTRASTÉES POUR ÉTUDIER LES MÉCANISMES ET LES ENJEUX QUI SOUS-TENDENT LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU SITE



## DATES CLÉS

### Décembre 2015

Adoption du schéma directeur de la COMUE PSL.

### 2016

Septembre : lancement de la mission.

Décembre : présentation de la faisabilité des logements dédiés aux chercheurs et de l'étude d'implantation du centre de conférences.

### 2017

Estimation des projets.

Concertation avec la CRMH

Définition des montages juridiques et financiers.



## LE PROJET EN CHIFFRES

### 9 logements

Surface : 300 m² SU (surface utile), dont

logements : 180 à 225 m² SU,

locaux communs : 75 m² SU.

### Centre de congrès et restaurant

Surface : 1 500 m² SU

(surface utile), dont

centre de congrès : 1 030 m²

SHON (surface hors œuvre nette), avec un amphithéâtre de 250 places,

restaurant : 930 m² SHON

(surface hors œuvre nette)

pour 250 couverts et 600

repas par service.

## 2016 EN BREF, DÉSIGNATION DU TITULAIRE ET PRÉSENTATION DE SCÉNARIOS D'IMPLANTATION



## OBSERVATOIRE DE PARIS

C'EST AVEC L'EPAURIF QUE L'OBSERVATOIRE ÉTUDIE LA FAISABILITÉ DE PROJETS IMMOBILIERS DU CAMPUS PORT-ROYAL ARAGO, REMIS EN PERSPECTIVE AU REGARD DE LA DYNAMIQUE PSL.

*Dans le cadre du schéma directeur immobilier de la communauté d'universités et établissements Paris Sciences et Lettres (Comue PSL), l'Observatoire de Paris a engagé une étude de faisabilité pour l'accueil, sur son site, d'un centre de conférences, d'un espace de restauration et des logements destinés aux chercheurs.*

## PRÉSENTATION

L'EPAURIF réalise des études préalables et de programmation concernant les logements destinés aux chercheurs, le centre de congrès et le restaurant. Pour mener à bien ce projet, l'EPAURIF s'appuie sur une équipe de programmation conduite par Artelia. L'Atelier parisien d'urbanisme a également apporté son expertise dans l'analyse urbaine du site.

## PROGRAMME

Sur ce site classé, dont certains bâtiments le sont également, au titre des monuments historiques, il s'agit de réorganiser certaines fonctions de l'Observatoire dans un objectif de valorisation de son patrimoine et d'ouverture au public.

Le centre de conférences et son restaurant seraient des édifices neufs, qui devront s'imbriquer harmonieusement entre les bâtiments classés.

Parmi ces derniers, un ancien relais de poste, une fois restructuré, hébergerait 9 logements dédiés aux chercheurs.



L'ÉPAURIF ACCOMPAGNE LES PARTIES PRENANTES DU PROJET DANS L'OBJECTIF DE CIRCONSCRIRE LES RISQUES SUR CES OPÉRATIONS.



## DATES CLÉS

### 2014

Signature de la convention entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sciences Po Paris et l'EPAURIF.

### 2015

Études de pré-programmation.  
Audits patrimoniaux des bâtiments.

### 2016

Hôtel de l'Artillerie : études de programmation détaillées.  
Hôtel de la Meilleraye : diagnostics techniques.

### 2017

Hôtel de l'Artillerie : lancement de la consultation en contrat de promotion immobilière (CPI).  
Accompagnement de Sciences Po par l'EPAURIF dans la définition de sa stratégie Immobilière pour son campus parisien.



**2016**  
**EN BREF,**  
**LA PROGRAMMATION**  
**DÉTAILLÉE ET FINALISÉE,**  
**LE SITE EST ACQUIS PAR**  
**SCIENCES PO PARIS**

## SCIENCES PO PARIS : HÔTELS DE L'ARTILLERIE ET DE LA MEILLERAYE

### UNE ÉTAPE ESSENTIELLE DANS UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

*Après 145 ans d'existence et une réputation d'excellence, l'institut d'études politiques de Paris (Sciences Po Paris) renforce son image internationale et sa vitrine parisienne.*

Sciences Po Paris souhaite accroître sa visibilité internationale. Dans cet objectif, l'institut a récemment acquis l'hôtel de l'Artillerie, un ensemble de bâtiments inoccupés, classés et soumis au plan de sauvegarde et de mise en valeur du 7<sup>e</sup> arrondissement. Par ailleurs, l'hôtel de la Meilleraye, qui abritait l'École nationale d'administration (ENA) jusqu'en 1979, aujourd'hui propriété de Sciences Po Paris, nécessite également d'être réhabilité pour être mieux exploité.

## PRÉSENTATION

Sciences Po a délégué la maîtrise d'ouvrage des études préalables de réhabilitation et de réaménagement des deux opérations à l'EPAURIF.



**L'EPAURIF MOBILISE SUR CE PROJET SON EXPERTISE EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION D'OPÉRATIONS COMPLEXES À FORT ENJEU PATRIMONIAL**

## PROGRAMME

Des travaux de restructuration doivent donc être envisagés dans ces lieux de qualité afin de répondre aux besoins des 13 000 étudiants de Sciences Po Paris et à une stratégie de développement international de l'institut. Pour une meilleure visibilité, l'institut a choisi de ne conserver qu'un seul lieu, le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris et de constituer un campus urbain à la fois contemporain et dynamique sur des sites à caractère historique. Les sites en location seront donc abandonnés, les services connexes rapprochés dans un but d'efficacité de fonctionnement. Le programme de l'hôtel de l'Artillerie consiste en un espace unique regroupant l'enseignement, la recherche, les bureaux, la bibliothèque et les lieux de vie collective ; un campus urbain à la lecture simple.

Outre la rénovation des locaux qui sera entreprise afin de répondre aux exigences d'un enseignement de qualité, les travaux de l'hôtel de la Meilleraye comprendront la remise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.



## DATES CLÉS

### 2011 - 2012

Identification par le Crous de projets susceptibles d'être mis en œuvre au titre du plan Campus. Signature d'une convention tripartite entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Crous et l'EPAURIF conférant à ce dernier la conduite d'études préalables à la rénovation du centre Sarrailh.

### 2013

Finalisation des études de préfiguration technique, juridique et financière de l'opération..

### 2014

Etudes de programmation

### 2015

Divers diagnostics et études complémentaires. Élaboration du dossier d'expertise.

### 2016

Convention de mandat confiant à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation du projet.



### 2017

Concours d'architecture et notification du marché de maîtrise d'œuvre.

### 2018

Études de conception et validation du permis de construire (PC)..

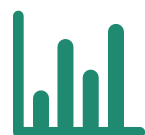
### 2019

Démarrage des travaux de restructuration.

### 2020

Réception des travaux.

**2016 EN BREF,  
FIN DES ÉTUDES DE  
PROGRAMMATION.  
LANCEMENT DE LA  
PROCÉDURE DE CONCOURS  
D'ARCHITECTURE**



## LE PROJET EN CHIFFRES

Parcelle : environ 4 000 m<sup>2</sup>

Ensemble immobilier : 21 000 m<sup>2</sup> SHON (surface hors œuvre nette)

16 niveaux : R + 9 et sous-sols compris

Budget prévisionnel global : 17,3 M€

## CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS) PARIS, CENTRE SARRAILH - IRE TRANCHE

LA PREMIÈRE PHASE DU PROJET DE RÉHABILITATION GLOBALE SE DESSINE POUR LE CENTRE SARRAILH, BÂTIMENT-PHARE DE LA VIE ÉTUDIANTE À PARIS.

*Le Crous de Paris, établissement public sous tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est l'un des lieux étudiants les plus fréquentés de la capitale. Ses locaux, construits au début des années 1960 par Georges Popesco et André Lacoste, voient passer 3 300 personnes par jour.*

La mission du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (Crous) est d'améliorer le quotidien des 320 000 étudiants parisiens. Le centre Sarrailh regroupe logements, restaurant, services administratifs, centre sportif... Lieu de passage par excellence, il n'a jamais pu bénéficier d'une réhabilitation globale.

## PRÉSENTATION

En 2012 et en 2013, le Crous a conventionné l'EPAURIF pour effectuer des études de programmation. Au terme de cette étape de réflexion, la Direction de la construction n°1 de l'EPAURIF a pris en charge la réalisation de la phase 1 du projet de réhabilitation globale du centre Sarrailh.

Cette opération, financée par l'État, la Ville de Paris et le Crous, s'inscrit dans le cadre du plan Campus.

## PROGRAMME

Cette première phase de la réhabilitation du centre Sarrailh répond à plusieurs objectifs. Il s'agit non seulement de mettre aux normes le bâtiment dans le respect des règles de sécurité incendie et d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP), d'améliorer les installations techniques et les conditions d'exploitation et de maintenance, mais aussi d'effectuer la rénovation thermique du Crous en lui-même et du centre sportif universitaire. Par ailleurs, ce dernier sera en partie rénové, de même que le rez-de-chaussée du hall d'accueil du Crous. Une fois rénovés, les locaux du Crous, mis en valeur, offriront une nouvelle image résolument plus moderne et mieux adaptée à leurs fonctions.



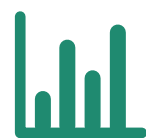
**UN PROJET TECHNIQUE AVEC UN ENJEU ARCHITECTURAL IMPORTANT SUR UN BÂTIMENT MULTIUSAGE COMPLEXE**



## DATES CLÉS

### 2016

Signature d'une convention de mandat tripartite (Université Paris-Sud, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et EPAURIF).  
Lancement des études de faisabilité du PUIS et d'aménagement du site.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface du PUIS : environ 20 000 m<sup>2</sup> SDP (surface de plancher)



2016 EN BREF,  
LES DIAGNOSTICS  
TECHNIQUES DU SITE DE  
LA REDOUTE ET LES ÉTUDES  
DE PROGRAMMATION  
DU PUIS SONT LANCÉS

## PROJET DE CONSTRUCTION DU PÔLE UNIVERSITAIRE INTERDISCIPLINAIRE DE SANTÉ (PUIS) POUR L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD À VILLEJUIF UN NOUVEAU PÔLE D'ENSEIGNEMENT SANTÉ AU CŒUR DE LA VALLÉE SCIENTIFIQUE DE LA BIÈVRE

*Situé à Villejuif dans la ZAC CAMPUS GRAND PARC et à proximité immédiate de la future gare du Grand Paris, le site de la Redoute des Hautes-Bruyères accueillera Le PUIS, véritable catalyseur des composantes de santé de l'Université Paris-Sud.*

Le regroupement en un même lieu des formations des métiers de la santé (médecine-pharmacie-paramédical) vise à créer un pôle de compétence complémentaire, au pôle biologie/pharmacie/chimie à venir sur le campus de Saclay, et favorise le développement d'un cluster scientifique de haut niveau sur la vallée de la Bièvre en synergie avec la recherche et les formations dispensées au sein des sites hospitalo-universitaires présents à proximité (Institut Gustave Roussy, Kremlin-Bicêtre, Paul Brousse, Paul Guiraud, etc.). La Redoute des Hautes-Bruyères est une ancienne fortification militaire construite en 1870 par Viollet-Le-Duc. Ainsi positionné sur un point culminant du Val-de-Marne, le pôle universitaire bénéficiera d'une situation urbaine remarquable, à proximité du parc départemental des Hautes-Bruyères et à 300 m de la future gare du Grand Paris Express.

## PROGRAMME

Le pôle universitaire interdisciplinaire de santé accueillera à la fois les élèves de la première année commune médecine-pharmacie (PACES), les formations paramédicales – dont les instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi), les instituts de formation de manipulateurs (IFMEM) et les écoles de kinésithérapie –, l'École de santé publique, l'École des sciences du cancer, l'Institut de formation supérieure biomédicale (IFSBM) et le master Éthique. En outre, la formation continue de médecine et de pharmacie sera suivie en ces lieux par les professionnels de santé. Le nombre d'inscrits à venir par année est évalué à environ 8 500 étudiants en formation initiale et apprenants en formation continue.

Les études de programmation s'accompagnent d'une réflexion urbaine sur l'ensemble du site de La Redoute. En effet, il est appelé à accueillir également des espaces publics, des logements conventionnés, des équipements, etc. Leur réalisation est prévue dans le cadre du concours métropolitain « Inventons la Métropole ».

## PRÉSENTATION

La maîtrise d'ouvrage des études préalables et de programmation du PUIS a été déléguée à l'EPAURIF.



L'ÉPAURIF CONDUIT LA  
RÉALISATION DES ÉTUDES DE  
PROGRAMMATION D'UN PROJET  
AMBITIEUX, AUX ENJEUX MAJEURS  
POUR LE TERRITOIRE.



## DATES CLÉS

**2013**

Adaptation du programme.  
Lancement d'un concours  
d'architecture.

**2014**

Démarrage des études de  
conception et notification  
du marché de maîtrise  
d'œuvre.

**2015 - 2016**

Études de maîtrise  
d'œuvre.

**2017**

Désignation de l'entreprise  
de travaux.

**2017 - 2018**

Travaux.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : 900 m<sup>2</sup> SU (surface  
utile), dont  
700 m<sup>2</sup> : zone d'élevage  
avec 4 500 cages  
200 m<sup>2</sup> : zones  
d'expérimentation liées à  
l'animalerie  
Budget : 9 M€ toutes  
dépendances comprises



**2016 EN BREF,  
LANCEMENT DE L'APPEL  
D'OFFRE POUR LA  
RÉALISATION DES  
TRAVAUX**

# UNIVERSITÉ PIERRE-ET-MARIE-CURIE (UPMC) : JUSSIEU - ANIMALERIE

UNE NOUVELLE ANIMALERIE, MAIS TOUJOURS SUR LE CAMPUS DE JUSSIEU

*La décision, en 2011, de déplacer l'animalerie de rongeurs de l'université Pierre-et-Marie-Curie (UPMC) était motivée par les exigences de mise en conformité avec la réglementation sécurité incendie.*

## PRÉSENTATION

L'EPAURIF assurant la maîtrise d'ouvrage du projet dans le cadre de la convention sur l'achèvement de la rénovation du campus de Jussieu, c'est la société Grossmann-Perrin-Noé qui a établi le programme de réalisation de l'animalerie, et la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence d'architecture TRANSFORM et au bureau d'études OTE Ingénierie.

## PROGRAMME

Toutes les animaleries de rongeurs sont actuellement situées au 8e étage des barres A, B et C. Elles seront donc rassemblées en un lieu unique.

Par ailleurs, cette future animalerie aura une fonction architecturale d'importance, puisqu'elle fermera les espaces extérieurs à l'ouest du campus de Jussieu.



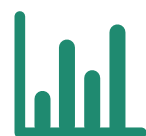
**L'ÉPAURIF, MAÎTRE D'OUVRAGE DE  
LA FUTURE ANIMALERIE DE L'UPMC**



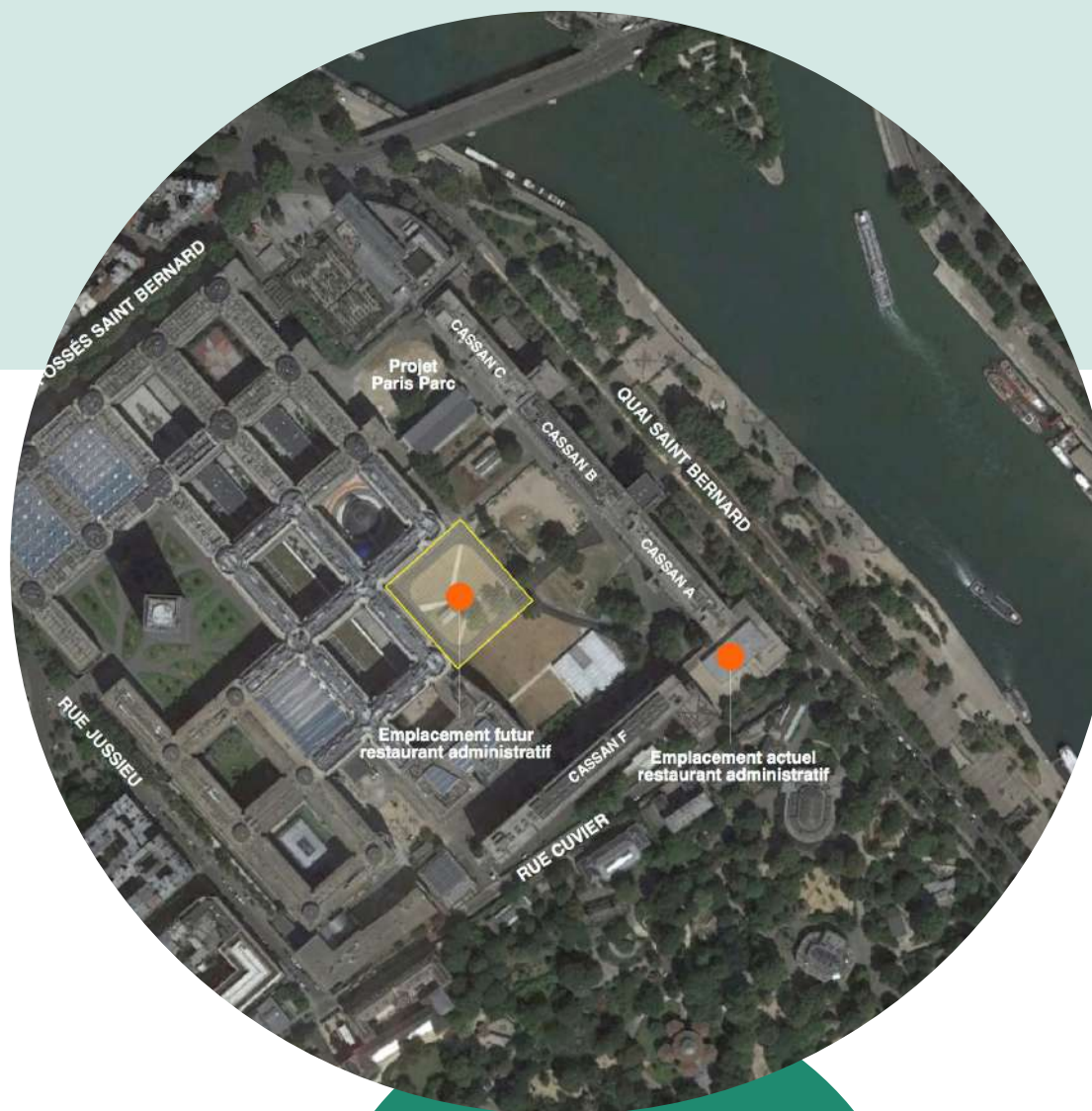
## DATES CLÉS

Octobre 2016

Transmission du dossier d'expertise au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

LE PROJET  
EN CHIFFRESSurface actuelle : 2 100 m<sup>2</sup>

SHO (surface hors œuvre)

Nombre actuel de  
couverts : 1550Nombre de couverts  
souhaités : 2000

2016 EN BREF,  
RÉALISATION DES ÉTUDES  
DE PROGRAMMATION  
ET DÉPÔT D'UN DOSSIER  
D'EXPERTISE AUPRÈS  
DU MENESR

UNIVERSITÉ PIERRE-ET-MARIE-CURIE  
(UPMC) : RESTAURANT ADMINISTRATIF

UN NOUVEAU RESTAURANT POUR LE PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

*Un restaurant administratif de 2 000 rationnaires doit être reconstruit dans le cadre de l'achèvement de la rénovation du campus de Jussieu. C'est l'Épaurif qui conduit les études de programmation détaillée et lance le concours de sélection du maître d'œuvre.*

Actuellement localisé sur le campus de Jussieu, à l'angle de la rue Cuvier et du quai Saint-Bernard, le restaurant administratif (RA) occupe un bâtiment accueillant également le restaurant universitaire (RU). Les deux espaces de restauration sont gérés par le CROUS. Ce bâtiment construit il y a cinquante ans, n'a jamais fait l'objet d'une rénovation lourde. Compte tenu de sa vétusté, le bâtiment est énergivore et des travaux seront nécessaires à court et moyens termes tant pour leur aménagement intérieur que pour leur accessibilité. Par ailleurs, les installations techniques et les équipements sont appelés à être renouvelés dans les prochaines années.

## PROGRAMME

L'objectif de ce programme est donc à la fois de construire un restaurant administratif en accord avec les réglementations énergétiques et d'hygiène, disposant donc d'installations techniques et d'équipements conformes et fonctionnels, et permettant d'accueillir 450 rationnaires supplémentaires.

Plusieurs solutions opérationnelles sont aujourd'hui à l'étude, le but étant d'offrir au personnel de l'UPMC un outil moderne, fonctionnel et correctement dimensionné.



L'ÉPAURIF AVANCE EN  
PARTENARIAT AVEC L'UPMC.

## PRÉSENTATION

En octobre 2016, l'EPAURIF et l'UPMC ont déposé, pour validation, au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) un dossier d'expertise présentant les aspects fonctionnels et programmatiques du projet, et les pistes de travail envisagées.



## DATES CLÉS

**2015**

Notification du marché de programmation des soutes.

**2016**

Notification du marché de maîtrise d'œuvre.  
Démarrage de la phase études.

**2018**

Lancement des travaux

**2019**

Mise en service du bâtiment.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface d'emprise au sol :

370 m²

Surface utile : 280 m²

Budget : 3,5 M€



**2016 EN BREF,  
L'ANNÉE DE SÉLECTION  
DU PROJET**

# UNIVERSITÉ PIERRE-ET-MARIE-CURIE (UPMC) : JUSSIEU - SOUTES

UNE RELOCALISATION SUR LE SITE MÊME DU CAMPUS DE JUSSIEU

*Les soutes de stockage de produits et déchets dangereux, présentes sur le campus de Jussieu, vont être démolies et reconstruites dans le cadre des opérations de rénovation du site.*

## PRÉSENTATION

L'EPAURIF est le maître d'ouvrage de cette opération, dans le cadre de la convention sur l'achèvement de la rénovation du campus de Jussieu.

Elle a confié la réalisation du programme à Artelia et la maîtrise d'œuvre à une équipe composée de Pascal Beau, BIM et C&E.

## PROGRAMME

Alors que les soutes de stockage des produits chimiques sont à ce jour au cœur du campus, dans des locaux vétustes, il a été décidé de les reconstruire dans un lieu moins central, près de l'accès Cuvier des véhicules.

C'est le service interdisciplinaire d'aide à la recherche et à l'enseignement (Siare) qui gérera les futures soutes de stockage pour les produits chimiques neufs et le service d'hygiène et sécurité (SHS) qui gérera les déchets dangereux. Le projet comprendra un poste de surveillance, un magasin central, les soutes de déchets dangereux, des locaux techniques et une aire de stationnement.



**L'ÉPAURIF ASSURE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE L'OPÉRATION.**



## DATES CLÉS

2016

Signature d'une convention de mandat entre l'Université Paris 13, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'EPAURIF. Réalisation des études de faisabilité et lancement de la pré-programmation.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : 6 700 m² SHON  
(surface hors œuvre nette)



2016 EN BREF,  
LES DIAGNOSTICS  
TECHNIQUES DU SITE ET  
L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ  
SONT FINALISÉS.

## CONSTRUCTION NEUVE D'UN BÂTIMENT DESTINÉ À ACCUEILLIR LES LABORATOIRES LAGA, LIPN ET L2TI SUR LE CAMPUS DE VILLETANEUSE

UN NOUVEAU BÂTIMENT SIGNAL POUR GÉNÉRER PLUS DE SYNERGIE ENTRE LES ÉQUIPES ET FAVORISER LE RAYONNEMENT DES LABORATOIRES

*Le projet s'inscrit dans le cadre de l'extension des laboratoires de l'Université Paris 13 favorisant son implication dans le pôle Cap Digital, pôle de compétitivité de la transformation numérique.*

L'université a pour ambition de créer sur le campus de Villetaneuse un véritable centre de recherche dans les domaines des mathématiques, des sciences et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Pour ce faire, elle prévoit la construction d'un bâtiment neuf destiné à accueillir des laboratoires associés au CNRS : le laboratoire analyse, géométrie et applications (LAGA), le laboratoire d'informatique de Paris nord (LIPN), ainsi que le laboratoire de traitement et transport de l'information (L2TI).

## PRÉSENTATION

L'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage déléguée des études préalables et de programmation. L'étude de faisabilité a fait émerger la nécessité de réaliser l'opération en deux phases afin de respecter le budget alloué.

## PROGRAMME

La construction d'un site attractif, qui regroupera les laboratoires LAGA, LIPN et L2TI, aura un impact essentiel sur le rayonnement et le développement des leurs activités, en favorisant notamment le partage des connaissances.

Les équipes associées à ces laboratoires et les doctorants, dont les effectifs sont appelés à évoluer, disposeront de meilleures conditions d'accueil, d'espaces supplémentaires tant pour travailler que promouvoir des événements scientifiques.

Ce futur bâtiment devra s'intégrer dans l'environnement urbain afin de marquer l'entrée nord-est de l'université (côté tramway et tangentielle).



**L'ÉPAURIF EST EN CHARGE DU PILOTAGE DES ÉTUDES DE PROGRAMMATION DES NOUVEAUX LOCAUX DES LABORATOIRES.**



## DATES CLÉS

### 2010

Convention entre l'État et l'EPAURIF, lui conférant la maîtrise d'ouvrage des études.

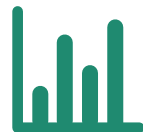
### 2012 - 2013

Réalisation des études de pré-programmation (cabinet AMO, Véronique Lancelin).

Lancement des études de valorisation (cabinet ARP).

### 2016

Protocole d'accord foncier entre l'État, l'Établissement public d'aménagement de La Défense-Seine-Arche (Epadesa), la Ville de Nanterre, le Crous et l'université Paris-Nanterre, qui prévoit l'implantation de l'INS HEA sur le campus de Nanterre. Validation du pré-programme mis à jour.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Budget prévisionnel : 27 M€, inscrit au contrat de plan État-Région (CTPER) 2015-2020

**2016 EN BREF,  
LE PROTOCOLE D'ACCORD  
FONCIER EST SIGNÉ ET LA  
PRÉ-PROGRAMMATION  
MISE À JOUR.**



## INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE FORMATION ET DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION DES JEUNES HANDICAPÉS ET LES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS (INS HEA) LE FUTUR BÂTIMENT DE L'INS HEA SUR LE CAMPUS DE NANTERRE : UN BEAU PROJET DE CONSTRUCTION ADAPTÉE.

*A l'issue des études de relocalisation de l'INS HEA réalisées par l'EPAURIF, les partenaires ont retenu le campus de l'université Paris-Nanterre. La phase opérationnelle est maintenant en cours de préparation.*

## PRÉSENTATION

En dépit de sa situation exceptionnelle – 2 ha sur le Mont-Valérien – et de son architecture de caractère, le site de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA) va être relocalisé sur le campus de Nanterre. Difficile d'accès, il présente en effet des locaux vétustes, inadaptés aux activités et au public accueilli, et les coûts d'exploitation et de maintenance sont trop élevés pour l'institut.

L'EPAURIF a donc été chargée par le recteur de l'académie de Versailles de mener les études préalables et de programmation du projet de relogement de l'INS HEA. La valorisation du site actuel de Suresnes sera également étudié.

## PROGRAMME

En rejoignant le campus de Nanterre, l'INS HEA sera en mesure de travailler en synergie et en complémentarité avec l'université, dans le cadre de la communauté d'universités et établissements (Comue) Paris Lumières. Sa proximité géographique lui permettra de profiter des services et des équipements techniques du campus, en particulier de l'hébergement et de la restauration. Enfin, Nanterre présente une desserte facile et attractive.

Par ailleurs, cette construction pourra être une formidable vitrine de l'accessibilité d'un bâtiment aux personnes handicapées.



**L'ÉPAURIF ACCOMPAGNE L'INS HEA DANS LA DÉFINITION DE SON PROJET ET DE SES INTÉRÊTS, NOTAMMENT DANS LA DÉFINITION D'UN MONTAGE INNOVANT PERMETTANT UNE OFFRE DE LOGEMENT EN ADEQUATION AVEC SES BESOINS.**



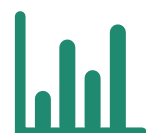
## DATES CLÉS

### 2016

Janvier : lancement de l'étude de faisabilité.

Mai : validation, par l'université, du scénario d'intervention.

Juillet : remise des conclusions de l'étude.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface emprise foncière : environ 8 500m<sup>2</sup>, dont université : 7 000 m<sup>2</sup> SDP (surface de plancher)  
logements étudiants et chercheurs : environ 1 500 m<sup>2</sup>



2016 EN BREF,  
RÉALISATION D'UNE ÉTUDE  
DE VALORISATION DE LA  
FRANGE EST DU  
CAMPUS JUSSIEU

## UNIVERSITÉ PIERRE-ET-MARIE-CURIE (UPMC)

JUSSIEU EST DEVENUE UNE RÉFÉRENCE POUR SA RESTRUCTURATION DES ESPACES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE. L'UN DE SES PROCHAINS ENJEUX EST LE RENFORCEMENT DE SA VIE DE CAMPUS.

*La libération du bâtiment Cassan F va permettre d'intégrer cette emprise aux programmes stratégiques et techniques de l'UPMC. L'université souhaite donc mener une étude de valorisation de cet espace afin d'identifier le modèle juridique et économique le plus adapté.*

## PRÉSENTATION

Une fois achevés le désamiantage et la rénovation du campus de Jussieu le schéma pluriannuel de l'université prévoit l'implantation d'équipements liés à la vie du campus, suite au retrait des fonctions d'enseignement et de recherche de la barre Cassan F. Une étude a donc été conduite par l'EPAURIF et l'UPMC dans cet objectif de mutation des espaces.



L'EPAURIF ACCOMPAGNE L'UPMC PAR L'ÉTUDE DES OUTILS JURIDIQUES DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER, LA DÉFINITION D'UNE PROGRAMMATION MIXTE, FINANCIÈREMENT ÉQUILIBRÉE, ET D'UNE INSERTION QUALITATIVE DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT.

## PROGRAMME

L'ambition de l'université Pierre-et-Marie-Curie est d'améliorer ses services auprès de l'ensemble des publics du campus de Jussieu. L'accent doit ainsi être mis sur les logements pour les étudiants, les résidences dédiées aux professeurs, chercheurs ou visiteurs de Sorbonne-Universités pour des séjours de durée courte ou moyenne. De même, les services et commerces de proximité pourraient être prévus : cabinet médical, laverie...

Le projet envisage aussi la création d'espaces de pratique sportive, des espaces polyvalents et modulaires de pratiques académiques, culturelles, artistiques et associatives, qui seront destinés non seulement aux étudiants, mais aussi aux personnels de Sorbonne-Universités.



2016 EN BREF,  
LES DIAGNOSTICS  
D'ACCESSIBILITÉ ONT ÉTÉ  
FINALISÉS ET LE PRESTAIRE  
RETENU POUR L'ÉLABORATION  
DU SCHÉMA DIRECTEUR  
ÉNERGIE

## ÉTUDES D'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR ÉNERGÉTIQUE SUR LE CAMPUS DE VILLETANEUSE ET DE L'AD'AP DE L'UNIVERSITÉ PARIS 13

*En 2014, l'université Paris 13 avait élaboré, en collaboration avec l'EPAURIF, son schéma directeur immobilier. Il s'agit maintenant de l'accompagner dans ses obligations réglementaires visant à l'amélioration de l'accessibilité du site et à ébaucher une réflexion de refonte du modèle énergétique du campus de Villetaneuse.*

### PRÉSENTATION

L'université Paris 13 dispose d'un patrimoine immobilier important dont la construction date des années 1970 et nécessite d'importants travaux de mises aux normes réglementaires ainsi que des adaptations aux enjeux de développement durable. L'université a souhaité que l'EPAURIF l'accompagne dans l'élaboration d'une part d'un schéma directeur énergétique sur son campus de Villetaneuse et d'autre part de son agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP).

### PROGRAMME

L'objectif de ces deux démarches est de hiérarchiser des priorités opérationnelles. Un programme de travaux pluriannuel sera donc élaboré afin d'optimiser les investissements nécessaires pour répondre aux exigences réglementaires et pour améliorer les performances énergétiques du patrimoine bâti.

Un diagnostic global technique, économique et environnemental sera effectué afin de détecter les économies réalisables en matière de dépenses énergétiques. Il portera entre autres sur une analyse du fonctionnement et de l'exploitation du réseau de chaleur, des installations secondaires et du patrimoine bâti. Dans ce cadre, le bilan économique global sera étudié. Enfin, il sera demandé aux utilisateurs leur niveau de satisfaction.

Au terme de ce diagnostic complet, divers scénarios opérationnels seront imaginés, qui pourront identifier les conditions d'intégration des énergies renouvelables, proposer une amélioration des performances des équipements et des bâtiments et, afin d'être exhaustifs, préciser les conditions de mise en œuvre et les financements mobilisables.



## DATES CLÉS

### 2016

Janvier : lancement de l'étude de faisabilité.  
Mai : validation du scénario d'intervention par l'université.  
Juillet : remise des conclusions de l'étude.



**2016 EN BREF,  
RÉALISATION D'UNE ÉTUDE  
DE FAISABILITÉ POUR  
L'AMÉNAGEMENT DES  
SPACES EXTÉRIEURS**

# AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS DE L'UNIVERSITÉ D'ÉVRY-VAL-D'ESSONNE

UNE PREMIÈRE DÉMARCHÉ POUR L'ANIMATION DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ D'ÉVRY VAL D'ESSONNE

*Sur le campus de l'université d'Évry Val d'Essonne les espaces extérieurs vont être réaménagés afin de ramener la vie estudiantine en son cœur.*

Faute d'aménagements extérieurs propices, l'université d'Évry Val d'Essonne souffre d'un manque d'animation sur son campus et souhaite remédier au fait qu'il se vide une fois les cours achevés. Une consultation a donc été lancée pour repenser des aménagements favorables à la vie de campus.

## PRÉSENTATION

Au terme d'un appel d'offres lancé par l'université en 2015, l'EPAURIF, en co-traitance avec l'agence Didier Saco Design, a été retenue en tant que prestataire des études. Il s'agissait d'évaluer la faisabilité de l'aménagement des espaces extérieurs du campus.



**L'ÉPAURIF A PROPOSÉ UN PLAN D'ACTIONS POUR PERMETTRE LA CRÉATION D'UN CAMPUS URBAIN.**

## PROGRAMME

Un diagnostic architectural et urbain du campus, en centre-ville d'Évry, était nécessaire. L'EPAURIF a donc analysé le territoire entourant l'université. À l'occasion d'une enquête, étudiants, enseignants et personnels ont décrit leur perception des espaces du campus.

Ces travaux ont permis d'envisager divers scénarios de développement. Un phasage et un chiffrage du plan d'action ont donc été réalisés, dans l'objectif d'améliorer rapidement le cadre de vie et d'études des étudiants et également de préparer des opérations immobilières propices au développement stratégique du campus.

Les études de l'EPAURIF ont permis à l'université de décider d'une stratégie globale d'aménagement. Ainsi, non seulement les espaces publics seront paysagers et disposeront de nouveaux mobiliers, mais des bâtiments pourront être construits, en particulier pour favoriser les activités sportives des étudiants.



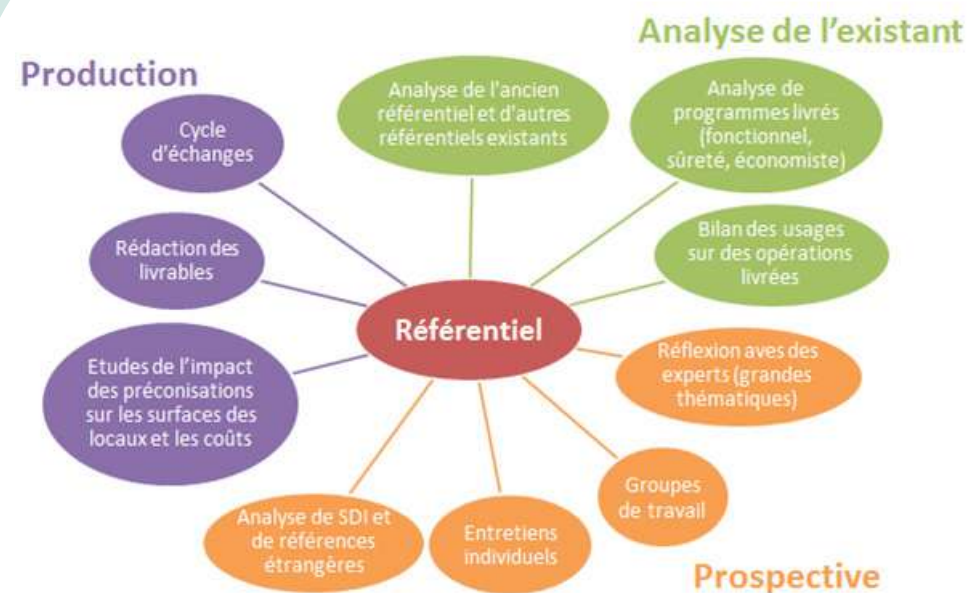
## DATES CLÉS

### 2015

Mise en place du cadre conventionnel entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'Epaupif.

### 2016

Recrutement d'un assistant à la maîtrise d'ouvrage (AMO).  
Démarrage des études.  
Organisation des groupes de travail.



**2016 EN BREF,  
RECRUTEMENT DE L'AMO,  
BILAN DES USAGES ET  
ORGANISATION DES  
PREMIERS GROUPES  
DE TRAVAIL**

# RÉFÉRENTIEL IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

## REFONDER L'OUTIL D'AIDE À LA PROGRAMMATION IMMOBILIÈRE UNIVERSITAIRE

*Le référentiel des constructions universitaires constituera un outil d'aide à la programmation d'un projet de construction, de restructuration ou d'extension de bâtiment universitaires.*

En 1997, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche éditait le Référentiel des constructions universitaires qui constituait alors un outil d'aide à la programmation d'un projet de construction de bâtiments universitaires. Vingt ans après, une refonte de ce document d'orientations s'avère nécessaire. En effet, les nouvelles priorités de l'État en matière d'immobilier, l'évolution des activités et des pratiques des universités, les améliorations techniques et technologiques et les modifications des ratios économiques et surfaciques l'ont rendu obsolète.

## PRÉSENTATION

La DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) a confié à l'EPAURIF la conduite des études de refonte du référentiel établi en 1997. Les objectifs de cette démarche sont multiples : prendre en compte les évolutions du système universitaire, développer des méthodes partagées de rationalisation du patrimoine et tenir compte des enjeux transversaux, tels que la sobriété énergétique et le numérique.

La Direction du Développement et de l'Immobilier de l'EPAURIF assure la conduite des études. Accompagné d'un prestataire spécialisé, l'EPAURIF s'appuie pour conduire le projet sur une gouvernance composée d'un comité de pilotage et d'un comité technique associant les différentes parties prenantes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La démarche de refonte du référentiel des constructions universitaires vise à associer l'ensemble des acteurs métropolitains du monde universitaire. Des groupes de travail, des ateliers thématiques et des entretiens spécialisés sont ainsi prévus afin de faire participer à la réflexion les utilisateurs, les usagers, les praticiens et les spécialistes des différents domaines concernés.

## PROGRAMME

Le nouveau référentiel devra répondre aux objectifs suivants :

- Doter les partenaires universitaires d'un outil d'aide à la décision et de faisabilité économique pour la rationalisation de leur parc immobilier
- Proposer des solutions innovantes de modernisation et d'optimisation du patrimoine, en lien avec les problématiques contemporaines, tant en matière de formation et de recherche que de transition énergétique
- Apporter des outils complémentaires d'évaluation des besoins et des surfaces en phase de pré-programmation
- Maîtriser la dépense publique en investissement et en fonctionnement
- Offrir une lecture commune des sites des établissements d'enseignement supérieur et de recherche tout en permettant un enrichissement mutuel des opérations

Après une première phase de diagnostic et recueil des bonnes pratiques, une seconde phase d'études sera consacrée à l'élaboration du référentiel décomposé en :

- Un programme fonctionnel de référence ;
- Un programme technique de référence ;
- Un programme d'exploitation-maintenance de référence ;
- Un outil de modélisation des besoins en locaux, surfaces et coûts.

“

**L'ÉPAURIF CONDUIT LES ÉTUDES  
DE REFONTE DU RÉFÉRENTIEL  
IMMOBILIER.**



## DATES CLÉS

### 2015

Avril : notification du marché de maîtrise d'œuvre.  
Décembre : dépôt du permis de démolir.

### 2016

Phase 1 : démolition de 4 bâtiments préfabriqués en 3 mois.

### 2017

Phase 2 : démolition des 3 bâtiments préfabriqués restants.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface des locaux démolis :  
15 000 m² SHON (surface hors œuvre nette)  
Surface libérée : 10 000 m²  
Budget : 3 M€



UNE OPÉRATION  
À MENER DANS UN TEMPS  
TRÈS BREF

## I - DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIÉS À L'ÉPAURIF

### 3 - Réhabilitation / Restructuration

## UNIVERSITÉ PIERRE-ET-MARIE-CURIE : JUSSIEU - DÉMOLITION DES PRÉFABRIQUÉS

### DÉMOLITION DES PRÉFABRIQUÉS ET CRÉATION D'ESPACES VERTS

*Dans le cadre de sa mission pour la rénovation du campus de Jussieu, l'Epaufif doit achever la démolition des derniers bâtiments préfabriqués.*

## PRÉSENTATION

Dans le cadre de la convention de 2013 et de son premier avenant de 2015 concernant l'achèvement de la rénovation du campus de Jussieu, l'EPAURIF, maître d'ouvrage de la démolition des constructions provisoires, en a établi le programme et confié la maîtrise d'œuvre au cabinet MTC.

## PROGRAMME

Ces préfabriqués avaient été mis en place afin de permettre à l'université de continuer à fonctionner tout au long du vaste chantier de Jussieu. Le désamiantage et le parachèvement de l'université Pierre-et-Marie-Curie sont terminés, les chercheurs ont été relogés au sein du campus. Une partie de ces constructions provisoires ont déjà été détruites (les bâtiments T, S, 31 et ABC). Il reste à démolir les bâtiments 41 et K ainsi que les modulaires sous Cassan A. Certains ont été vidés en 2016.

“

L'ÉPAURIF ASSURE LA MAÎTRISE  
D'OUVRAGE DE L'OPÉRATION.



## DATES CLÉS

### 2010

Signature du protocole d'accord relatif au changement d'affectation de la caserne Lourcine.

### 2011

Mise en place du cadre conventionnel entre l'université, le pôle recherche et enseignement supérieur (PRES), le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'EPAURIF. Études préalables.

### 2012 - 2013

Études de programmation (bureau d'études Artelia).

### 2014

Fin des études préalables. Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

### 2015

Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

### 2016

Études de conception. Lancement de la consultation du marché de travaux.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface des bâtiments 1 et 2 avant travaux : 9 700 m<sup>2</sup>  
SDP (surface de plancher)  
Surface après travaux : 12 000 m<sup>2</sup> SDP  
Surface bibliothèque universitaire : 2 000 m<sup>2</sup>



## 2016 EN BREF, ÉTUDES DE CONCEPTION

## I - DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIÉS À L'ÉPAURIF

### 3 - Réhabilitation / Restructuration

## UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE : ÉCOLE DE DROIT DE LOURCINE

### UN PROJET PLURIEL AU SERVICE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

*Le futur campus de l'ancienne caserne Lourcine accueillera l'école de droit de l'université Panthéon-Sorbonne dans les bâtiments 1, 2 et dans les sous-sols de l'immeuble 3. Ainsi, des locaux d'enseignement, une bibliothèque et des bureaux y verront le jour.*

## PRÉSENTATION

Dans le cadre du plan Campus, l'université Panthéon-Sorbonne porte le projet des bâtiments 1 et 2 du site de l'ancienne caserne Lourcine.

L'EPAURIF a été mandatée pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet, dont la conception a été confiée à l'agence Chartier-Dalix.



**AVEC L'ÉCOLE DE LOURCINE, L'ÉPAURIF EST DE NOUVEAU SOLlicitÉE DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION CAMPUS.**

## PROGRAMME

Les départements de la formation et de la recherche de la faculté de droit de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'implanteront dans cette partie du site.

Plusieurs dizaines de salles d'enseignement et de bureaux et une bibliothèque universitaire y seront créées. Un amphithéâtre prendra place au centre du campus, dans l'ancien parking souterrain restructuré. En outre, les bâtiments seront mis aux normes de sécurité et d'accessibilités.

Enfin, la cour intérieure de l'ancienne caserne sera réaménagée pour accueillir le cœur de vie du futur campus. Dans ce cadre, une entrée commune sera organisée en piazza au centre de celle-ci.

## 3 - Réhabilitation / Restructuration



### DATES CLÉS

#### 2012

Validation de l'avant-projet définitif pour la réhabilitation par l'université Paris-Descartes.

#### 2013

Validation du permis de construire.  
Validation du projet pour la réhabilitation par l'université Paris-Descartes.

#### 2014

Sollicitation de l'EPAURIF pour les missions de conduite d'opération.  
Début des travaux de curage et désamiantage.  
Reprise des études de maîtrise d'œuvre sur le volet réhabilitation.

#### 2015

Réception des travaux de curage-désamiantage.  
L'EPAURIF est mandataire de l'opération.  
Lancement de l'appel d'offres pour le marché de travaux.

#### 2016

Notification du marché de travaux avec l'entreprise générale LÉON GROSSE.  
Démarrage de la phase de préparation de chantier et des travaux de gros œuvre.



#### 2017

Fin du gros œuvre.  
Démarrage des lots techniques et architecturaux

#### 2018

Réception.



### LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : 23 000 m<sup>2</sup>

Immeuble : ERP et IGH R + 9.

Budget : 69,5 M€

2016 EN BREF,  
NOTIFICATION DU MARCHÉ  
DE TRAVAUX AVEC L'ENTREPRISE  
GÉNÉRALE LÉON GROSSE.  
DÉMARRAGE DE LA PRÉPARATION  
DE CHANTIER ET DES TRAVAUX  
DE GROS ŒUVRE

## UNIVERSITÉ PARIS-DESCARTES : FACULTÉ DE MÉDECINE NECKER

UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET UN ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE EXCEPTIONNEL SONT LES ENJEUX ESSENTIELS DE CET AMBITIEUX PROJET DE RESTRUCTURATION DU PÔLE DE RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DESCARTES

Le site Necker de la Faculté de Médecine de l'Université Paris-Descartes est une réalisation exemplaire de la production architecturale des années 1970, réalisée par l'architecte André WOGENSCKY en 1969, ancien chef d'atelier de Le Corbusier. Le site a fait l'objet d'une opération de curage-désamiantage en 2015. Il est désormais en cours de réhabilitation depuis avril 2016.

### PRÉSENTATION

Depuis juillet 2016, l'EPAURIF s'est vue confier un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de cette opération qui vise à mettre aux normes le site dans le respect des règles de sécurité incendie et d'accessibilité, à mettre à niveau tous les corps d'état techniques dans le respect des exigences d'efficacité énergétique, à repenser l'aménagement du site et à mettre en valeur le bâtiment. À terme, le site doit permettre d'accueillir à nouveau, sur une surface totale de 23 000 m<sup>2</sup>, des activités de recherche, d'enseignement, de vie étudiante et d'administration.



UN CHANTIER D'ENVERGURE  
ET COMPLEXE QUI MUTIPLIE LES  
EXPERTISES ET EXIGE UN TRAVAIL EN  
SYNERGIE.

### PROGRAMME

Le bâtiment est composé d'un immeuble de grande hauteur (IGH) en R + 9 reposant sur une « galette » de deux niveaux. Ce socle constitue par ailleurs le parvis d'entrée du site.

Au rez-de-chaussée et premier sous-sol s'établiront l'administration et les fonctions partagées : la bibliothèque, la restauration et l'enseignement (amphithéâtres, salles de cours, etc.).

Le second sous-sol sera quant à lui réservé à une animalerie et aux locaux techniques : ventilation, chauffage, climatisation, courants faibles et forts, plomberie. Une aire de livraison pour les activités de recherche sera aménagée à ce niveau.

Enfin, les étages de la tour seront dédiés aux activités de recherche : immunologie, génétique humaine, infectiologie, microbiologie, néphrologie... Le projet prévoit la création de laboratoires modulaires, de plateaux scientifiques communs avec des espaces techniques mutualisés.

#### Des éléments complexes à prendre en compte

Travaux en cœur d'îlot, règles de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, répartition énergétique, valeur patrimoniale du lieu ou encore identité architecturale... autant d'éléments qui viennent complexifier le projet.

## 3 - Réhabilitation / Restructuration



### DATES CLÉS

#### 2005

Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) engage un projet de réhabilitation du site de la porte Dauphine.

#### 2011

Signature d'une première convention tripartite : université Paris-Dauphine, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, EPAURIF, pour une mission d'appui.

#### 2013

Signature d'une convention opérationnelle – études préalables et programmation – entre les mêmes acteurs.

#### 2015

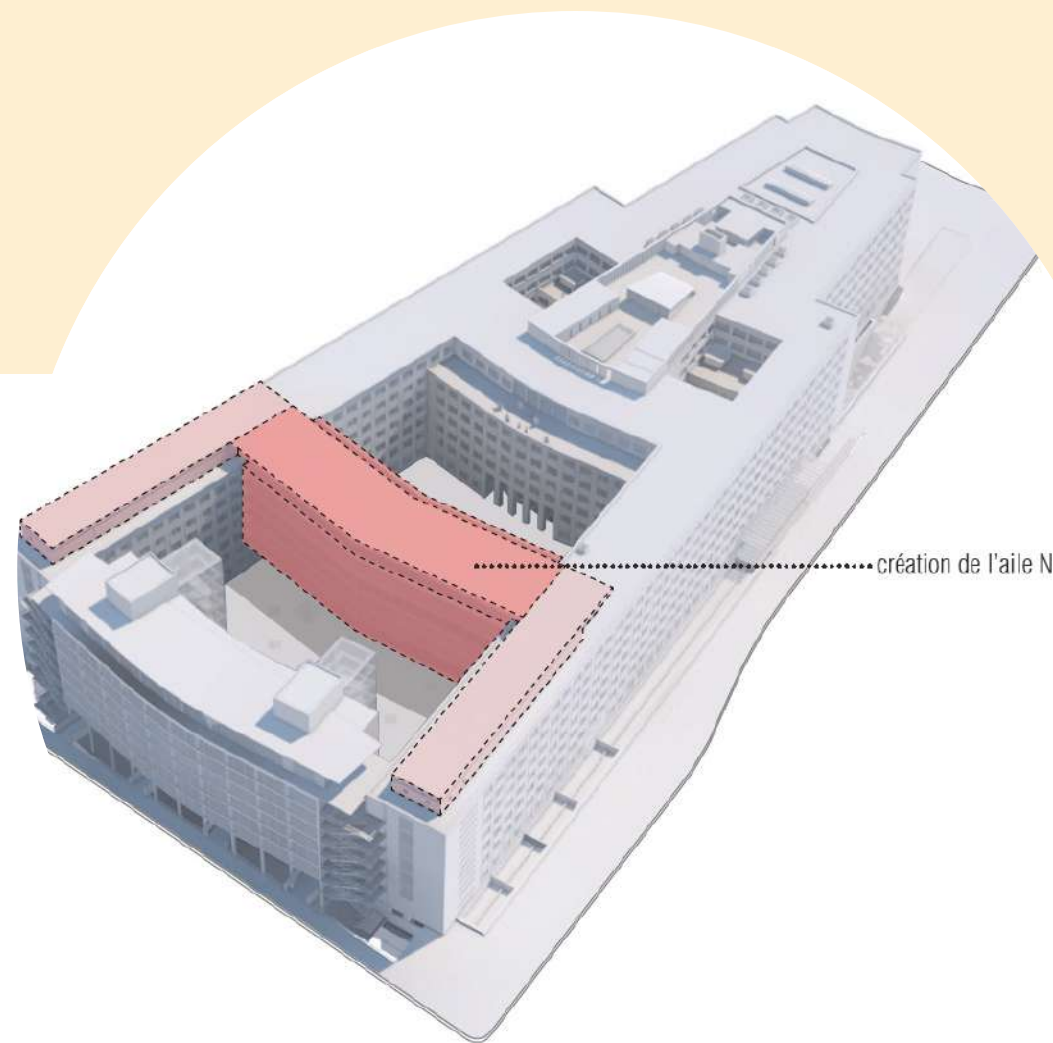
Validation du dossier d'expertise.  
Lancement de la consultation du maître d'œuvre.

#### 2016

Sélection du maître d'œuvre  
Gaëlle Péneau Architectes associés (GPAA).  
Lancement des études.

#### 2016 - 2019

Études de conception.



**2016 EN BREF,  
LA MAÎTRISE D'ŒUVRE  
EST SÉLECTIONNÉE.  
LES ÉTUDES SONT  
LANCÉES.**

**2020 - 2024**

Travaux.

**2024**

Livraison



### LE PROJET EN CHIFFRES

Budget prévisionnel : 96,5 M€ TDC (toutes dépenses confondues), financement dans le cadre du plan Campus.

Surface existante à rénover : 63 000 m<sup>2</sup> SHON

## UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

### UN PATRIMOINE HISTORIQUE EN QUÊTE DE RENOUVEAU

Sise dans l'ancien centre de commandement de l'Otan et née de la scission de l'université de Paris en 1971, l'université Paris-Dauphine est fameuse pour son pôle de recherche dans le domaine des sciences de l'organisation et de la décision. Cinquante ans après, ses locaux exigent d'être adaptés à un enseignement moderne.

Dans ce lieu datant de 1955, seule transformation notable, une aile avait été construite en 1995. Depuis, aucun aménagement d'envergure n'avait été effectué. Il était donc nécessaire d'envisager une mise en conformité des locaux et une restructuration globale de ce site universitaire de réputation internationale.

### PRÉSENTATION

C'est à l'EPAURIF que l'université Paris-Dauphine et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche donnent mandat en 2013, pour gérer l'ensemble des études pré-opérationnelles. Une fois validé le dossier d'expertise, la délégation de la maîtrise d'ouvrage revient à l'EPAURIF et la consultation de la maîtrise d'œuvre est lancée, qui sera confiée à Gaëlle Péneau Architectes associés (GPAA). Fin 2016, les études peuvent ainsi débuter.

### PROGRAMME

Ces études concernent une réhabilitation visant prioritairement une mise aux normes de l'immeuble en matière de sécurité et d'accessibilité et une remise à niveau des installations techniques. Il a été également demandé que l'accent soit mis sur l'exploitation et la maintenance ainsi que sur la performance énergétique.

De plus, il s'agira de moderniser et d'adapter l'ensemble du bâtiment au fonctionnement de l'université. Créer des espaces modulables permettra d'optimiser l'usage des surfaces existantes et de répondre aux changements de pratiques pédagogiques, tout en améliorant l'environnement de travail des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

Dernier paramètre à considérer dans les études : l'opération sera réalisée en site occupé.

“

**L'ÉPAURIF EST EN CHARGE DU PILOTAGE DE CETTE OPÉRATION HISTORIQUE DE RÉNOVATION DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE.**

## 3 - Réhabilitation / Restructuration



### DATES CLÉS

**2009 - 2010**

Décision de financement  
du projet par l'État.

**2010 - 2012**

Études préalables.

**2011**

Transfert de la gestion  
du projet du pôle  
de recherche et  
d'enseignement supérieur  
(PRES) de l'université  
Paris-Est à l'UPEMLV.

**2013**

Signature de la convention  
d'intervention de  
l'EPAURIF.

**2014**

Contrôles administratifs :  
procédures d'expertise,  
d'évaluation préalable,  
d'examen de la  
soutenabilité budgétaire.  
Lancement de la  
consultation en vue de  
l'attribution du contrat de  
partenariat public-privé.

**2015**

Sélection des candidats  
et réalisation du dialogue  
compétitif.

**2016**

Juillet : signature par  
l'université du contrat de  
partenariat.  
Études de conception par  
le titulaire.  
Dépôt de la demande de  
permis de construire.



### LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : 25 000 m<sup>2</sup> SDP  
(surface de plancher).



### 2016 EN BREF, SIGNATURE DU CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

## UNIVERSITÉ PARIS-EST-MARNE-LA-VALLÉE (UPEMLV) : BÂTIMENT COPERNIC

### UNE RÉNOVATION POUR GAGNER EN PERFORMANCE ET EN CONFORT D'UTILISATION

*L'État a racheté le bâtiment Copernic, qui datait de 1988, afin que l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée (UPEMLV) y installe les secteurs formation et recherche en mathématiques et sciences et technologies de l'information (STIC). Une rénovation était impérative.*

### PRÉSENTATION

L'UPEMLV, maître d'ouvrage du projet, a confié à l'EPAURIF la conduite d'opération.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Campus prometteurs et sera réalisé en partenariat public-privé.

### PROGRAMME

Il s'agit ici de réhabiliter les locaux, de rénover les installations techniques, d'améliorer l'isolation thermique et l'étanchéité du clos-couvert après l'avoir désamianté, d'effectuer des aménagements intérieurs et extérieurs, en envisageant des reconfigurations favorisant le fonctionnement de l'université.

“

UN PROJET D'ÉTAT ACCOMPAGNÉ  
PAR L'ÉPAURIF, CONDUCTEUR  
D'OPÉRATION.

## 3 - Réhabilitation / Restructuration



### DATES CLÉS

**2010**

Libération du site.

**2011**

Signature d'une convention entre l'État, l'EPAURIF, la fondation de la maison des Sciences de l'homme et l'École des hautes études en sciences humaines et sociales. Sélection d'Egis, maître d'œuvre de l'opération de désamiantage.

**2012**

Élaboration de la méthodologie de dépose et de traitement de la façade. Chantier test de dépose des façades. Conduite d'expertise dans le cadre de la nouvelle réglementation sur l'amiante.

**2013**

Démarrage du désamiantage. Validation du programme de réhabilitation. Désignation du maître d'œuvre de l'opération de réhabilitation (mandataire : François Chatillon ; bureau d'études techniques : Y Ingénierie).

**2015**

Achèvement du désamiantage. Dépôt et obtention du permis de construire. Démarrage du chantier de réhabilitation.

**2016**

Poursuite des travaux de réhabilitation. Assistance à la préparation à la mise en service du bâtiment.



### LE PROJET EN CHIFFRES

Surface parcelle : 3 600 m<sup>2</sup>

Surface : 17 700 m<sup>2</sup> SHON (surface hors œuvre nette) 2 bâtiments mitoyens reliés par une passerelle, dont  
boulevard Raspail : R + 9  
autre immeuble : R + 4

2016 EN BREF,  
LE CHANTIER DE  
RÉHABILITATION  
TOUCHE À SA FIN.

## MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

DÉSAMIANTAGE ET RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT À L'ARCHITECTURE EMBLÉMATIQUE DU XXE SIÈCLE

*La fondation de la maison des Sciences de l'homme est hébergée dans un bâtiment singulier, conçu à la fin des années 1960 par Marcel Lods et Paul Depondt. Comme bien des édifices de cette génération, il contenait de l'amiante. Il nécessitait également une réhabilitation afin d'offrir un cadre mieux aménagé pour ses utilisateurs du XXI<sup>e</sup> siècle, dans le respect de sa qualité architecturale.*

### PRÉSENTATION

L'EPAURIF a assuré la maîtrise d'ouvrage des opérations de désamiantage et de réhabilitation. En partenariat avec l'EPAURIF, l'État, le rectorat de l'académie de Paris, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), la fondation de la maison des Sciences de l'homme (FMSH) et l'École pratique des hautes études (EPHE) assurent le suivi du projet.

“

L'ÉPAURIF A COMBINÉ EN UNE SEULE OPÉRATION LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU DÉSAMIANTAGE ET DE LA RÉHABILITATION.

### PROGRAMME

Édifice emblématique, il était nécessaire de respecter son architecture tout en modernisant les locaux afin qu'ils satisfassent aux besoins des utilisateurs actuels en sciences humaines et sociales. Le projet se caractérisait également par des spécificités techniques et des réglementations précises.

Point important, l'État était attentif au déroulement rapide de l'opération afin d'interrompre les locations qui hébergeaient temporairement les occupants du 54 boulevard Raspail.

La réhabilitation devait permettre d'accueillir 740 postes de travail pour la FMSH, l'EHESS et l'EPHE. De plus, un espace de restauration et des lieux dédiés aux activités : bibliothèques et salles de cours... devaient être intégrés dans la restructuration de l'édifice.

Enfin, toutes ces évolutions, loin de l'effacer, devaient magnifier l'œuvre de Marcel Lods et Paul Depondt



## DATES CLÉS

**2015**

Lancement des études  
(OS reprise esquisse).

**2016**

Validation de l'avant-projet  
sommaire.

**2017**

Dépôt du permis de  
construire.

**2015 - 2018**

Études de conception.

**2018**

Travaux préparatoires  
(démolitions notamment).

**2018 - 2020**

Travaux phase 1 cœur  
d'îlot.

**2021 - 2022**

Travaux phase 2  
couronne.

**2022**

Livraison du campus.  
Installation ESPCI.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Superficie totale du projet  
urbain : 1,4 ha  
Surface actuelle : 29 000 m<sup>2</sup>  
(SHON)  
Surface future : 38 000 m<sup>2</sup>  
(SHON), dont  
espaces verts protégés :  
3 900 m<sup>2</sup>  
laboratoires : 14 000 m<sup>2</sup>  
salles de cours : 3 800 m<sup>2</sup>  
lieux de vie : 2 000 m<sup>2</sup>  
Budget : 176 M€ toutes  
dépenses confondues



**2016 EN BREF,  
VALIDATION DE  
L'AVANT-PROJET SOMMAIRE  
ET PRÉPARATION DU  
PERMIS DE CONSTRUIRE**

## I - DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIÉS À L'ÉPAURIF

### 3 - Réhabilitation / Restructuration

## ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES (ESPCI) DE LA VILLE DE PARIS

**L'ESPCI RENFORCE ENCORE SON IMAGE INTERNATIONALE EXCELLENTE EN  
RESTRUCTURANT SON CAMPUS.**

*Reconnue et récompensée pour son excellence à de multiples reprises, l'École supérieure de physique et de chimie industrielles (ESPCI) souhaite encore renforcer son attractivité et sa compétitivité à l'échelle internationale. Elle déploie pour ce faire un vaste programme de restructuration et de reconstruction de son campus.*

## PRÉSENTATION

L'assistant à maîtrise d'ouvrage choisi en 2011 par la Direction du patrimoine et de l'architecture de la Ville de Paris a présenté un programme architectural et technique, qui a été validé en 2013. C'est Anne Demians et son équipe qui gagnèrent le concours international d'architecture visant à sélectionner un maître d'œuvre du projet, dont le maître d'ouvrage est l'École supérieure de physique et de chimie industrielles ESPCI. L'EPAURIF, chargée par cette dernière d'une mission de concours d'ingénierie, l'accompagne dans le pilotage des études, des autorisations administratives, du phasage et, à terme, des travaux. En 2016, une fois validées la reprise d'esquisse, puis la phase d'avant-projet sommaire, les démarches relatives aux autorisations administratives (préparation du dossier de permis de construire et rencontre des services instructeurs) ont été effectuées.

## PROGRAMME

Le projet de 38 000 m<sup>2</sup> consiste en la création d'un pôle d'enseignement et de recherche de grande qualité, comprenant laboratoires, salles de cours, lieux de vie. Ainsi 10 000 m<sup>2</sup> de locaux seront rénovés, en cœur d'îlot, et 28 000 m<sup>2</sup> seront construits.

Un jardin paysager sera également créé.

Le phasage de cette opération d'ampleur sera complexe, entre autres parce qu'il sera réalisé en site occupé.



**L'EPAURIF PILOTE UNE OPÉRATION  
COMPLEXE ET DE GRANDE  
ENVERGURE.**

En 2015, l'EPAURIF a livré les nouveaux locaux de l'Institut Pierre-Gilles de Gennes, partenaire de l'ESPCI, et c'est le 14 mars 2016 que ces locaux ont été officiellement inaugurés en présence de François Hollande, Président de la République.



## 3 - Réhabilitation / Restructuration



### DATES CLÉS

#### 2010

Signature du protocole d'accord relatif au changement d'affectation de la caserne Lourcine..

#### 2011

Études préalables. Accord de l'ANRU pour financer la première phase.  
Recrutement d'un maître d'œuvre : Lacagne & Stafie Architectes.

#### 2012

Libération du bâtiment et démarrage des travaux.  
Livraison de 138 chambres.

#### 2014

Livraison de 34 chambres.

#### 2015

Livraison des 140 dernières chambres.

#### 2016

Obtention de l'autorisation administrative (déclaration préalable) de rénovation des façades et démarrage des travaux.



### LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : 8 800 m².

### 2016 EN BREF, RÉNOVATION DES FACADES



## RECTORAT DE PARIS : INTERNAT DE LOURCINE

### UN NOUVEAU LIEU DE SAVOIR POUR LES CLASSES PRÉPARATOIRES

*Un nouveau campus s'installe dans l'ancienne caserne Lourcine dans le 13e arrondissement. Les 312 chambres estudiantines du bâtiment 4 ont été livrées en 2015. La rénovation des façades débute.*

### PRÉSENTATION

Passé sous l'emprise du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis l'automne 2010, le bâtiment n°4 était destiné à devenir un internat pour des étudiants de classes préparatoires.

Ce projet est financé par le Programme d'investissements d'avenir, lui-même chapeauté par l'agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU).

Le rectorat de l'académie de Paris, en charge de l'aménagement du futur internat, en a confié la maîtrise d'ouvrage à l'EPAURIF.

Cet internat est géré par le lycée d'État Jean-Zay et le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Paris.

### PROGRAMME

Une résidence étudiante de 312 logements pour étudiants de classes préparatoires a été réalisée, à laquelle doivent s'adjoindre des locaux pédagogiques, un centre de ressources, des salles d'étude, une salle de sport, des locaux supports et des logements de fonction. Ces aménagements comprennent une mise aux normes de sécurité et d'accessibilité du bâtiment. Par ailleurs, les travaux d'isolation thermique extérieure ont débuté en avril 2016.



**LE RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE PARIS S'APPUIE SUR L'EXPÉRIENCE DE L'ÉPAURIF EN TANT QUE MANDATAIRE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE.**

## 3 - Réhabilitation / Restructuration

### CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS : ÎLOT CHAMPOLLION

#### UNE RESTRUCTURATION MAJEURE EN PLEIN QUARTIER LATIN

*La chancellerie des universités de Paris est le gestionnaire du patrimoine des universités de la capitale. Elle a confié, avec l'université Paris-Sorbonne, à l'EPAURIF la restructuration de l'îlot Champollion, près de la place de la Sorbonne, qui doit devenir un lieu de vie et d'accueil des enseignants-chercheurs.*



#### DATES CLÉS

##### 2011 - 2012

Consultation pour  
passation d'un marché  
négocié de maîtrise  
d'œuvre.  
Choix du maître d'œuvre.

##### 2013

Réalisation des études de  
conception.  
Dépôt du permis de  
construire.

##### 2014

Annulation du marché de  
maîtrise d'œuvre.  
Redémarrage de  
l'opération.

##### 2015

Nouvelle désignation du  
maître d'œuvre.  
Études de conception.  
Lancement d'un chantier  
préalable de curage.

##### 2016

Démarrage des travaux de  
curage du bâtiment.



#### LE PROJET EN CHIFFRES

Surface parcelle du 15 rue  
Champollion : 1 422 m<sup>2</sup> SDO  
(surface dans œuvre)  
Surface du 18 et 18 bis rue  
de la Sorbonne : 1 776 m<sup>2</sup>  
SDO.



2016 EN BREF,  
DÉROULEMENT DU  
CHANTIER PRÉALABLE  
DE CURAGE  
DU BÂTIMENT.

#### PRÉSENTATION

Après la signature des conventions avec l'université Paris-Sorbonne et le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Paris, la Chancellerie devait assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Fin 2014, celle-ci a été transférée à l'EPAURIF.



**L'ÉPAURIF EST MANDATÉE PAR  
LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS  
POUR UNE MISSION DE MAÎTRISE  
D'OUVRAGE DEPUIS 2014.**

#### PROGRAMME

Afin d'offrir aux étudiants et aux enseignants-chercheurs du quartier latin un meilleur cadre de vie et de travail, des travaux de remise aux normes et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite seront entrepris sur les deux parcelles concernées (rue Champollion et rue de la Sorbonne).

Au 15 de la première rue, il s'agira de rénover 18 logements actuellement inoccupés, qui deviendront accessibles à tous, grâce à la mise en place d'un ascenseur ; ils pourront accueillir le gardien de l'université Paris-Sorbonne et les enseignants-chercheurs en mission provisoire sur le campus.

Le 18 de la rue de la Sorbonne sera dévolu à l'accueil des étudiants. Ainsi, les fonctions administratives y auront leur place – avec un aménagement rationalisée –, de même qu'un espace consacré à l'insertion professionnelle et un autre aux associations estudiantines. Des lieux de vie culturelle et sportive s'y intégreront également, et une cafétéria s'implantera, qui sera gérée par le Crous.



## DATES CLÉS

### 2014

Concours d'architecture.  
Poursuite des études  
préalables pour le site du  
33 rue Picpus.

### 2015

Études de conception.  
Dépôt et obtention des  
permis de démolir et de  
construire.

### 2016

Réalisation des travaux  
de démolition des  
bâtiments du ministère de  
l'Agriculture.  
Réhabilitation du seul  
bâtiment conservé sur le  
site.  
Achèvement des études  
de conception.  
Décembre : notification  
des marchés de travaux.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : environ 39 600 m<sup>2</sup>  
SDP (surface de plancher),  
dont  
surface utile : 25 000 m<sup>2</sup>  
surface à réhabiliter : 1 000  
m<sup>2</sup>



**2016 EN BREF,  
ANNÉE DE FINALISATION  
DES ÉTUDES ET DE  
PRÉPARATION  
DU SITE**

# RELOGEMENT DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

*Il était nécessaire de rassembler en un campus modernisé les départements dispersés de l'université Sorbonne Nouvelle, qui compte 18 000 étudiants en enseignement et recherche en langues, arts du spectacle et sciences humaines et sociales. Ce sera chose faite pour le site de Censier et la plupart des sites qui seront relogés dans le 12<sup>e</sup> arrondissement parisien sur un campus entièrement neuf.*

## PRÉSENTATION

Non seulement Censier, site principal de l'université Sorbonne Nouvelle, est amianté, mais il abrite un public supérieur à ses capacités, tout comme les autres sites secondaires... Il fallait envisager une solution à moyen terme. C'est ce qu'a fait le gouvernement, en 2013, en affectant à l'université un terrain situé rue de Picpus.

Une convention tripartite entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle et l'EPAURIF confère à cette dernière la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

Elle sera co-financée par l'État, dans le cadre du plan Campus Paris, par la région Île-de-France et la Ville de Paris.



**LE RASSEMBLEMENT DE  
L'UNIVERSITÉ PARIS III AUTOUR  
D'UN SITE UNIQUE QUI ABRITERA  
LES ACTIVITÉS PRINCIPALES DE LA  
SORBONNE NOUVELLE**

## PROGRAMME

Pour ce campus, Il s'agira de réaliser non seulement des équipements universitaires « classiques » – bureaux, cours, amphithéâtres, bibliothèque, deux restaurants (universitaire et administratif) –, mais également des espaces adaptés aux usages spécifiques universitaires de ces étudiants : un grand amphithéâtre ayant vocation à accueillir colloques internationaux, événements inédits et manifestations culturelles ; une salle de spectacles et des salles de pratique théâtrale ; des équipements adaptés aux études cinématographiques – salle de projection, cinémathèque – ; un plateau télévision et un studio radio ; des salles de montage et d'enregistrement.

En 2016, les bâtiments qui appartenaient au ministère de l'Agriculture ont été détruits, seul un d'entre eux a été réhabilité. Les études de conception étant achevées, les travaux peuvent débuter.

## 4 - Construction



### DATES CLÉS

#### 2012

Convention entre l'État et l'EPAURIF, lui conférant la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

#### 2012 - 2014

Études de pré-programmation architecturale : cabinet Assistance à maîtrise d'Ouvrage Véronique Lancelin.  
Études de pré-programmation muséographique : cabinet AP'Culture.

#### 2015

Confirmation de l'inscription du projet dans le contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020.  
Lancement du concours d'architecture.

#### 2016

Notification du marché de maîtrise d'œuvre.  
Démarrage des études de conception.



### LE PROJET EN CHIFFRES

Surface : 7 000 m² SDP  
(surface de plancher)

### 2016 EN BREF, SÉLECTION DU MAÎTRE D'ŒUVRE

## BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE (BDIC)

### UN BÂTIMENT DÉDIÉ À LA CONSERVATION DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Rattachée à Paris 10 Nanterre, la bibliothèque de documentation internationale contemporaine (Bdic) partage également ses collections en histoire contemporaine et en relations internationales avec Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 2 Panthéon-Assas et Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

### PRÉSENTATION

L'Épaurif a été mandaté par le rectorat de l'académie de Versailles pour mener toutes les études préalables à la construction de bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et ce jusqu'au projet en lui-même.



**L'ÉPAURIF GÈRE LES ÉTUDES EN AMONT ET PENDANT LA RÉALISATION DU PROJET.**

### PROGRAMME

Cette bibliothèque-musée est l'unique dépositaire en France de documents très réputés sur toute l'histoire européenne contemporaine (XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles). Malheureusement, elle est actuellement répartie en deux lieux ; sur le campus Paris-Nanterre : la bibliothèque et les archives, à l'hôtel national des Invalides : le musée.

Le regroupement des collections sur un site unique répondrait à la fois aux exigences de conservation des œuvres, tout en les valorisant, et aux attentes du public. Il est ainsi prévu de concevoir un édifice comportant non seulement des espaces de recherche pouvant intégrer 30 000 volumes, mais également des lieux pour accueillir des expositions, des salles d'activité pédagogique et des espaces de logistique.



## DATES CLÉS

### 2014

Lancement de la procédure de dialogue compétitif.

### 2015

Désignation du groupement titulaire du marché de conduite d'opération : EPAURIF, établissement public d'aménagement Paris-Saclay (Épaps), CET, Gescem, 2EI.  
Analyse des candidatures du CREM.  
Consolidation du programme.  
Premier tour de dialogue compétitif.

### 2016

Deuxième tour de dialogue compétitif.  
Envoi du dossier de consultation final aux groupements du CREM.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface parcelle : 4,2 ha  
Surface utile : 46 500 m<sup>2</sup>  
2 200 élèves  
1 500 personnes (formation, recherche et administratif)



### 2016 EN BREF,

LES GROUPEMENTS CANDIDATS AU CREM REÇOIVENT LE SECOND DOSSIER DE CONSULTATION.

LE DEUXIÈME TOUR DE DIALOGUE COMPÉTITIF A LIEU.

## AGROPARISTECH / INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (INRA)

### UN REGROUPEMENT POUR VISER L'EXCELLENCE INTERNATIONALE

*Le campus de Saclay va regrouper les centres d'AgroParisTech et les laboratoires associés de l'Inra afin de créer un pôle unique, mondialement reconnu, d'enseignement, de recherche et de transfert en sciences et ingénierie du vivant dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.*

## PRÉSENTATION

AgroParisTech, l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et la Caisse des dépôts et consignations sont partenaires de ce projet porté par la société de réalisation Campus Agro SAS (Casas). L'opération sera réalisée dans le cadre d'un contrat global de conception-réalisation-exploitation-maintenance (Crem) d'une durée totale de trente ans. Au terme d'une consultation lancée par Casas, l'EPAURIF, grâce à ses compétences multiples et reconnues, a été mandatée pour conduire des missions de conduite technique et administrative et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, avec ses cotraitants, début 2015.

Le groupement ainsi constitué disposera d'une période évaluée à huit années pour effectuer un accompagnement méthodologique où son expertise technique et environnementale sera sollicitée. Il apportera également son conseil au maître d'ouvrage dans le cadre de ses relations avec tous les acteurs de l'opération. Enfin, il fournira un appui administratif et financier au projet.

## PROGRAMME

L'emplacement désigné se trouve à Palaiseau, sur le plateau de Saclay, dans la zone d'aménagement concertée (ZAC) du Quartier de l'École polytechnique. À proximité de l'institut Mines-Telecom, de Digiteolabs, du campus de recherche d'EDF, de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaie) et de l'École polytechnique, il est donc prévu la construction d'un ensemble de bâtiments dont les deux tiers seront affectés à la formation et à l'administration et l'autre partie à la recherche en sciences et ingénierie du vivant dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.



**L'EPAURIF RÉALISE UN VÉRITABLE ACCOMPAGNEMENT À TRAVERS UNE MISSION MULTIPLE.**

## 4 - Construction



## DATES CLÉS

## 2011

Mise en place du cadre conventionnel entre les différents acteurs du projet. Élaboration et validation du programme général de l'opération.

## 2012

Expertise du projet par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Évaluation préalable par la mission d'appui aux partenariats public-privé (Mapppp). Avis favorables. Dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique. Publication de l'avis d'appel public à concurrence (AAPC) relatif au contrat de partenariat public-privé portant sur 50 000 m² SHON (surface hors œuvre nette).

## 2013

Premier tour de dialogue compétitif.

## 2014

Deuxième tour de dialogue compétitif.

## 2015

Remise du dossier d'offre finale. Analyse des offres et choix du lauréat. Démarrage de la mise au point avec le titulaire.



## 2016

Signature du contrat de partenariat. Réalisation d'études de conception. Obtention des permis de construire.



## LE PROJET EN CHIFFRES

Surface totale du campus :

180 000 m², répartis sur 2 sites

Phase 1 – site d'Aubervilliers :

• Construction de bâtiments

Surface : 50 000 m² SHON (surface hors œuvre nette)

Budget campus Condorcet :

450 M€, financé dans le cadre du plan Campus

• Grand Équipement documentaire

Surface : 24 000 m² SHON

Budget : 110 M€, financé et réalisé par la région Île-de-France

• Bâtiment de recherche École des hautes études en sciences humaines et sociales (HESHS)

Surface : 9 200 m² SHON

Budget : 40 M€, financé et réalisé par la région Île-de-France

2016 EN BREF,  
SIGNATURE DU CONTRAT DE  
PARTENARIAT, ETUDES DE  
CONCEPTION ET  
DÉMARRAGE DU CHANTIER  
DE DÉMOLITION

## CAMPUS CONDORCET - PHASE 1

## VERS UN PROJET UNIVERSITAIRE À DIMENSION INTERNATIONALE

Le campus Condorcet, implanté à Aubervilliers, répond à une volonté de rapprocher dix écoles et universités pour créer un pôle d'envergure internationale en sciences humaines et sociales. Il bénéficiera des atouts d'un territoire en plein développement, face à la station de métro Front-Populaire, à proximité de la porte de la Chapelle et du quartier Pleyel, futur quartier d'affaires du Grand Paris.

## PRÉSENTATION

Dès 2011, l'Établissement public de coopération scientifique (EPCS) du campus Condorcet, qui assure le pilotage du projet, et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont chargé l'EPAURIF d'une mission de conduite d'opération.

Ce projet entre dans le cadre du plan Campus et certains édifices bénéficient en outre de financements de la part de la Région Île-de-France.

La première phase du projet est réalisée sous la forme d'un partenariat privé-public, hors ouvrages sous maîtrise d'ouvrage de la Région Île de France.



L'ÉPAURIF APPORTE UNE  
EXPERTISE MULTIPLE SUR UN  
PROJET MAJEUR D'ENVERGURE  
INTERNATIONALE.

## PROGRAMME

Il s'agira de construire et d'aménager un nouveau campus sur deux sites : Aubervilliers et Paris.

Condorcet permettra de rassembler, dans un souci d'efficacité de travail et pour une meilleure lecture extérieure, dix universités, écoles, centres et instituts, tous dédiés aux sciences humaines et sociales et actuellement disséminés en région parisienne :

- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- École des hautes études en sciences sociales (Ehess)
- École nationale des chartes (ENC)
- École pratique des hautes études (Ephe)
- fondation de la maison des Sciences de l'homme (FMSH)
- Institut national d'études démographiques (Ined)
- université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- université Paris 3 Sorbonne nouvelle
- université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
- université Paris 13

Ainsi, pas moins de 15 000 personnes (chercheurs, enseignants, personnel, étudiants de master) bénéficieront de ce regroupement.

En outre, sur le site d'Aubervilliers seront construits nombre d'équipements répondant à toutes les exigences de ce public : un centre de documentation rassemblant les ouvrages de plus de 40 bibliothèques (près d'un million de ressources), une offre numérique qui répondra aux nouveaux usages de recherche en sciences humaines, un centre de colloques, une maison des chercheurs invités, un hôtel à projets, etc.

Par ailleurs, près de la porte de la Chapelle, une autre partie du campus accueillera également 3 500 étudiants (licences et masters en philosophie, en histoire, en géographie et en histoire de l'art). Un pôle de services et un local destiné à la vie étudiante, ainsi que des locaux d'administration et d'encadrement pédagogique seront implantés sur ce site.

## 4 - Construction



### DATES CLÉS

**2011**

Signature de la convention de conduite d'opération.

**2013**

Signature du protocole d'accord foncier.

**2014**

Envoi du dossier d'expertise préalable.

**2015**

Signature de la convention de maîtrise d'ouvrage.  
Validation du rapport d'expertise préalable.  
Notification du marché de programmation.  
Prise de possession du terrain par la Ville de Paris.

**2016**

Validation du préprogramme et lancement du concours de maîtrise d'œuvre.  
Réalisation des diagnostics de site et installation d'un centre d'accueil de migrants.  
Validation du programme fonctionnel, technique et environnemental détaillé.  
Choix des 4 maîtres d'œuvre admis à présenter un projet.

**2017**

Notification des différents marchés de prestations intellectuelles.  
Remise des projets, et choix des 2 lauréats du concours de maîtrise d'œuvre.  
Négociations, choix de l'attributaire et notification du marché de maîtrise d'œuvre.

**2018**

Etudes de conception.  
Dépôt du permis de construire.

**2019**

Notification des marchés de travaux.  
Démarrage du chantier.

**2021**

Réception.



### LE PROJET EN CHIFFRES

**Budget :** 69 M€ financés à même hauteur par l'État, la Ville de Paris et la Région Île-de-France.

**Surface :** 20 000 m<sup>2</sup> SHON (surface hors œuvre nette)

**Surface utile :** 12 000 m<sup>2</sup>

**2016 EN BREF,  
LE CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
EST LANCÉ ET QUATRE ÉQUIPES  
INTERNATIONALES SONT INVITÉES À  
REMETTRE UNE « ESQUISSE + ».  
LES ÉTUDES DE SOL SONT MENEES  
TANDIS QUE LA VILLE INSTALLE UN  
CENTRE D'ACCUEIL DE MIGRANTS  
SUR LA PARCELLE.**



## PORTE DE LA CHAPELLE

**UN NOUVEAU CAMPUS, OUVERT SUR LA VILLE, POUR LES ÉTUDIANTS EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

*L'implantation du Campus Condorcet à Paris Porte de la Chapelle est l'un des programmes-phares du vaste projet d'aménagement Paris-Nord-Est. Réalisé sur une ancienne emprise ferroviaire, ce campus de 1<sup>er</sup> cycle, dépendant de l'université Panthéon-Sorbonne, contribuera à l'attractivité d'un quartier en pleine mutation.*

### PRÉSENTATION

Porté par l'Etablissement public de coopération scientifique du Campus Condorcet, le projet constitue le volet parisien d'un grand pôle universitaire en sciences humaines et sociales, à vocation internationale, réparti entre la commune d'Aubervilliers et le nord de la capitale. L'EPAURIF en assure la conduite d'opération.



**AU-DELÀ DE LA CONDUITE D'OPÉRATIONS, UN VRAI PARTENARIAT AVEC UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC.**

### PROGRAMME

Le campus de la Porte de la Chapelle permettra d'améliorer très significativement les conditions de travail des enseignants et personnels de l'université Paris Sorbonne, tout comme celles des 3500 étudiants de 1<sup>er</sup> cycle en histoire, histoire de l'art, archéologie, démographie, géographie et philosophie.

Les nouveaux locaux, adaptés aux évolutions technologiques et nouveaux usages universitaires, offriront de nouveaux services, une vie de campus beaucoup plus agréable.

Un chantier de grande ampleur va ainsi faire émerger, sur cette parcelle bien desservie par les transports en commun, des espaces d'enseignement et de formation, une bibliothèque, des espaces de détente et de travail collaboratif, des lieux de restauration, des locaux associatifs et un véritable espace de vie étudiante.

## 4 - Construction



### DATES CLÉS

#### 2011

Accord de clarification du maillage foncier complexe de la Cité, qui empêchait depuis plus de quarante ans l'édification de nouvelles maisons.

#### 2011 - 2012

Réalisation d'un plan-guide par le groupement EXP, Sempervirens, ATPi.

#### 2013

Convention tripartite (Ville de Paris, État et CIUP) validant le plan-guide et désignant la CIUP maître d'ouvrage. Convention confiant à l'EPAURIF la mission de conduite de l'opération.

#### 2014

Marché de maîtrise d'œuvre paysagère, urbaine et architecturale au groupement Bruno Fortier architecte (urbaniste mandataire), Tn Plus (paysagiste), Berim BET VDR, C&E ingénierie BET structure, Itac (acousticien), ZOOM (écologue), Light cibles (éclairagiste).

#### 2015

Actes notariés entérinant l'échange foncier. Fin des études d'avant-projet.



#### 2016

Juin-juillet : enquête publique. Décembre : permis d'aménager. Acceptation de la déclaration loi sur l'eau. Fin des études de maîtrise d'œuvre.

#### 2017

Recrutement des entreprises de travaux (5 lots).

#### 2017 - 2019

Phase 1 de réalisation des travaux.



### LE PROJET EN CHIFFRES

Budget : 21,6 M€ ;  
financement dans le cadre du plan Campus.

**2016 EN BREF.**  
**APRÈS UNE ENQUÊTE PUBLIQUE,**  
**LE PERMIS D'AMÉNAGER A ÉTÉ ACCORDÉ.**  
**AU TERME DES ÉTUDES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE,**  
**DE PROJET ET DU DOSSIER DE CONSULTATION**  
**DES ENTREPRISES, LES MARCHÉS DE TRAVAUX**  
**(5 LOTS) ONT ÉTÉ PASSÉS.**  
**LES ENTREPRISES ONT PRÉSENTÉ LEURS**  
**OFFRES EN FIN D'ANNÉE.**

## CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

### UN PROJET D'ENVERGURE POUR UNE VITRINE DE LA FRANCE À L'ÉTRANGER

Fondation de droit privé, la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) gère anime et développe un site de 34 ha, qui dispose à ce jour de 5 800 logements pour les étudiants étrangers de 25 nationalités différentes au cœur de Paris. Afin de renforcer son image internationale, elle souhaite améliorer encore leur qualité de vie au sein de ce parc superbe et accroître ses capacités d'accueil de 30 %.

### PRÉSENTATION

La Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) est maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement, conduite par L'EPAURIF.



**L'EPAURIF CONDUIT L'AMÉLIORATION D'UNE VITRINE INTERNATIONALE INTRA-MUROS**

### PROGRAMME

La CIUP a pour ambition d'accueillir de nouveaux pays partenaires et de renforcer la coopération universitaire et scientifique entre la France et les pays déjà implantés.

Dans ces perspectives, il s'agit de créer 1 800 logements et d'enrichir le site de nouveaux équipements sportifs et culturels.

Le programme de réalisation de ce projet se déclinera en deux périodes.

La phase 1 consistera, entre 2017 et 2019, à démolir les stades existants, puis à créer au nord du parc de nouvelles installations sportives. Cette emprise libérée permettra la création de nouvelles « maisons », une fois les parcelles viabilisées.

Il est à noter que le site est actuellement divisé en deux par l'avenue David-Weill. Son franchissement sera amélioré dans un but de sécurisation et de renforcement du lien entre ces deux espaces. Dans ce même esprit, les voies de circulation à l'intérieur du parc seront réaménagées.

En réponse aux efforts nécessaires en faveur du développement durable, la création de jardins de pluie permettra une meilleure gestion des eaux pluviales et un accroissement de la biodiversité. Enfin, afin de protéger acoustiquement et visuellement ce poumon vert de protections phoniques, un prototype sera installé en bordure du périphérique.

## 4 - Construction



### DATES CLÉS

#### 2012

Novembre : convention de financement entre le ministère de l'Éducation nationale, des Études supérieures et de la Recherche (MENESR), l'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'École polytechnique.

#### 2015

Février : convention tripartite (État, École polytechnique et EPAURIF) conférant à cette dernière la maîtrise d'ouvrage déléguée.  
Mars : désignation de l'équipe lauréate de maîtrise d'œuvre.  
Octobre à ce jour : Études de conception.

#### 2016

Novembre : validation de l'avant-projet définitif (APD).



### LE PROJET EN CHIFFRES

Budget : 31,6 M€  
Surface : 9 250 m² SDP (surface de plancher)  
Étudiants : 2 000



### 2016 EN BREF, VALIDATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET DÉFINITIF

## BÂTIMENT D'ENSEIGNEMENTS MUTUALISÉS (BEM) SUR LE CAMPUS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

### UN LIEU EMBLÉMATIQUE DU RAPPROCHEMENT ENTRE GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

*Grande école emblématique de l'excellence publique française, l'École polytechnique, implantée sur le plateau de Saclay depuis 1976, s'est engagée dans la construction d'un bâtiment d'enseignement mutualisé sur le site Quartier Ouest de l'École polytechnique, à Palaiseau.*

### PRÉSENTATION

Dans le cadre de l'aménagement du campus de Saclay, les grandes écoles de ParisTech vont mutualiser leurs besoins immobiliers en rejoignant le site de Palaiseau. Ainsi, un bâtiment va être construit, qui hébergera des programmes pédagogiques coproduits par les écoles d'ingénieurs du réseau francilien ParisTech (l'École polytechnique, l'institut Mines-Télécom, AgroParisTech, l'École nationale supérieure de techniques avancées Ensta ParisTech, l'École nationale de la statistique et de l'administration économique Ensaie ParisTech et l'Institut d'optique Graduate School IOGS). L'École polytechnique a mandaté l'Epauf pour la maîtrise d'ouvrage de ce bâtiment. Sou Fujimoto Architectes, mandataire, Nicolas Laisné architectes, Manal Rachdi OXO architectes, EGIS Bâtiment, Agence Franck Boutté et Lamoureux Acoustique composent l'équipe d'architectes rassemblée autour de ce projet.



**UN LIEU EMBLÉMATIQUE DU RAPPROCHEMENT ENTRE GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS POUR FAVORISER LES SYNERGIES.**

### PROGRAMME

Dans un objectif de mutualisation des moyens et des enseignements, le bâtiment d'enseignements mutualisés des grandes écoles de ParisTech sera destiné principalement à l'enseignement, ainsi qu'à une minorité d'activités tertiaires.

Selon le projet arrêté, au rez-de-chaussée, quatre aires délimiteront des espaces bien déterminés. Ainsi, la façade ouest abritera l'espace d'accueil, avec le hall d'entrée, un espace café-sandwicherie et permettra d'accéder aux étages supérieurs, avec à ce même niveau les fonctions-supports de ParisTech et les bureaux des enseignants. Au sud-est du rez-de-chaussée, se trouveront des espaces pédagogiques innovants permettant le télé-enseignement, des visio-conférences, des salles de projet interactives. Le grand amphithéâtre sera hébergé au nord-ouest, tandis que les petits amphithéâtres se répartiront dans le centre-est.

La particularité du hall est sa quadruple hauteur : le cœur du bâtiment d'enseignements mutualisés (BEM) sera un grand espace ouvert, traversé par quatre amphithéâtres (en gradins). Un maillage de passerelles, d'escaliers et de terrasses viendra animer et relier les différents lieux de vie, tels, aux trois niveaux supérieurs, les salles de cours, salles d'informatique et d'autres espaces dédiés à la pédagogie innovante.

Au sous-sol, les locaux techniques et un parking de 70 places.



# DES ÉQUIPES TECHNIQUES DÉDIÉES POUR CHAQUE PROJET

*L'EPAURIF fonctionne selon le principe d'une équipe par projet. Concrètement, pour chaque projet, c'est d'abord une équipe au sein de la Direction du développement et de l'immobilier qui dirige les études pré-opérationnelles, puis les directions de la construction se chargent d'organiser la sélection du maître d'œuvre, de piloter les études de conception puis la conduite de travaux.*

*Chaque convention d'intervention de l'EPAURIF donne lieu à l'institution d'un organe de pilotage ad hoc, qui associe ses signataires et, le cas échéant, les autres acteurs intéressés. Ainsi, grâce à leur participation à ce comité de pilotage, tous les intervenants d'une opération et toutes les instances concernées sont informés de son avancement et statuent sur grandes orientations du projet.*

*Les directions techniques s'appuient pour les tâches administratives courantes sur un pôle de gestion.*

## LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'IMMOBILIER

Les missions de la Direction du développement et de l'immobilier sont nombreuses : elles vont de la prospection, de la valorisation de patrimoine, à l'accompagnement aux opérations de travaux (exploitation/maintenance, transferts), en passant par le pilotage d'études générales et la conduite des projets en phase amont.

### Études et recherche

Développer une expertise des interfaces physiques et fonctionnelles entre les sites universitaires franciliens – existants ou en projet – et les dynamiques urbaines dans lesquelles ils s'inscrivent ; c'est l'ambition de l'EPAURIF. C'est pourquoi, en 2016, l'EPAURIF était encore acteur du programme partenarial d'études des agences d'urbanisme franciliennes – l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (IAU ÎdF) et l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur).

Cette année, les agences ont notamment participé aux réflexions en cours concernant des programmes immobiliers

sur les sites de l'École des Mines-ParisTech et de l'Observatoire de Paris, en déclinaison du schéma directeur de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Paris Sciences & Lettres.

Il est intéressant de noter que l'Apur a réalisé une étude sur les rythmes de la vie urbaine de la population étudiante et sur ses attentes, tandis que l'expertise de l'IAU ÎdF était mobilisée pour réaliser des portraits de sites permettant de mieux comprendre la façon dont un site universitaire peut s'intégrer favorablement dans un territoire, en accélérant son développement et en améliorant son image.

Le *Building Information Modeling* (BIM) est un modèle 3D intelligent pour planifier, concevoir et gérer des bâtiments dans les projets. Afin d'être proactif dans la mise en place de nouvelles modalités d'intervention sur les projets des universités, l'EPAURIF s'en approprie les bases préalables à sa mise en œuvre. Le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) l'accompagne dans cette stratégie en orientant ses projets de recherche et développement (R & D) pour répondre aux besoins des projets universitaires. L'année 2016 a permis de définir le cadre d'intervention et les documents de référence (charte BIM-type, protocole de maîtrise d'ouvrage EPAURIF...). En outre, dans un but d'efficience, une étude économique et un benchmark des

pratiques internationales d'utilisation du BIM en matière d'exploitation et de maintenance ont également été réalisés.

L'EPAURIF accompagne le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) dans l'élaboration d'un nouveau référentiel immobilier de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) qui permettra, entre autres, une harmonisation des sites universitaires et de leurs fonctionnements. Dans ce cadre, il a réalisé, en amont du démarrage de la mission, un benchmark international sur la stratégie immobilière des universités.

### Développement durable

L'EPAURIF poursuit sa stratégie en matière de développement durable. En 2016, elle a ainsi :

- réalisé une étude sur le coût global ;
- mobilisé des certificats d'économie d'énergie (CEE) pour la rénovation des façades du bâtiment 4 de Lourcine ;
- intégré la communauté francilienne d'expérimentation de l'analyse du cycle de vie (ACV) des bâtiments, initiée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Ekopolis et l'Institut français pour la performance du bâtiment (Ifpeb) ;
- eu recours à l'éco-organisme Valdelia, agréé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, pour la collecte, le recyclage, la valorisation ou le réemploi – par des entreprises locales de l'économie sociale et solidaire – des meubles non démenagés lors des opérations de transfert.

### Direction d'études n° 1

L'équipe de la Direction d'études no 1 s'attache à réaliser diverses études préalables tant dans les domaines de la réhabilitation, de l'extension, de la construction que pour l'aide à la conception de documents de référence. Pour exemple, en 2016 :

#### Réhabilitation

- Paris-Sud : projets RénovalO et P21O ;
- Paris 13 : la maison des Sciences numériques et le bâtiment Illustration.

#### Extension

- université Pierre-et-Marie-Curie : institut Henri-Poincaré.

#### Construction

- Paris-Sud : le pôle universitaire interdisciplinaire de santé (Puis) ;
- Paris 13 : Laboratoire analyse, géométrie et applications (Laga) ; Laboratoire d'informatique de Paris-Nord (LIPN), laboratoire de traitement et transfert de l'information (L2TI).

#### Conception de documents de référence

- MESRI : référentiel immobilier de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### Direction d'études n° 2

Au-delà de ses missions dans les domaines de la réha-

bilitation, de l'aménagement, du réaménagement, de la construction et des études préalables qui lui sont confiées, l'équipe promeut le développement durable dans les projets qu'elle administre. En 2016, la Direction d'études no 2 est intervenue en :

#### Réhabilitation

- ComUE Paris Sciences & Lettres : École des mines et Observatoire de Paris.

#### Aménagement

- Cité internationale universitaire de Paris (Ciup).

#### Réaménagement

- université Paris-Descartes : faculté de pharmacie.

#### Construction

- Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA).

#### Études préalables

- université Évry-Val-d'Essonne : étude sur l'aménagement des espaces extérieurs ;
- université Pierre-et-Marie-Curie : Jussieu, valorisation de l'emprise libérée par la démolition du bâtiment Cassan F.



### Pôle d'expertise et de conseil

L'Epauf rassemble les connaissances et les compétences techniques connexes aux opérations de travaux et réalise des études à visée non directement opérationnelle :

- université Pierre-et-Marie-Curie : Jussieu, secteur Est, transferts ;
- université Paris 13 : élaboration de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et schéma directeur énergie (SDE) du campus de Villeteuse ;
- Maison des sciences de l'homme sise au 54 boulevard

## II – UNE ORGANISATION EN MODE PROJET

Raspail, transferts ;

- université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : accompagnement de l'institut d'administration des entreprises de Paris (IAE), transferts ;
- université Pierre-et-Marie-Curie : libération des sites extérieurs loués dans le cadre de l'opération de Jussieu.

### Mission projets innovants

Des projets innovants sont confiés à l'EPAURIF, qui nécessitent de déployer toutes ses compétences et de savoir s'entourer des meilleurs spécialistes dans les domaines des montages complexes pour les opérations de :

#### Restructuration et Réhabilitation

- Sciences Po Paris : hôtels de l'Artillerie et de la Meilleraye.

#### Construction

- à Palaiseau, sur le plateau de Saclay : nouveau site regroupant AgroParisTech et l'Institut national de recherche agronomique (Inra).

### Partenariats autour de la vie étudiante

L'émulation est facteur de créativité et de réussite scolaire. La qualité de vie étudiante au cœur des campus est donc essentielle. L'EPAURIF s'implique dans de nombreux projets en faveur du développement de la vie étudiante sur les campus sur lesquels il intervient. Régulièrement partenaire du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Paris, il porte ou facilite des projets : centre Jean-Sarrailh, Nation, faculté de pharmacie, Lourcine... Autant de sites sur lesquels les enjeux d'interface entre les usagers et l'environnement ont été pris en compte.

### Partenariats d'études

L'EPAURIF est régulièrement amené à être partenaires d'études. En 2016, il a collaboré avec l'Apur et l'IAU pour des opérations d'aménagement du muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) sur l'îlot Buffon-Poliveau ; dans le cadre de la démolition de la barre Cassan F du campus de Jussieu ; ou encore pour l'élaboration du schéma directeur immobilier de la Comue Paris Sciences & Lettres.

## Diffusion et partage des connaissances

### Partager, transmettre :

En mai 2016, l'EPAURIF, fort de son attachement à ces valeurs, a organisé et co-animé avec l'IAU ÎdF un séminaire intitulé « L'université sans la ville ou dans la ville. Quelle inscription des établissements de l'ESR dans les territoires franciliens ? » Grâce à un public nombreux et des échanges fournis, les établissements ont pu se repositionner par rapport aux politiques d'aménagement du territoire à l'échelle régionale et locale et, dans leur contexte institutionnel, avec la refonte des intercommunalités.

Certaines thématiques ont été plus approfondies : la mobilité, les services de proximité et le logement étudiant. Elles étaient illustrées par des exemples franciliens concrets. Enfin, une chercheuse a présenté des expériences d'établissements étrangers participant à la production de leur ville.

L'expertise technique de l'EPAURIF a également été reconnue par ses pairs lors d'une intervention auprès des établissements publics fonciers sur le rôle et les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage dans la gestion du risque amiante lors d'une opération de travaux sur un bâtiment existant.



## LE PÔLE CONSTRUCTION

Depuis 2014, le pôle Construction est devenu bicéphale pour que la gestion de son activité opérationnelle soit plus souple d'une part et pour développer une véritable offre de service de l'EPAURIF d'autre part. Les deux directeurs de ce pôle ont un rôle opérationnel essentiel : c'est vers eux que se tournent prioritairement les chefs d'établissements et les présidents d'universités.

### Direction de la construction n° 1 (DC1)

La Direction de la construction n° 1 est dotée de trois directions de projet, toutes secondées par un pôle de gestion.

#### DIRECTION DE PROJET N° 1

Cette direction de projets concentre son activité pour le compte de l'UPMC : fin de l'aménagement du secteur Est., construction d'une halte-garderie, d'une soute à produits dangereux deuxième tranche de la mise en sécurité des barres de Cassan ABC,

- démolition de la barre F de Cassan F et des préfabriqués

#### Construction

- Université Pierre-et-Marie-Curie, Jussieu : animalerie, reconstruction du restaurant administratif et du restaurant universitaire, requalification des espaces extérieurs
- S.

#### DIRECTION DE PROJET N° 2

- Création de l'Institut Pierre Gilles de Gennes pour le compte de l'ESPCI
- Reconstruction de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles (ESPCI) de la Ville de Paris.
- Extension du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES).
- Rénovation de l'Université Paris-Dauphine.

#### DIRECTION DE PROJET N° 3

- Réalisation du campus Condorcet à Aubervilliers (Contrat

de partenariat) ou sur le site de la Porte de la Chapelle à Paris

- Désamiantage et restructuration complète du site de la tour Wogenscky à l'hôpital Necker pour le compte de l'université Paris-Descartes (faculté de médecine).
- Réhabilitation du centre Sarrailh pour le CROUS de Paris ;
- Extension de l'Institut Henri-Poincaré pour le compte de l'Université Pierre-et-Marie-Curie ;
- Création de la clinique de l'Autonomie à l'hôpital Charles Foix pour le compte de l'Université Pierre-et-Marie-Curie

### Direction de la construction no 2 (DC2)

Les équipes des deux directions de projets, secondées par un pôle de gestion, mènent les opérations dès la sélection du maître d'œuvre et jusqu'au terme du projet.

#### DIRECTION DE PROJET N° 1

##### Désamiantage

- Université Paris 3 Sorbonne nouvelle, centre universitaire d'Asnières-sur-Seine : maison des Sciences de l'homme ;
- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : site Pierre-Mendès-France.

##### Transformation

- Internat dans le bâtiment 4 de l'ancienne caserne Lourcine.

##### Installation

- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : école de droit dans les bâtiments 1 et 2 et une partie du sous-sol du bâtiment 3 de l'ancienne caserne Lourcine.

##### Réhabilitation

- Université Paris-Est-Marne-la-Vallée : bâtiment Copernic ;
- Maison des Sciences de l'homme (Raspail).

##### Réalisation

- Université Paris-Descartes : phase 1 de la réhabilitation de la faculté de pharmacie.

##### Construction

- Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) sur le site de l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense.

#### DIRECTION DE PROJET N° 2

##### Réhabilitation

- Université Paris 3 Sorbonne nouvelle : maison de la Recherche (rue des Irlandais, Paris 5e) ;
- Chancellerie des universités de Paris : îlot Champollion ;
- Muséum national d'Histoire naturelle : plusieurs bâtiments sur l'îlot Poliveau.

##### Construction

- Université Paris 3 Sorbonne nouvelle : pôle Nation dans le 12e arrondissement de Paris ;
- École polytechnique : bâtiment d'enseignement mutualisé (BEM).

##### Désamiantage et démolition

- Inalco : ancien site à Clichy.





---

## III GOUVERNANCE ET ORGANISATION

### III – GOUVERNANCE ET ORGANISATION

## 1 - Le conseil d'administration

Le conseil d'administration, comprenant 22 membres, est présidé par le Recteur de l'académie de Paris, assisté des Recteurs des académies de Créteil et de Versailles en tant que vice-présidents. Il comporte 11 représentants de l'Etat, 4 représentants des collectivités territoriales directement concernées (Ville de Paris et Région Ile-de-France), 4 représentants du monde universitaire, 1 personnalité qualifiée et 2 représentants du personnel de l'EPAURIF. Le Directeur général, le contrôleur budgétaire et l'agent comptable y assistent avec voix consultative.

La mise en œuvre des décisions du conseil d'administration est confiée au directeur général de l'EPAURIF qui est nommé par décret.

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - OCTOBRE 2017

- **M. Gilles PÉCOUT**,  
recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités
- **Mme Béatrice GILLE**,  
rectrice de l'académie de Créteil, chancellerie des universités
- **M. Daniel FILÂTRE**,  
recteur de l'académie de Versailles, chancelier des universités
- **Mme Marie-Laure COQUELET**,  
vice-chancelier des universités de Paris
- **M. Alain BERETZ**,  
directeur chargé de la recherche et de l'innovation au ministère chargé de la recherche
- **M. Guillaume GAUBERT**,  
directeur chargé des affaires financières au ministère chargé de l'enseignement supérieur
- **Mme Brigitte PLATEAU**,  
directrice chargée de l'enseignement supérieur au ministère chargé de l'enseignement supérieur
- **Mme Amélie VERDIER**,  
directrice du budget au ministère chargé du budget
- **Mme Nathalie MORIN**,  
directrice chargée du domaine au ministère chargé du budget
- **M. Laurent GIROMETTI**,  
directeur chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction au ministère chargé de la construction
- **M. Michel CADOT**,  
préfet de la région Ile-de-France
- **Mme Faten HIDRI**,  
représentant le Conseil régional d'Ile-de-France
- **Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN**,  
représentant le Conseil régional d'Ile-de-France
- **Mme Marie-Christine LEMARDELEY**,  
représentant de la Mairie de Paris
- **M. Jean-Louis MISSIKA**,  
représentant de la Mairie de Paris
- **M. Carle BONAFIOUS-MURAT**,  
président de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3
- **M. Jean CHAMBAZ**,  
président de l'université Pierre et Marie Curie
- **M. Patrick CURMI**,  
président de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne
- **M. Christian LERMINIAUX**,  
directeur de Chimie ParisTech et délégué général de l'ANRT
- **M. Marcel POCHARD**,  
conseiller d'état, président de la CIUP
- **M. Quentin HEIL**,  
représentant du personnel de l'établissement
- **M. Xavier MEHU**,  
représentant du personnel de l'établissement

### AVEC VOIX CONSULTATIVE

- **M. Thierry DUCLAUX**,  
directeur général de l'EPAURIF
- **M. Jean-Gilles HOARAU**,  
agent comptable de l'EPAURIF
- **M. François JONCHÈRE**,  
contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du MESRI

### CONTRÔLE FINANCIER

Tous les actes financiers de l'Etablissement Public d'Aménagement Universitaire d'Ile-de-France sont soumis au contrôle financier, placé sous l'autorité du ministre du Budget.

### DÉLIBÉRATIONS VOTÉES EN 2016 EN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPAURIF

Au cours des trois séances du Conseil d'administration qui se sont tenues en 2016, un travail conséquent a été réalisé avec :

**41 délibérations** qui ont été prononcées, dont

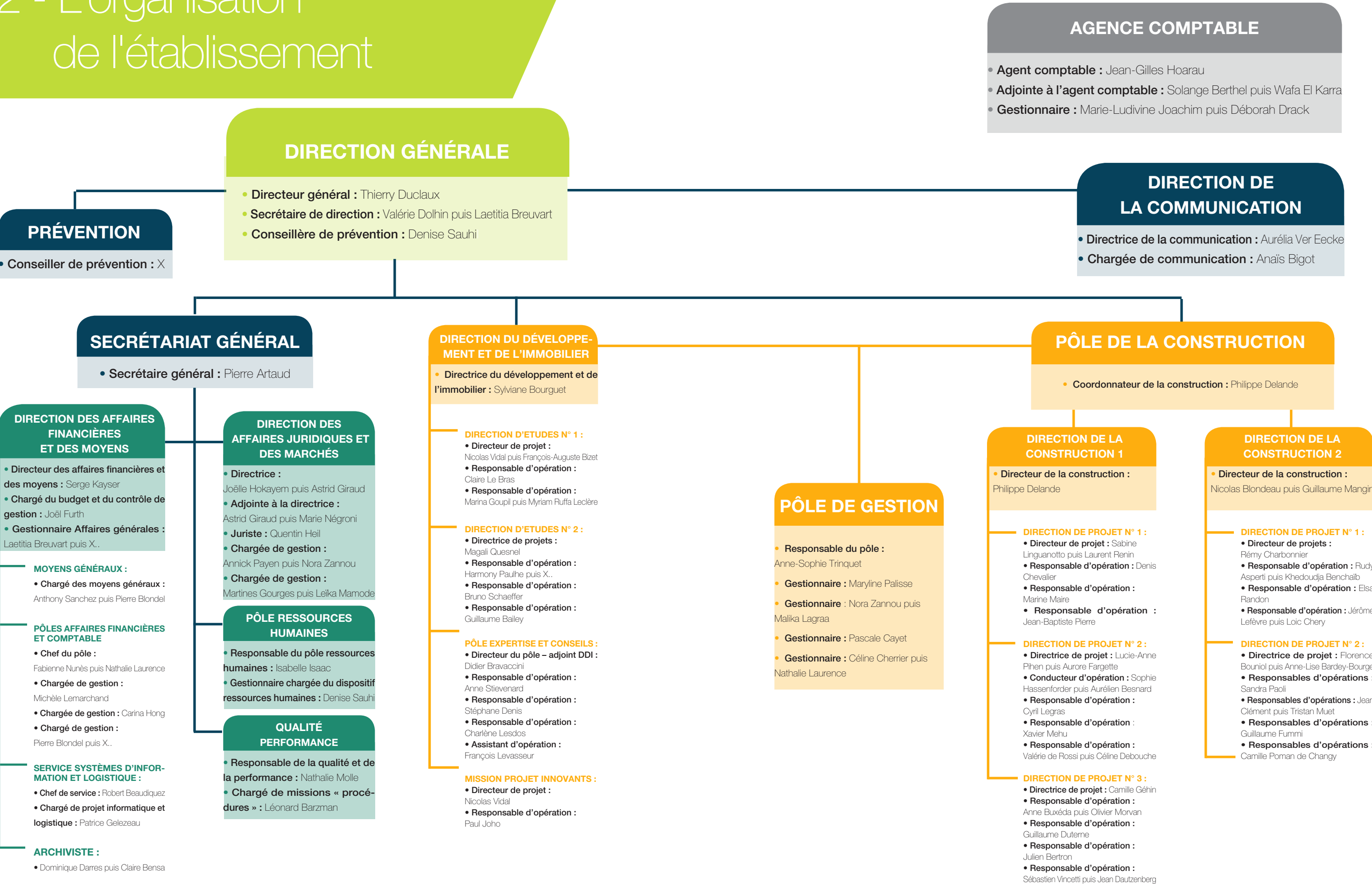
- **11** consacrées à des conventions qui rythment l'activité de l'EPAURIF.
- **6 conventions** cadres de nouveaux partenariats ou renouvellement de partenariats :  
L'université Paris 13, l'université Paris sud, la COMUE Paris Science et Lettres, le Muséum National d'Histoire Naturelle et le Campus Condorcet.
- **11 conventions** de mandat de maîtrise d'ouvrage :  
L'université Paris Nanterre, le Crous de Paris, l'Institut Henri Poincaré, la FMSH, l'université de Cergy-Pontoise, SciencesPo, l'université d'Evry et l'UPMC.

- **3 conventions** de financement  
L'université Sorbonne Nouvelle, l'école de droit et l'internat de Lourcine.
- **10 avenants** à des conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'ajustement et de financement d'opérations ont été passés pour la poursuite de l'activité.



III – GOUVERNANCE ET ORGANISATION

2 - L'organisation de l'établissement



3 - La direction

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Interface institutionnelle avec l'extérieur, le secrétariat général participe à la mise en œuvre des orientations stratégiques. Il regroupe les services indispensables au fonctionnement de l'EPAURIF : la gestion des ressources humaines ; la fourniture et la maintenance des moyens informatiques et logistiques ; la gestion financière et juridique. Quatre départements déploient ces services : la Direction des affaires juridiques et des marchés (DAJM), la Direction des affaires financières et des moyens (DAFM), le pôle Ressources humaines (RH) et la cellule Qualité et Performance.

PILOTAGE DE LA QUALITÉ ET DE LA PERFORMANCE

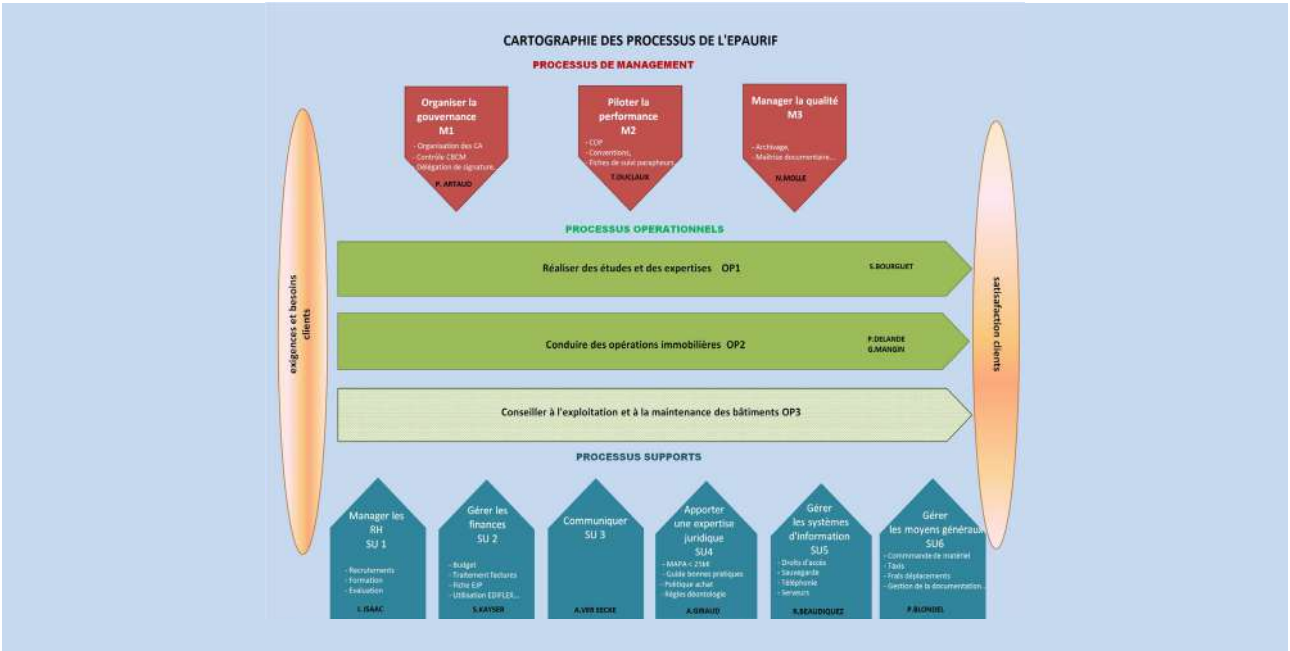
À la fin de l'année 2016, l'EPAURIF a dressé le bilan de son premier contrat d'objectifs et de performance (COP) signé avec l'État le 28 mars 2014. Ce COP développait trois grands axes de développement stratégique pour l'EPAURIF : répondre aux attentes stratégiques et techniques de la communauté universitaire, pérenniser, enrichir et diffuser les savoir-faire, maîtriser l'utilisation des moyens et renforcer la qualité de l'information et du dialogue.

Afin de répondre aux principales attentes de la communauté universitaire, l'EPAURIF a créé et mis en œuvre une architecture conventionnelle qui lui permet d'offrir des prestations en accord avec les besoins identifiés. L'établissement a renforcé la maîtrise de ses moyens en termes de compétences, puisqu'en 2014, l'établissement était encore assez jeune dans son fonctionnement. Ce renforcement s'est appuyé sur des partenariats, de la formation et le développement d'autres services. Enfin, le fonctionnement de l'établissement a été conforté et a abouti à une modification de son budget, avec deux budgets bien identifiés : l'un concernant le fonctionnement interne de l'EPAURIF, l'autre regroupant les budgets pour comptes de tiers, qui sont attachés à chaque opération immobilière. Cette organisation a impliqué l'acquisition d'un système d'information budgétaire adapté et d'un système de gestion des ressources humaines. Ces nouvelles dispositions ont permis une plus grande transparence dans le suivi des opérations.

Le taux élevé – plus de 90 % chaque année – de réalisation des objectifs du COP 2014-2016 démontre la mobilisation et l'implication forte des équipes de l'EPAURIF. Il est d'ailleurs intéressant de souligner également que l'EPAURIF a réussi à répondre dans les meilleurs délais aux sollicitations dont il a été l'objet, développant une adaptabilité du savoir-faire des équipes et une souplesse de la gestion de son plan de charge.

Afin de renforcer la maîtrise des risques, le déploiement d'un contrôle interne comptable avait été initié en 2013 ; il s'est poursuivi en 2016. La cartographie des risques et son plan d'actions ont été actualisés. Les actions correspondantes seront mises en œuvre en 2017. Dans ce cadre, un nouveau logiciel de gestion budgétaire et comptable WIN M9 sera mis en place. Grâce à la nouvelle organisation de la chaîne de la dépense, il devrait offrir plus de possibilités, notamment en termes de traçabilité des actes.

Concernant la démarche qualité, il s'agit d'un vaste travail, mais une fois toutes les procédures mises à plat, celles-ci auront valeur de référence au sein des processus inhérents à l'établissement. En 2016, toutes les procédures relatives au processus métier « Conduire des opérations immobilières » ont été rédigées. Pour l'année 2017, de nouvelles procédures seront élaborées, qui concerneront les processus supports.



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS (DAJM)

La Direction des affaires juridiques et des marchés (DAJM) a pour mission de déterminer la politique d'achats de l'établissement et d'en contrôler la bonne application. Elle valide et sécurise juridiquement les différentes phases des procédures d'achats, de l'expression du besoin à l'achèvement des contrats.

Lors d'une consultation, c'est la DAJM qui rédige l'avis d'appel public à la concurrence ; elle valide la teneur des dossiers de consultation et les met en ligne. La DAJM est le seul interlocuteur des candidats potentiels lors des échanges de questions et de réponses. Elle procède également à l'enregistrement, à l'ouverture et à la vérification de la validité administrative des plis déposés. Elle participe enfin au processus de validation des rapports de sélection des candidatures ou d'analyse des offres proposées par les directions de projets. La DAJM apporte ainsi son conseil et son assistance aux différents services à chacune des étapes d'une procédure d'achat. Elle intervient au même titre en cas de précontentieux, de contentieux et, plus généralement, sur tout point nécessitant une expertise juridique. Enfin, c'est aussi la DAJM qui assure le suivi des procédures de référé préventif.

FOCUS SUR LA DÉMATÉRIALISATION PORTÉE PAR LA DAJM

Dès 2008, l'EPAURIF a compris la nécessité de mettre en place et de développer la dématérialisation des procédures, l'un des objectifs majeurs du droit européen en matière de commande publique. Ainsi, après s'être doté d'un profil d'acheteur, l'EPAURIF a pu :

- mettre en ligne les avis de publicité et les dossiers de consultation ;
- recevoir candidatures et offres électroniques de façon sécurisée et confidentielle (notamment recevoir et traiter les documents signés électroniquement) ;
- gérer les échanges d'informations entre le pouvoir adjudicateur et les opérateurs économiques pendant la procédure de passation de marché (questions/réponses ; documents additifs aux dossiers de consultation...).

L'EPAURIF a également développé d'autres compétences dans le même registre. Ainsi, il a été créé une passerelle permettant de publier les avis au Bulletin officiel d'annonces des Marchés Publics (Boamp) ou au Journal officiel de l'Union européenne (Joue) ; aussi, un suivi de l'activité des entreprises permet de générer les registres de retraits des dossiers de consultation des entreprises (DCE) et des dépôts de plis.

En 2013, l'EPAURIF s'est également doté de la signature électronique ; cet outil permet un gain de temps, donc de coût : l'envoi des courriers (de rejet et de notification) et la

III – GOUVERNANCE ET ORGANISATION

3 - La direction

notification des marchés d'un montant supérieur à 25 000 € HT se font systématiquement par voie dématérialisée.

Cependant, il reste encore à faire. Ainsi, l’archivage des documents dématérialisés via la plateforme de dématérialisation interne doit être développé. Pour l’heure, un serveur sécurisé a été créé et permet un archivage sûr des données.

Fort de tous ces développements, l'EPAURIF aborde sereinement l'horizon 2018, échéance à partir de laquelle les marchés publics supérieurs aux seuils européens devront être passés selon une procédure entièrement dématérialisée. Si la dématérialisation complète, dès le seuil de 20 000 € HT, devenait obligatoire, l'Epaufir serait prêt !

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS (DAFM)

Les dix personnes au sein de la Direction des affaires financières et des moyens préparent et suivent le budget (ordonnancement des dépenses et tenue de la comptabilité budgétaire). Elles suivent la trésorerie de l'EPAURIF et assurent les relations financières avec ses partenaires. En outre, leur activité comprend également la gestion :

- du parc informatique et l'administration des systèmes d'information ;
- des moyens généraux et la maintenance immobilière ;
- des archives, de la documentation et du courrier.

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

Le pôle ressources humaines est composé de deux agents: la responsable de catégorie II (équivalent A de la FPE) et une gestionnaire du dispositif RH de catégorie IV (équivalent C de la FPE). Les missions du pôle RH sont divisées en trois actions principales :

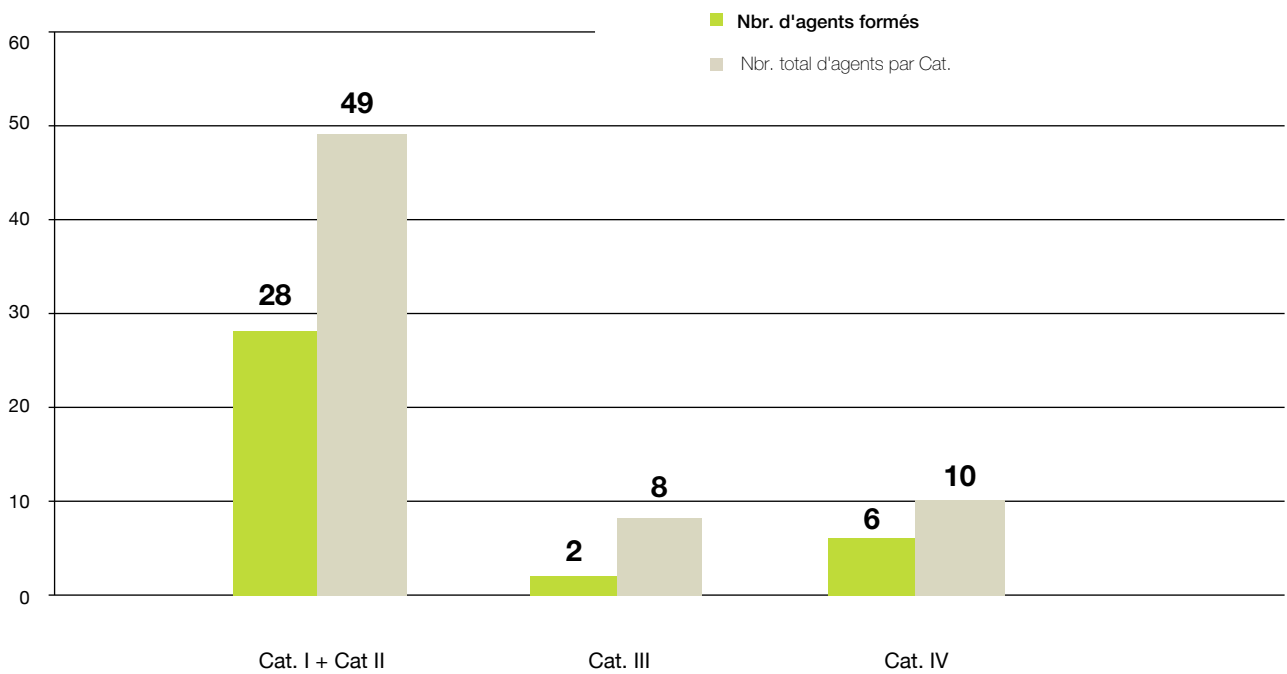
- Recruter les agents fonctionnaires ou contractuels, gérer leur carrière en fonction de leur statut et produire les actes correspondants,
- Produire la paie,
- Gérer la masse salariale en respectant le plafond d'emplois autorisés.

Afin de permettre à l'Epaufir d'apporter une expertise toujours supérieure dans ses prestations, le pôle ressources humaines met également en place la politique de formation professionnelle et la formation relative à la santé et à la sécurité au travail (SST). Il dispose d'une enveloppe budgétaire d'environ 110 K€, dédiée aux actions d'évolution et de maintien dans l'emploi, à l'adaptation au poste de travail et au développement des compétences.

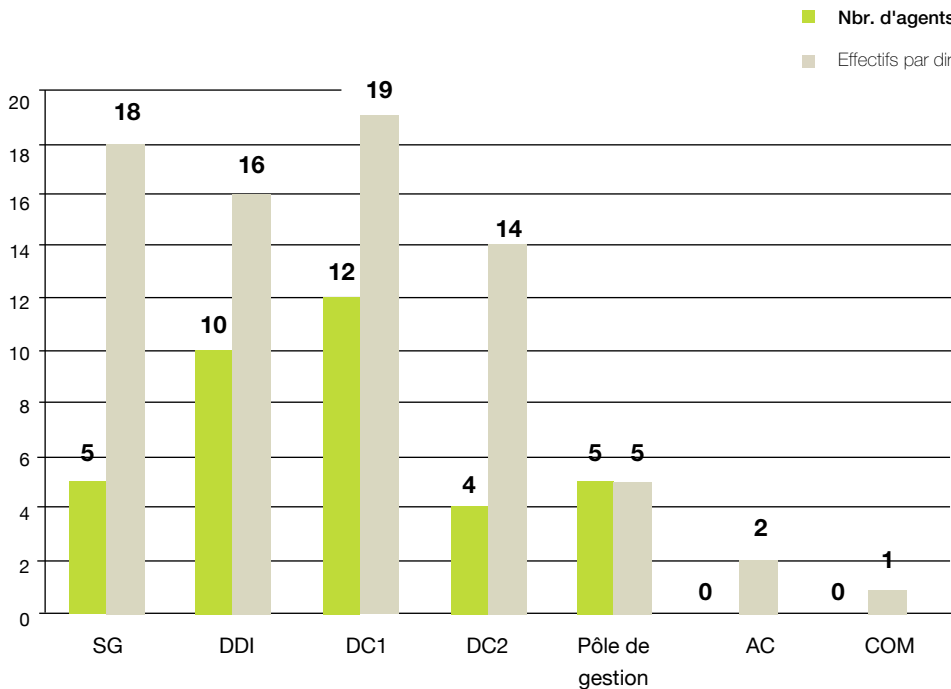
Leur mission comprend également le dialogue social et l'organisation des instances représentatives du personnel : Le Comité Technique d'Etablissement Paritaire (CTEP) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

En 2016, le montant de la masse salariale s'élevait à 5,5 M€ pour la gestion de 69 agents en équivalent temps plein (ETP) sous plafond de 2 ETP financés sur ressources propres. En 2016, 36 agents (48 % de l'effectif sur l'année) ont suivi des actions de formation.

Actions de formation par catégories :



Actions de formation par directions ou services de l'EPAURIF :



En 2016, 146 jours de formation ont été réalisées.

Ce qui correspond à :

- une durée moyenne de 4 jours par agent ;
- un coût moyen de la journée de formation à environ 600 € ;
- un coût moyen par agent formé à plus de 2500 €

# 3 - La direction

## LA COMMUNICATION

*Pour mieux communiquer en interne et cela en temps réel, Sharepoint, espace collaboratif, a été mis en place il y a quelques années. C'est aujourd'hui l'outil principal de communication entre les services qui disposent ainsi d'un espace pour mettre en ligne des documents et des données utiles à l'ensemble des agents de l'EPAURIF.*

### LA COMMUNICATION EXTERNE

Toujours dans un objectif de mieux communiquer, avec clarté et efficience, sur son expertise et ses compétences, la direction de la communication de l'EPAURIF optimise sans cesse le contenu de ses supports que sont les plaquettes chantier, les fiches projet, les fiches réalisations et, bien sûr, son site Internet, principal outil de communication externe, créé en 2013. Pour ce dernier, elle s'attache à en actualiser le fonds et la forme pour une meilleure lecture du public ciblé. Il permet d'ailleurs de télécharger toute la documentation concernant les projets suivis par l'EPAURIF. Le site Internet présente en outre la vie de l'établissement. Sa consultation, en progrès constant, est l'indicateur d'un référencement efficace.

### LA COMMUNICATION DE PROJET

Communiquer sur un projet, c'est apporter à tous – utilisateurs, institutionnels, élus, pouvoirs publics et médias – une transparence sur tous les aspects de sa réalisation : sa raison d'être, son évolution, le suivi des travaux, la qualité de ses matériaux, ses atouts futurs pour les utilisateurs, etc. La communication sur un projet participe à sa valorisation en délivrant une information citoyenne. L'EPAURIF remplit ainsi sa mission de service public. Les compétences des acteurs du projet – notamment celles du maître d'ouvrage – en bénéficient également.

La communication de projet privilégie les visites d'étapes, débats, réunions publiques, sites Internet, réseaux sociaux. Grâce à cette interactivité, maître d'ouvrage et maître d'œuvre entendent les questions et les observations qui peuvent infléchir le déroulement ou les caractéristiques du projet.

La direction de la communication crée alors des supports spécifiquement adaptés à chaque réunion et à chaque cible ; pour ce faire et toujours dans un esprit de transversalité, elle travaille en collaboration avec les équipes techniques en charge des projets, mieux à même de mesurer ainsi l'utilité de la démarche.

### LA COMMUNICATION INTERNE

Mieux communiquer en interne pour être mieux entendu et mieux compris. Pour y parvenir, la direction de la communication ne ménage pas ses efforts dans ce domaine. Ainsi, les outils et les supports de communication qu'elle crée, adapte et anime en fonction des besoins informent les collaborateurs, facilitant les échanges et améliorant le partage des études de réflexions transversales. Notamment, les supports de présentations réalisés pour les réunions du personnel et les opérations permettent de faire émerger idées et réflexions.

## EN 2016...

### Lettre info riverains

Mieux communiquer avec le public. Les équipes de projets de Paris 3 Nation ainsi que celles du projet de la maison des Sciences de l'homme, en partenariat avec la Direction de la communication, ont mis en place une lettre d'information trimestrielle à destination des riverains, dans laquelle ils prennent connaissance de la progression du chantier et de son actualité.

### Contrat d'objectif et de Performance (COP) 2017-2019.

Dans la droite lignée des objectifs du COP 2017-2019, une réflexion a été entreprise sur la stratégie à adopter pour développer la notoriété de l'EPAURIF auprès de ses publics externes en valorisant son expérience, ses ressources et ses compétences.

### Livre : Campus Jussieu. Histoire d'une réhabilitation

En vue de l'inauguration du campus de Jussieu en 2016, la Direction de la communication, en collaboration avec Archibooks, a publié un livre relatant l'histoire du campus de Jussieu aussi bien d'un point de vue diachronique, que sur les aspects sociologiques, politiques, architecturaux et innovants de l'un des plus importants projets de réhabilitation universitaire d'Europe. Auteurs : Virginie Picon-Le-febvre et Jean-Philippe Hugron.

### Livre : La Renaissance d'un campus - Jussieu

Parallèlement au livre sur l'histoire du campus, un livre-photo est paru, retraçant, à travers de superbes clichés photographiques, l'évolution des chantiers de désamiantage, de construction et de réhabilitation depuis 2010.

### Journal interne : le 103

Partager l'information et la connaissance sur l'entreprise et ceux qui la font vivre, c'est l'un des moteurs de la cohésion d'équipe... Depuis mars 2015, ce journal interne informe l'ensemble des agents de l'actualité de l'EPAURIF. Ainsi, cet outil de communication interne transmet des informations pratiques, porte à la connaissance de tous le travail mené par les collaborateurs. Ces derniers contribuent au contenu du 103 par le partage de leur savoir. De lecture facile et agréable, le journal de quatre pages se décompose en quatre rubriques : tout d'abord, un tour d'actualité de l'EPAURIF ; puis, la rubrique « bon à savoir » regroupe des informations pratiques ; en pages centrales, un focus pointe sur un thème ; enfin, la dernière partie laisse la part belle soit aux agents qui intègrent l'établissement, soit à l'association Secteur 8 lorsqu'elle souhaite annoncer des activités.



## IV INDICATEURS D'ACTIVITÉ – QUELQUES CHIFFRES

IV -INDICATEURS D'ACTIVITÉ-QUELQUES CHIFFRES

1 - RAPPORT FINANCIER

Le conseil d'administration, comprenant 22 membres, est présidé par le recteur de la région académique d'Ile-de-France, assisté des Recteurs des académies de Créteil et de Versailles en tant que vice-présidents. Il comporte 11 représentants de l'Etat, 4 représentants des collectivités territoriales directement concernées (Ville de Paris et Région Ile-de-France), 4 représentants du monde universitaire, 1 personnalité qualifiée et 2 représentants du personnel de l'EPAURIF. Le Directeur général, le contrôleur budgétaire et l'agent comptable y assistent avec voix consultative.

La mise en œuvre des décisions du conseil d'administration est confiée au directeur général de l'EPAURIF qui est nommé par décret.

I - UNE EXÉCUTION ÉQUILIBRÉE DU BUDGET

Au terme de l'exercice, le budget réalisé présentait un léger excédent de 40 504 €. Ce retour à l'équilibre est essentiellement lié à une maîtrise du niveau des dépenses.

Les recettes encaissées se sont élevées à 7 630 230 € :

- Les subventions attendues du ministère (7 250 000 € au titre de la subvention pour charges de service public et 200 000 € pour le financement du nouveau progiciel de gestion budgétaire et comptable) ont été intégralement perçues au cours de l'exercice ;
- Les recettes propres de l'établissement se sont élevées à 180 230 €, dont 169 315 € au titre des sommes perçues pour les prestations rémunérées réalisées par l'établissement.

En dépenses, 7 546 676 € ont été engagés au cours de l'exercice et 7 589 726 € ont été payés.

Principal poste de dépenses, l'exécution de l'enveloppe « personnel » (68,6% du budget) s'est élevée à 5 220 721 €, en progression de 9,23% par rapport à 2015. Cette évolution reflète une montée en puissance progressive des effectifs de l'EPAURIF exprimé en ETPT, l'effectif moyen de l'établissement au cours de l'année a été de 66,84 agents ; au 31 décembre, 70 agents (ETP) étaient en fonction dans l'établissement.

II - DES INDICATEURS FINANCIERS POSITIFS

Au terme de l'exercice, l'établissement dégage, du fait d'une exécution budgétaire maîtrisée, un excédent de 209 541 €, générant, après prise en compte des dotations aux amortissements réalisées au cours de l'année, une capacité d'autofinancement de 264 271 €. La situation patrimoniale de l'établissement est ainsi améliorée puisque le fonds de roulement, estimé à 1 267 631 € au 1er janvier, s'établit à 1 522 474 € en fin d'exercice.

Le niveau de la trésorerie de l'établissement reste élevé et est stable par rapport à l'exercice précédent : au 31 décembre 2016, le compte courant de l'établissement présentait un solde de 49 402 556 € (contre 50 193 012 € au 31 décembre 2015). Cette trésorerie disponible concerne quasi exclusivement les opérations gérées en compte de tiers.

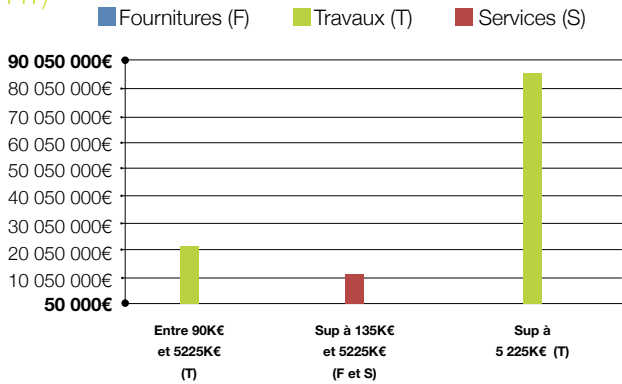
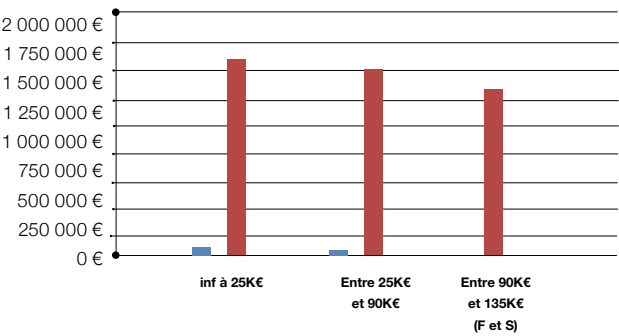
III - LES OPÉRATIONS GÉRÉES EN COMPTE DE TIERS

Depuis le 1er janvier 2016, les opérations réalisées sous mandat par l'EPAURIF sont gérées en compte de tiers. Au cours de l'exercice, 73 208 677 € ont été encaissés au titre de ces opérations. Les dépenses afférentes se sont pour leur part sont élevées à 74 125 195 €. Le tableau ci-après détaille les encaissements et décaissements de l'exercice réalisés pour ces opérations.

| Opérations ou regroupement d'opérations de même nature | Décaissements 2016 réalisés | Encaissements 2016 réalisés |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Jussieu                                                | 15 329 287                  | 21 267 280                  |
| Raspail                                                | 25 324 085                  | 17 887 000                  |
| Poliveau Censier                                       | 76 309                      |                             |
| Inalco                                                 | 2 289 275                   |                             |
| Lourcine                                               | 1 936 165                   | 3 000 000                   |
| Université Paris 13                                    | 15 259                      | 50 000                      |
| CTLES                                                  | 7 551 057                   |                             |
| Tolbiac                                                | 641 374                     | 514 000                     |
| Irlandais                                              | 662 856                     |                             |
| Asnières                                               | 295 195                     |                             |
| Pôle nation Picpus                                     | 8 391 653                   | 13 000 000                  |
| Crous                                                  | 70 419                      | 63 000                      |
| Institut Poincaré                                      | 96 447                      | 520 000                     |
| UPMC Institut Longévit                                 | 8 237                       | 150 000                     |
| Sciences Pharmacie et Biologie                         | 227 870                     |                             |
| BDIC                                                   | 758 777                     | 800 000                     |
| INSHEA                                                 | 2 277                       | 220 000                     |
| IPGG                                                   | 854 248                     | 1 000 000                   |
| Dauphine                                               | 239 887                     | 1 350 000                   |
| MINHN                                                  | 106 440                     |                             |
| Necker                                                 | 3 248 395                   | 5 000 000                   |
| Champollion                                            | 824 944                     | 870 000                     |
| Sciences Politiques Paris                              | 339 881                     |                             |
| Ecole Polytechnique                                    | 938 556                     | 50 000                      |
| Paris Sciences et Lettres                              | 154 747                     | 167 397                     |
| ESCPi                                                  | 3 738 964                   | 7 000 000                   |
| Université Paris Sud                                   | 1 728                       | 220 000                     |
| UPOND                                                  | 864                         | 40 000                      |
| UEVE                                                   | -                           | 40 000                      |
| UCP                                                    | -                           |                             |
| TOTAL                                                  | 74 125 195                  | 73 208 677                  |

| Nombre de N  march  en cours   | Fournitures (F) | Services (S) | Travaux (T) | Total g n ral |
|--------------------------------|-----------------|--------------|-------------|---------------|
| Inf   25 K                     | 12              | 289          | 9           | 310           |
| Entre 25 K  et 90 K            | 2               | 35           | 4           | 41            |
| Entre 90 K  et 135 K  (F et S) |                 |              |             | 12            |
| Entre 90 K  et 5 225 K  (T)    |                 | 12           | 21          | 21            |
| Sup   135 K  (F et S)          |                 |              |             | 18            |
| Sup   5 225 K  (T)             |                 | 18           | 4           | 4             |
| Total g n ral                  | 14              | 354          | 38          | 406           |

Montant des march s notifi s en 2016 par type (euros HT)

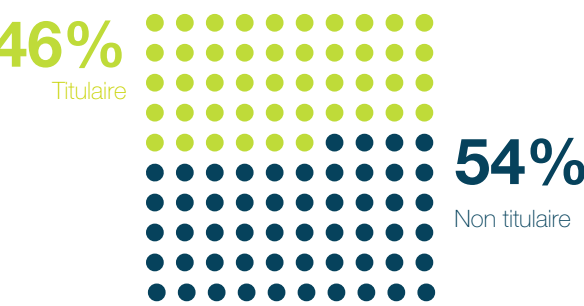


IV -INDICATEURS D'ACTIVITÉ-QUELQUES CHIFFRES

2 - BILAN SOCIAL

L'effectif moyen en ETP a été de 67 agents en 2016.

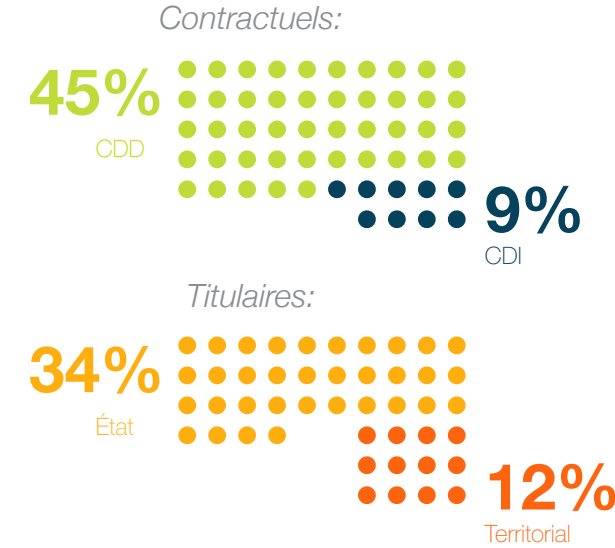
POURCENTAGE DE TITULAIRES ET NON TITULAIRES EN 2016



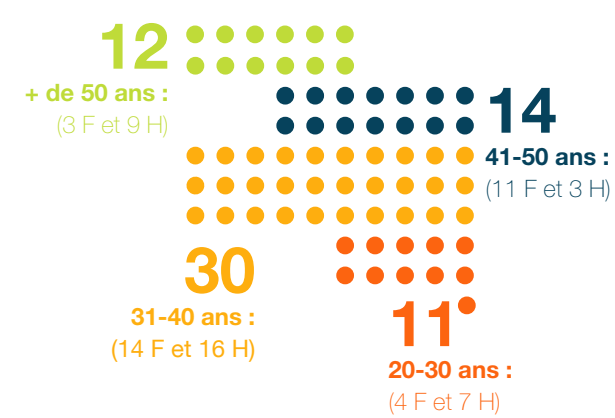
NOMBRE D'AGENTS EN 2016 REPARTIS SELON LE CADRE D'EMPLOIS



STATUTS A L'EPAURIF EN 2016



PYRAMIDES DES ÂGES EN 2016 EN NOMBRE D'AGENTS



32 femmes

48%



35 hommes

52%





**EPAURIF**

103 rue Réaumur

75002 PARIS

[www.epaurif.fr](http://www.epaurif.fr)

**Direction de publication : Thierry Duclaux**

**Direction de la communication : Aurélia Ver Eecke**

**Conception graphique et impression : Reprotechnique**

**Crédit photo : EPAURIF, Thibault Vankemmel, A/ECDP Christian de Portzamparc,  
D.A Architecture, TNPlus, Agence François Leclercq, Luc Guinguet**

**Novembre 2017**

Imprimé sur papier issu à 100 % de forêts gérées durablement  
sur un site de production labellisé Imprim'Vert et certifié ISO 14001

